

CADRE STRATEGIQUE COMMUN 2027-2031

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

DECEMBRE 2025

Table des matières

LISTE DES PRINCIPAUX ACRONYMES	4
1. Elaboration du CSC	5
1. Processus.....	5
2. Implication des ACNG et de leurs partenaires	5
Rôle des partenaires locaux.....	6
3. Changements au niveau des cibles stratégiques	6
4. Changements au niveau des ACNG participantes.....	6
5. Analyse de contexte générale	7
1. Introduction et objectifs	7
2. Contexte politique et sécuritaire.....	7
3. Contexte socio-économique	9
4. Contexte démographique, social et migratoire	10
5. Enjeux environnementaux, climatiques et sanitaires.....	11
6. Contexte humanitaire et approche Nexus	11
7. Gouvernance et politiques publiques.....	12
8. Société civile et espace civique	14
9. Conclusion – Leviers de synergie	14
6. Analyse des risques	16
Synthèse des mesures	16
4. Présentation des cibles stratégiques 2027-2031	24
Concernant l'approche NEXUS.....	26
Concernant les SYNERGIES ET COMPLEMENTARITES	26
CH 5-6-7 - Cible 1 : L'approche spécifique du genre	27
Contexte et pertinence pour le développement.....	27
Approches stratégiques.....	29
Synergies et complémentarités.....	30
CH 5-6-7 - Cible 2 : Ressources naturelles extractives	33
Contexte et pertinence pour le développement.....	33
Approches stratégiques.....	35
Complémentarité et synergie.....	36
CH 5-6-7 - Cible 3 : Education/Formation Professionnelle.....	39
Contexte et pertinence pour le développement.....	39
Approches stratégiques.....	41
Complémentarité et synergie.....	43
CH 5-6-7 - Cible 4 : Santé.....	45
Contexte et pertinence pour le développement.....	45
Approches stratégiques.....	46

<i>Synergies et complémentarités</i>	48
CH 5-6-7 - Cible 5 : Système agro-sylvo-pastoraux et alimentaires durables (S.A.S.P.A D)	51
<i>Contexte et pertinence pour le développement</i>	51
<i>Approches stratégiques</i>	52
<i>Complémentarités et synergies</i>	54
CH 5-6-7 - Cible 6 : Employabilité/Entrepreneuriat	57
<i>Contexte et pertinence pour le développement</i>	57
<i>Approches stratégiques</i>	58
<i>Synergies et complémentarités</i>	60
CH 5-6-7 - Cible 7 : Gouvernance et droits humains et cohésion sociale	62
<i>Contexte et Pertinence pour le développement</i>	62
<i>Approches stratégiques</i>	64
<i>Synergies et Complémentarités</i>	66
CH 5-6-7 - Cible 8 : Culture	68
<i>Contexte et Pertinence pour le développement</i>	68
<i>Approches stratégiques</i>	70
<i>Complémentarités et synergies</i>	71
CH 5-6-7 - Cible 9 : Harmonie, Bien-être et Nature (H.B-E.N)	73
<i>Contexte et Pertinence pour le développement</i>	73
<i>Approches stratégiques</i>	74
<i>Synergies et complémentarités</i>	76
8. LIENS AVEC CSC THEMATIQUES ET DE LA MEME REGION	78
1. Avec les CSC géographiques des pays de la même région	78
2. Avec le CSC thématique « Enseignement supérieur et science au service du développement durable » (HES4SD)	79
3. Avec le CSC Thématique « Travail Décent ».	81
9 : PROCESSUS D'APPRENTISSAGE COLLECTIF	84
1. Introduction	84
2. Objectifs des trajets d'apprentissage collectif	84
3. Composantes des trajets d'apprentissage collectif	84
4. Questions d'apprentissage structurantes	85
5. Contribution à l'impact du CSC	85
6. Conclusion	86
Annexe : LISTE DES ORGANISATIONS PARTICIPANTES	87

LISTE DES PRINCIPAUX ACRONYMES

AFD – Agence Française de Développement
AFC – Alliance Fleuve Congo
AGR – Activités Génératrices de Revenus
AVEC – Associations Villageoises d’Épargne et de Crédit
BCNUDH – Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l’Homme
BM – Banque Mondiale
CEDEF – Convention sur l’élimination de toutes les formes de discrimination à l’égard des femmes
CENI – Commission Électorale Nationale Indépendante
CICR – Comité International de la Croix-Rouge
CIRGL – Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs
COPIL – Comité de Pilotage
COSSEP – Conseil des Syndicats des Services Publics
CSC – Cadre Stratégique Commun
CSU – Couverture Sanitaire Universelle
DDH – Défenseurs des Droits Humains
DFID – Department for International Development
ESS – Économie Sociale et Solidaire
FARDC – Forces Armées de la République Démocratique du Congo
FABAC – Forum des Acteurs la Coopération Belge
FONAREV – Fonds National de Réparation des Victimes
GIBS – Gestion Intégrée des Structures de Santé
ICC – Industries Culturelles et Créatives
IGF – Inspection Générale des Finances
INSO – International NGO Safety Organisation
ITIE – Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives
M23 – Mouvement du 23 mars
MPME – Micro, Petites et Moyennes Entreprises
MTN – Maladies Tropicales Négligées
OIT – Organisation Internationale du Travail
OMS – Organisation Mondiale de la Santé
OCHA – Office de Coordination des Affaires Humanitaires
OSC – Organisations de la Société Civile
P-DDRCS – Programme de Désarmement, Démobilisation, Réinsertion Communautaire et Stabilisation
PDI – Personnes Déplacées Internes
PDCT – Plan de Développement des Chefferies et Territoires
PNJT – Politique Nationale de Justice Transitionnelle
PNRJ – Politique Nationale de Réforme de la Justice
PNSD – Plan National Stratégique de Développement
RAD – Réserve de l’Armée et de la Défense
RDC – République Démocratique du Congo
REDD+ – Réduction des Émissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts
RMNCH – Santé Reproductive, Maternelle, Néonatale et Infantile
SDSR – Santé et Droits Sexuels et Reproductifs
SIGE – Système d’Information pour la Gestion de l’Éducation
SNPM+ – Stratégie Nationale de Promotion de la Masculinité Positive
SVBG – Violences Sexuelles et Basées sur le Genre
VBG – Violences Basées sur le Genre
3TG – Étain, Tantale, Tungstène, Or

1. Elaboration du CSC

1. Processus

L'élaboration du CSC 2027–2031 s'inscrit dans la continuité du travail mené depuis 2022, marqué par des trajets d'apprentissage, l'actualisation annuelle d'analyses de contexte et de multiples consultations avec la société civile congolaise et les partenaires institutionnels. Le processus de 2025 part donc d'un travail de consolidation progressive issu d'échanges entre les acteurs concernés.

Le cycle formel de rédaction a démarré durant l'été 2025 par un sondage auprès des ACNG pour confirmer leur engagement dans le processus. Un COPIL le 10 septembre a permis une pré-identification des cibles stratégiques et la définition des rôles, suivi d'une Assemblée plénière le 24 septembre lançant officiellement la démarche en validant l'organisation opérationnelle et analysant la définition des futures cibles et trajets transversaux.

Les étapes suivantes ont combiné ateliers, consultations, relectures croisées et production de textes intermédiaires :

- Définition des cibles et estimations budgétaires des besoins d'aide au processus de rédaction (COPIL du 1^{er} octobre).
- Sondage du 3 octobre sur la participation des ACNG à la rédaction.
- Collecte d'informations incluant : analyses de contexte actualisées, visions des partenaires, leçons apprises, travaux des cibles 2022-2025, dialogues stratégiques antérieurs, enquêtes des couples, échanges FABAC et contributions des réseaux de la société civile congolaise.
- Rédaction d'un premier texte - Partie I (analyse de contexte, cibles stratégiques), partagé le 17 octobre.
- Atelier plénière du 5 novembre dédié à l'analyse du contexte et analyse des risques.
- Ateliers de rédaction des cinq pages par cible (Partie II), animés par les rédacteurs des cibles avec implication active des ACNG et de leurs partenaires.
- COPIL du 12 novembre : échanges et recherche de non-concordances, suivi d'un partage aux membres pour commentaires.
- Sessions complémentaires :
 - Information DGD sur le Nexus (13 novembre)
 - Suivis avec la DGD (11 et 19 novembre, avec l'Ambassade)
 - Échanges avec les rédacteurs CSC de la Région des Grands Lacs (25 novembre)
- **Dialogue stratégique du 27 novembre** incluant ateliers pour enrichir l'analyse de contexte, l'approche Nexus, l'analyse de risques et leçons apprises.

L'envoi du draft complet a eu lieu le 2 décembre, sollicitant les commentaires des partenaires jusqu'au 8 décembre. Le texte final a été partagé le 10 décembre aux ACNG pour avis de non-objection, avant soumission à la DGD le 15 décembre.

2. Implication des ACNG et de leurs partenaires

La construction du CSC repose sur un travail collectif et collaboratif, associant systématiquement les ACNG, leurs organisations partenaires et des experts issus du terrain.

Méthodologie adoptée

- Groupes de travail par cible, avec répartition claire des tâches entre référents, co-référents et rédacteurs thématiques.

- Ateliers inter-cibles pour identifier les synergies, éviter les redondances et renforcer la cohérence globale. Ces ateliers ont produit une cartographie des articulations entre cibles et approches transversales.
- Peer review entre cibles, permettant une relecture critique croisée et l'harmonisation des contributions.
- Regard externe stratégique assuré par des intervenant-e-s congolais lors des travaux par cible et lors du dialogue stratégique (27/11) afin de confronter les analyses aux réalités du terrain et aux priorités de la coopération belge.
- Relectures de cohérence par le référent.
- Appuis méthodologiques spécifiques (genre, santé/Nexus, éducation, agriculture, ressources extractives), fournis par des personnes ressources du terrain.

Rôle des partenaires locaux

Les ACNG étaient responsables d'impliquer leurs partenaires : remontée des attentes, analyses contextuelles, identification des enjeux prioritaires. Ceux-ci ont participé aux ateliers inter-cibles (parfois participation majoritaire), aux consultations techniques (à chaque fois), et ont nourri la rédaction grâce à leur expertise du terrain.

3. Changements au niveau des cibles stratégiques

Le nouveau cycle CSC introduit plusieurs ajustements significatifs afin de renforcer la cohérence, la lisibilité et l'efficacité collective. Au départ des cibles du CSC RDC 2022-2026, les principales modifications visent :

- **1/ Cible Genre** : recentrée sur les approches spécifiques, avec une offre structurée transversale pour les autres ACNG, en tant qu'élément accélérateur de changement et proposer un trajet transversal pour l'ensemble des membres du CSC et leurs partenaires
- **2/ Cible Ressources naturelles** : recentrée sur la gouvernance des ressources naturelles **extractives** (minière et forestière) ; l'approche environnementale devient transversale.
- **3/ Cible Éducation** : intégration renforcée des synergies (gouvernance, genre, santé, environnement) et articulation avec la formation professionnelle.
- **4/ Cible Santé** : intégration de structures existantes dans la coordination des acteurs de santé, pour ne plus dupliquer les lieux.
- **5/6/ Cibles Agriculture / Entrepreneuriat** : travaux de clarification pour éviter les chevauchements entre les deux cibles + intégration des activités sylvicoles et pastorales dans la cible « Agriculture » et « notion d'**employabilité** » dans la cible entrepreneuriat
- **7/ Cible Gouvernance & Droits humains** : ouverture renforcée vers la **cohésion sociale** et articulation avec les autres cibles.
- **8/ Cible Culture** : maintien justifié par les évolutions sectorielles récentes en RDC, avec accent sur les synergies inter-cibles et les technologies émergentes.
- **9/ Nouvelle cible** issue du CSC thématique Résilience, avec d'autres acteurs (qui étaient dans la cible « RN et Env ») agissant sur les écosystèmes avec une approche visant **l'harmonie et le bien-être entre humains et nature**.

4. Changements au niveau des ACNG participantes

- Certaines ACNG ont confirmé leur engagement dans les cibles existantes ; d'autres ont choisi de réorienter leur participation, notamment pour éviter une surcharge liée à une présence dans trop de cibles.
- Un équilibrage des participations a été opéré afin de rendre chaque cible dynamique, cohérente et adaptée aux expertises réelles des organisations.

5. Analyse de contexte générale

1. Introduction et objectifs

La République Démocratique du Congo (RDC) occupe une position géostratégique majeure en Afrique centrale. Avec ses vastes ressources naturelles, son potentiel agricole et énergétique, et une population en croissance rapide, le pays représente un levier déterminant pour la stabilité régionale. En 2025, la dynamique démographique est particulièrement frappante : au 4 décembre 2025, la population est estimée à 114,4 millions d'habitants, avec un âge médian extrêmement bas de 15,8 ans (Worldometer, 2025); mi-2025, elle était encore estimée à 112,8 millions, soit une augmentation d'environ 1,6 million de personnes en moins de six mois, illustrant un rythme d'accroissement exceptionnel et selon les projections des Nations Unies, la population congolaise devrait dépasser 218 millions d'habitants à l'horizon 2050, dont 57,7 % vivront en milieu urbain.

Cette croissance démographique exponentielle représente un défi considérable pour l'accès à l'emploi, les services sociaux de base, les infrastructures, la cohésion sociale et les perspectives de développement. Elle renforce, par ailleurs, la nécessité de dispositifs innovants et inclusifs en matière d'éducation, d'insertion socio-professionnelle et d'accompagnement des jeunes urbaines.

Cependant, malgré une croissance économique moyenne de 6 % depuis 2021 (*Banque mondiale*, 2025), la RDC demeure confrontée à une instabilité politique chronique, à une gouvernance fragile et à des crises humanitaires récurrentes.

Cette analyse contextuelle consolidée vise à fournir une lecture stratégique du contexte congolais en 2025, fondée sur les sources institutionnelles les plus récentes (OCHA, PNUD, PNSD, Référentiel commun de la société civile congolaise 2025). Elle identifie les dynamiques majeures influençant les interventions humanitaires et de développement, en particulier celles des acteurs de la coopération non gouvernementale belge (ACNG), dans une perspective d'approche Nexus humanitaire-développement-paix.

2. Contexte politique et sécuritaire

Malgré la tenue des élections générales de décembre 2023, la RDC reste marquée par une instabilité politique structurelle. La fragmentation politique, caractérisée par une multiplication de partis et de coalitions souvent peu structurés, s'accompagne d'un déficit de gouvernance et d'une centralisation excessive du pouvoir exécutif (CENI, 2024). Les institutions provinciales demeurent fragiles : les assemblées locales (provinciales) sont paralysées par des motions de censure répétées et des conflits de compétences entre exécutifs et législatifs. Toutefois, certaines initiatives récentes témoignent d'un renforcement progressif des capacités locales et d'un engagement des autorités provinciales à soutenir des programmes de développement socio-économique et d'éducation, notamment dans les provinces de l'Ouest et du Maniema.

Situation à l'Est du pays

À l'Est, la situation sécuritaire reste extrêmement préoccupante. Les provinces du Nord-Kivu, Sud-Kivu, Ituri, Tanganyika et Maniema connaissent des affrontements persistants impliquant les Forces Armées de la RDC (FARDC), divers groupes armés locaux, ainsi que des forces et milices étrangères, faisant de ce conflit un conflit multi-acteurs complexe. Parmi les groupes armés actifs figurent le M23/AFC, soutenu par le Rwanda, et de multiples factions dissidentes, certaines pro-gouvernementales, d'autres appuyées par des puissances régionales (ONU, Groupe d'experts 2025). Ces affrontements génèrent des violations massives des droits humains, incluant le recrutement et l'utilisation d'enfants, les violences sexuelles à l'encontre des femmes et des filles comme arme de guerre, ainsi que des déplacements massifs des populations (internes et vers pays voisins).

La MONUSCO a recensé 293 groupes armés dans les 5 provinces (Tanganyika, Mniema, Nord-Kivu, Sud-Kivu, Ituri) selon le P-DDRCS en fin octobre 2025. Le Programme de Désarmement, Démobilisation, Réinsertion Communautaire et Stabilisation (P-DDRCS), bien que lancé par le gouvernement pour stabiliser l'Est, ne bénéficie plus d'un soutien actif des autorités et peine à produire des résultats durables. Il a même été contre-carré par les autorités qui ont mis en place la loi sur la Réserve de l'Armée et de la Défense (RAD) .

L'état de siège, proclamé dans l'Ituri et le Nord-Kivu en avril 2021, a entraîné la mise en place de gouverneurs militaires dans ces provinces, mais la présence de structures d'administration parallèle et l'absence effective de certaines autorités locales compliquent encore la gouvernance. Les zones sous contrôle des groupes armés connaissent des restrictions humanitaires sévères, notamment en matière d'accès aux soins de santé et d'éducation, ainsi qu'une augmentation de l'impunité et de la fragilité des services judiciaires.

Les violences sexuelles, souvent utilisées comme arme de guerre, incluent le viol, le viol collectif et de masse, l'esclavage sexuel, les mariages forcés, la prostitution contrainte, ainsi que les grossesses précoces ou indésirées qui sont la conséquence de ces violences. Elles s'accompagnent de pénuries médicales sévères et d'un exode du personnel soignant, compromettant gravement les services de santé (dans les deux provinces de l'Est, 85 % des établissements de santé sont touchés par des pénuries médicales, tandis que près de 40 % ont connu un exode du personnel soignant).

L'implication de forces extérieures et la prolifération des groupes armés accentuent la complexité du conflit et la fragilité sécuritaire de l'Est de la RDC. Il convient aussi de considérer parmi les violations de la population congolaise, le recrutement, l'utilisation et l'esclavage sexuel d'enfants par les groupes armés.

La signature, le 04 décembre 2025, de l'Accord de Washington entre la RDC, le Rwanda et les États-Unis constitue une évolution diplomatique. L'accord prévoit une réduction des violences armées, le retrait progressif des forces étrangères et un renforcement de la coopération économique régionale. Toutefois, sa mise en œuvre reste incertaine : les réalités sécuritaires sur le terrain demeurent extrêmement tendues (avec notamment des bombardements dans le Sud-Kivu au lendemain de la signature), la progression du groupe armée M23/AFC vers Uvira (chef-lieu transitoire du gouvernement) 6 jours après et il n'existe aucun consensus au sein des institutions congolaises : des divergences étant visibles entre la Présidence, le Parlement et plusieurs acteurs politiques. Cette absence d'adhésion partagée réduit, à ce stade, l'impact potentiel de l'accord sur la stabilisation de l'Est.

Ouest de la RDC

Depuis 2022, l'Ouest de la RDC est également confronté à un conflit d'ampleur, bien que de nature différente. Les violences, localisées initialement à Kwamouth (Maï-Ndombe) à la suite de différends fonciers entre propriétaires Teke et fermiers majoritairement Yaka, se sont étendues principalement à quatre provinces : Maï-Ndombe, Kwilu, Kwango (dont certaines zones, comme les territoires de Popokabaka, situés à 200 à 300 km de l'entrée est du Kongo Central, selon l'itinéraire routier), et la commune rurale de Maluku (Kinshasa), touchant ainsi les périphéries de la capitale.

Le mouvement « Mobondo », pluriforme, mêlant violence, croyances traditionnelles et revendications sociales, illustre la complexité de ce conflit, qui va au-delà des simples affrontements ethniques et recouvre surtout des tensions socio-économiques, coutumières et administratives (voir recherche conjointe menée en 2025 par IPIS et la CDJP Kinshasa, avec l'appui de Caritas International Belgique).

Selon la Commission Diocésaine Justice et Paix (CDJP) de Kinshasa, plus de 3 000 personnes sont mortes et environ 550 400 déplacés internes ont été recensés en deux ans (Radio Okapi,

13/01/2025). Les violences y entraînent également des restrictions humanitaires et des atteintes aux droits humains, bien que moins systématiques que dans l'Est.

Depuis 2024–2025, de nouveaux foyers de tensions apparaissent également dans le Grand Équateur, notamment dans le Sud-Ubangi, où les conflits opposant les éleveurs « ngororo » aux communautés locales provoquent des affrontements meurtriers, des déplacements internes et une pression accrue sur les terres agricoles. Ces violences, encore peu documentées, s'ajoutent à l'extension géographique du conflit Mobondo et confirment une dynamique de fragilisation sécuritaire sur l'ensemble de l'Ouest.

À Kinshasa, la détérioration générale du contexte sécuritaire se manifeste aussi notamment par la recrudescence du phénomène « Kuluna », qui entraîne une hausse marquée du banditisme urbain ainsi que des attaques à main armée.

Enjeux communs et contexte général

Dans l'ensemble du pays, la prolifération des groupes armés, la porosité des frontières et les ingérences régionales compliquent la stabilisation. Les initiatives de paix régionales (Nairobi, Luanda, Doha, Washington) ont montré leurs limites, en partie à cause de l'exclusion de certains acteurs, de la faible implication de certains acteurs influents de la Communauté internationale en termes de mise en œuvre de sanctions ciblées et alignées et du manque de moyens de la société civile congolaise. Les violations des droits humains recensées par le Haut-Commissariat des Nations Unies confirment l'ampleur de la crise et la nécessité d'un mécanisme international d'enquête et de sanctions ciblées.

Les dynamiques de conflit interagissent désormais avec l'insécurité urbaine. À Kinshasa, la montée du banditisme de rue (« kuluna ») semble alimentée par la circulation d'armes légères, les déplacements massifs et, dans certains cas, par l'intégration de jeunes issus de milices rurales ou de zones de conflit. Cette porosité entre milices communautaires, groupes armés et gangs urbains accroît le risque de violence urbaine organisée, faisant peser une menace nouvelle sur la stabilité de la capitale.

Les développements récents en 2025 confirment l'aggravation simultanée des crises gouvernance-sécurité, la fragilité des réformes institutionnelles et la nécessité d'une coordination étroite entre diplomatie, sécurité et coopération civile pour renforcer l'autorité de l'État et protéger les populations vulnérables dans toutes les provinces affectées.

La montée des discours de haine est amplifiée par une désinformation massive circulant via les réseaux sociaux, utilisée pour manipuler l'opinion, attiser les tensions ethno-politiques et décrédibiliser des acteurs civiques. Ce phénomène fragilise la cohésion sociale et renforce les dynamiques de conflit.

3. Contexte socio-économique

L'économie congolaise demeure fortement informelle, extravertie et dépendante du secteur extractif (cuivre, cobalt, coltan, pétrole). Bien que la croissance avoisine 6 % par an (*Banque mondiale, 2025*), elle ne se traduit pas par une amélioration tangible du bien-être des populations : 71 % vivent sous le seuil de pauvreté, et 27 millions de Congolais connaissent une insécurité alimentaire sévère (*FAO, 2025*). Suivant la Banque mondiale, les secteurs non miniers devraient être le moteur de la croissance, avec des investissements dans la construction et les infrastructures qui devraient porter la croissance du PIB non extractif à 5,3 % d'ici 2027 (*Banque mondiale, 2025*).

La pression fiscale limitée (10 % du PIB) entrave les marges budgétaires. Les dépenses publiques restent concentrées sur le fonctionnement de l'administration centrale, au détriment des services sociaux et des investissements structurants.

Les inégalités régionales se creusent : les provinces minières (Haut-Katanga, Lualaba) concentrent la richesse, tandis que les zones rurales connaissent marginalisation et pauvreté chronique. L'initiative du couloir de Lobito, combinant infrastructures et accords miniers va sans doute renforcer cette inégalité entre provinces, sans garantie que ces accords miniers - économiques bénéficient in fine à la population du pays. L'agriculture, qui emploie 70 % de la population active, ne bénéficie que de 3 % du budget national (*Ministère de l'Agriculture, 2024*). Le déficit de gouvernance foncière et la faiblesse des infrastructures (routes, marchés, énergie) limitent l'accès au marché et compromettent la sécurité alimentaire. Les grèves dans les secteurs publics, notamment santé et éducation, accentuent la fragilité institutionnelle et sociale.

L'économie informelle absorbe près de 90 % de la main-d'œuvre, sans protection sociale, ce qui accentue la vulnérabilité structurelle.

Le taux de syndicalisation en RDC est faible, en raison principalement de la prédominance de l'économie informelle, concentrée sur l'agriculture de subsistance. Dans le secteur privé, le taux est extrêmement bas. Bien que la loi autorise le droit de se syndiquer, l'application effective est compliquée par la non-conformité des employeurs et les défis liés à l'organisation des travailleurs. La multiplication de syndicats, souvent peu structurés et faiblement représentatifs, fragilise davantage le mouvement syndical et limite sa capacité d'action.

Les Industries Culturelles et Créatives (ICC) pourraient participer à la croissance en RDC. Le développement des ICC est en effet un des axes prioritaires qui découle de la nouvelle loi sur la culture, adoptée en mars 2025, la première politique culturelle depuis l'indépendance en 1960.

Depuis plusieurs mois, la monnaie nationale connaît une appréciation notable face aux devises étrangères, mais les acteurs locaux soulignent qu'il s'agit d'une "appréciation trompe-l'œil". En effet, malgré la hausse du franc congolais, le niveau de vie de la population ne s'est pas amélioré : les prix des biens de première nécessité restent élevés et le pouvoir d'achat demeure très faible. La décorrélation entre la performance apparente de la monnaie et les réalités quotidiennes s'explique par la structure extravertie de l'économie et par sa forte dépendance au secteur minier, ainsi que par l'absence de mécanismes de redistribution efficaces. Cette situation alimente un sentiment de stagnation économique au sein de la population, qui perçoit peu ou pas les effets de la stabilisation monétaire annoncée.

4. Contexte démographique, social et migratoire

La RDC connaît une croissance démographique rapide (3,2 % par an) et un taux de dépendance élevé (92 %) (*UNFPA, 2025*). Cette dynamique exerce une pression accrue sur l'accès aux services sociaux de base, aux ressources naturelles et aux infrastructures urbaines.

Plus de 60 % de la population a moins de 25 ans, mais la faiblesse de l'éducation, du marché de l'emploi et de la formation professionnelle empêche la valorisation de ce dividende démographique.

Les déplacements forcés demeurent massifs : 5,5 millions de Personnes Déplacées Internes (PDI) et 2,8 millions de retournés, majoritairement dans les zones affectées par les conflits. A ces déplacements forcés, il convient de mentionner également l'exode rural qui touche les villes et les grands centres urbains en RDC. Cette migration des populations, principalement des jeunes, est causée par la pauvreté, le manque d'emploi... ce qui entraîne comme conséquences le surpeuplement urbain, l'insécurité alimentaire et le chômage accru. Pour y remédier, le gouvernement a lancé notamment le programme de développement local des 145 territoires qui vise le développement du milieu rural et la création des opportunités d'emploi pour retenir la population. Mais, aucun impact visible n'est enregistré à l'écriture de la présente note.

Les femmes et jeunes sont les plus touchés par la précarité et l'exclusion décisionnelle, malgré des avancées législatives sur la parité (*Loi sur la parité, 2015*).

La marginalisation socio-économique alimente les frustrations et, dans certains cas, les recrutements par des groupes armés.

5. Enjeux environnementaux, climatiques et sanitaires

La RDC abrite 60 % du massif forestier du bassin du Congo, essentiel à la régulation climatique mondiale. Cependant, la déforestation estimée à 500 000 ha/an et l'exploitation minière illégale menacent cet écosystème vital (REDD+, 2025). La faiblesse des institutions de contrôle, la corruption et la pression démographique aggravent la dégradation environnementale.

Les effets du changement climatique se traduisent par une multiplication des inondations, glissements de terrain et pertes agricoles et également par l'augmentation et la prévalence des maladies zoonotiques. Les populations rurales, dépendantes de l'agriculture, subissent une insécurité alimentaire chronique. Malgré l'existence du Code forestier (2002), la Loi de la Protection de l'Environnement (2011 et 2023), le Code de l'Eau (2015) le Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques et la Contribution Déterminée à l'échelle Nationale révisée (2021) et de la Politique nationale de l'environnement (2018), les mesures d'adaptation demeurent sous-financées. Les politiques environnementales continuent de manquer de moyens, bien que le pays se soit engagé dans plusieurs initiatives internationales, notamment la REDD+, le Fonds vert pour le climat et le Fonds Bleu du Bassin du Congo. L'évacuation des immondices et des déchets plastiques représente un défi important dans les villes et les centres urbains (notons que le Lac Kivu situé à la jonction des provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu est devenu le déversoir des déchets).

L'accès de la population à l'eau potable d'une source gérée en toute sécurité ou basique a diminué de 38% en 2000 à 36% en 2024. Pour l'accès à l'assainissement, la diminution est encore plus dramatique : baisse de 22% à 13% pendant la même période (Joint Monitoring Programme, 2025).

En réponse à la crise climatique croissante, le Président a annoncé, la création du « Couloir vert Kivu-Kinshasa ». Avec une superficie de 550 000 km², dont 285 000 km² de forêt primaire et 60 000 km² de tourbières intactes, ce projet vise à sauvegarder l'avenir du Bassin du Congo, le plus grand puits de carbone des forêts tropicales du monde. Ce Couloir va également contribuer à stimuler la croissance économique afin de réduire la violence et d'unir l'Est et l'Ouest de la RDC. Il permettra de transférer, chaque année, un million de tonnes de nourriture des Kivu vers Kinshasa. Un Fonds sera créé pour développer, le long du Bassin du Congo, des entreprises axées sur les énergies renouvelables, l'agriculture et la logistique. Pour ce faire, un investissement d'un milliard de dollars américains est nécessaire au cours des 3 à 4 prochaines années (<https://presidence.cd>, 2025). Ce processus est contrebalancé par la dynamique d'octroi de concessions minières, pétrolière ou portuaires dans des zones protégées (parc de la Virunga, Parc Marin des Mangroves, ...)

6. Contexte humanitaire et approche Nexus

Malgré les accords de paix de juin (RDC-Rwanda), de juillet (Doha) et de décembre (RDC-Rwanda) 2025, les affrontements entre le M23/AFC, les FARDC et autres groupes armés ont redoublé. Le M23/AFC administre désormais durablement plusieurs territoires, remplaçant les chefs coutumiers et imposant une gouvernance parallèle. Les violations massives des droits humains (en ce compris des droits de l'enfants) persistent : le BCNUDH a recensé 535 atteintes en juillet 2025, dont 87 % dans l'Est. Le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme évoque des crimes de guerre et crimes contre l'humanité.

Les pertes humaines atteignent un niveau inédit : 319 morts en juillet 2025 et 3 008 blessés par armes depuis janvier, dont 71% de civils. Les violences sexuelles augmentent de 38% par rapport au mois précédent. Les signalements de violences graves à l'encontre des enfants (dont le recrutement forcé des enfants dans les forces et groupes armés) ont triplé depuis janvier 2025.

Les violences sexuelles atteignent un niveau alarmant dans l'est, avec près de 900 viols en deux semaines recensés début février 2025. En 2024, plus de 130 000 cas avaient été signalés, dont plus de 70 % dans les provinces du Nord- et Sud-Kivu. Ces violences, utilisées comme arme de guerre par des groupes armés comme le M23/AFC, visent à briser les communautés locales.

Les survivantes peinent à accéder aux soins d'urgence. Les structures de santé sont endommagées, les stocks de contraceptifs pillés, et le manque de financement freine les opérations des acteurs humanitaires non gouvernementaux et onusiens en charge des questions de santé sexuelle et reproductive. Le délai critique de 72h pour une prise en charge efficace est souvent dépassé.

Les conséquences sont dévastatrices : VIH, grossesses non désirées, traumatismes psychologiques, exclusion sociale et précarité économique. Certaines femmes se retrouvent contraintes à l'exploitation sexuelle pour survivre. La suspension de l'aide américaine complique encore la situation. Sans soutien renforcé, des milliers de décès maternels, de grossesses non désirées et d'avortements non sécurisés sont à prévoir (*ONU Femmes*, 2025).

La population subit une exploitation économique systématique : confiscation des terres, taxation arbitraire et travaux forcés. Les acteurs locaux parlent d'économie de guerre planifiée'. Les fermetures d'aéroports, d'entreprises et d'infrastructures financières accentuent la précarité. Près de 10,3 millions de personnes se trouvent en insécurité alimentaire dans l'Est, dont 2,3 millions en situation d'urgence.

La RDC demeure donc le siège d'une des plus grandes crises humanitaires au monde. En 2025, environ 25 millions de personnes nécessitent une assistance humanitaire, dont 7 millions dans les provinces de l'Est. L'accès humanitaire est entravé par l'insécurité, les blocus imposés par les groupes armés et les restrictions administratives comme le souligne le rapport OCHA (septembre 2025) qui évoque la nécessité de renforcer la coordination entre acteurs humanitaires, de développement et de consolidation de la paix.

Cette crise se double en 2025 d'un effondrement des financements humanitaires : plusieurs bailleurs internationaux, notamment les États-Unis et certaines agences onusiennes, ont drastiquement réduit leurs contributions, entraînant la fermeture de programmes essentiels. En parallèle, les coupes budgétaires nationales touchent les secteurs clés de la justice, de la santé et du social, réduisant encore la capacité de l'État à répondre aux besoins urgents. La contraction simultanée des financements nationaux et internationaux crée un goulot d'étranglement critique qui aggrave la vulnérabilité des populations.

L'approche Triple Nexus s'impose comme un cadre stratégique pertinent pour articuler les réponses d'urgence et les programmes structurels dans les zones de conflit. Les ACNG belges, à travers le CSC-RDC, jouent un rôle pivot dans cette articulation.

7. Gouvernance et politiques publiques

La gouvernance congolaise demeure marquée par des réformes inachevées, un déficit de redevabilité et une justice sélective. Bien que la décentralisation ait été consacrée par la Constitution de 2006 et la loi de 2015, sa mise en œuvre reste incomplète. L'administration publique est encore fortement politisée avec une structure décisionnelle centralisée. Les entités territoriales décentralisées fonctionnent à double vitesse : des organes législatifs élus cohabitent avec des exécutifs locaux nommés, ce qui engendre des conflits institutionnels et une paralysie des administrations locales. Il y a lieu de mentionner le fait que de nombreux élus ont procédé par la corruption électorale. Ainsi, une fois aux affaires, ils ont tendance à récupérer (toujours par la corruption) ce qu'ils ont eu à donner aux électeurs, rendant ainsi très faible le contrôle citoyen. Le travail quotidien est réalisé majoritairement par des « nouvelles unités » sans matricule (statut). Vu leur profil fragile, cela ne permet pas une capitalisation des compétences et procédures locales. La société civile a donc aussi un rôle à jouer dans l'information et l'accompagnement et suivi des fonctionnaires locaux, forts démunis parfois.

Le Programme de développement local des 145 territoires constitue une initiative structurante, mais sa mise en œuvre souffre de lenteurs et de risques de détournement. La coordination entre les projets de développement et les cahiers des charges miniers reste faible. Malgré une mobilisation accrue des recettes publiques, la qualité de la dépense publique demeure insuffisante : la pression fiscale stagne à environ 10 % du PIB et les dépassements budgétaires persistent dans toutes les institutions.

L'Inspection Générale des Finances (IGF) et la Cour des comptes ont été réactivées, mais l'absence d'indépendance judiciaire entrave l'efficacité des contrôles. La justice à double vitesse mine les efforts de lutte contre la corruption. Le COREF, transformé en établissement public, représente un pas vers la modernisation des finances publiques, mais les priorités budgétaires demeurent déconnectées des besoins de la population. Les revenus infranationaux mobilisés grâce à l'exploitation minière et les différents projets réalisés par les entreprises minières restent sans impact réel sur les communautés.

Il reste que le Plan National Stratégique de Développement (PNSD) et la Vision 2050 constituent les cadres de référence de la politique publique congolaise. Cependant leurs objectifs – diversification économique, réduction de la pauvreté, gouvernance et inclusion – restent largement théoriques faute de mécanismes opérationnels de mise en œuvre. Les politiques sectorielles (agriculture, santé, éducation, genre, culture) souffrent d'un déficit de coordination et d'un sous-financement chronique. Les thèmes transversaux – égalité de genre, environnement, gouvernance – sont institutionnellement reconnus mais faiblement intégrés dans les budgets-programmes.

La Politique Nationale de Réforme de la Justice (PNRJ), 2017-2026, qui constitue le document de référence pour l'amélioration du système de justice, ne joue pas le rôle attendu d'elle. Ce document est en cours d'évaluation/de révision. Il a pour vocation de promouvoir le pluri juridisme en mettant en avant l'importance des mécanismes de justice communautaire qui, à ce jour, évoluent en contre-courant avec les mécanismes de justice institutionnelle. La carence des acteurs judiciaires dans la plupart des contrées rurales/reculées, l'absence des infrastructures, la modicité des rémunérations du personnel, la corruption sont des éléments marquants dans ce secteur. Il est à noter que depuis le début du dernier trimestre 2025, le M23/AFC recrée un système de justice parallèle dans les zones occupées, en dehors de tout cadre des réformes et dynamiques nationales en cours, contraignant la population à un nouvel ordre judiciaire non officiel et non reconnu par l'Etat central.

Le 26 mai 2025, la RDC a adopté sa Politique Nationale de Justice Transitionnelle (PNJT). Son objectif principal est de permettre aux générations présentes et futures de vivre dans un environnement pacifié, en s'appuyant sur la recherche de la vérité, les poursuites judiciaires, les réparations et les réformes institutionnelles. Bien avant la PNJT, le Chef de l'Etat congolais a promulgué le 26 décembre 2022 la loi fixant les principes fondamentaux relatifs à la protection et à la réparation des victimes de violences sexuelles liées aux conflits et des victimes des crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité. C'est sur la base de cette loi que le Fonds national des réparations des victimes de violences sexuelles liées aux conflits et des victimes des crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité (FONAREV) a été mis en place.

Plus spécifiquement, sur la thématique de la justice transitionnelle, le nombre de procès menés par les juridictions militaires congolaises pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité ont largement augmenté les 20 dernières années. Mais des efforts restent à faire pour augmenter l'indépendance et l'accessibilité de la justice et la capacité de la justice civile à mener de tels procès. Des délais dans l'adoption d'une Politique nationale de la JT freine également la mise en place d'autres institutions de justice transitionnelle pouvant compléter les poursuites judiciaires. Et là où de telles institutions ont été mise en place (CPVJR, FONAREV, FRIVAO) leur gouvernance et mise en œuvre peine.

8. Société civile et espace civique

La société civile congolaise, pluraliste et dynamique, joue un rôle essentiel dans la gouvernance démocratique, le plaidoyer et le contrôle citoyen. Le Référentiel commun de 2025 a permis une harmonisation du discours autour de la paix et de la cohésion nationale. Néanmoins, les OSC demeurent confrontées à des contraintes structurelles : manque de financement durable, dépendance aux bailleurs étrangers, et politisation de certains réseaux. L'espace civique reste sous pression sur tout le territoire et en constant rétrécissement, notamment dans les zones de conflit où les activistes subissent des intimidations et arrestations arbitraires (*Amnesty International, 2025*). Les défenseurs des droits humains et environnementaux sont ciblés dans l'ensemble du pays, que ce soit au niveau national, provincial et surtout local (grassroot), particulièrement dans les zones minières et agricoles sous contrôle rebelle. La résilience des acteurs locaux dépend de leur capacité à agir en réseau, du renforcement de leurs capacités de plaidoyer et de protection.

Le paysage des acteurs internationaux en RDC est dominé par les organisations internationales (ONU, UE, Banque mondiale, OIM) et les partenaires bilatéraux. L'Union européenne, à travers son programme Multiannual Indicative Programme (MIP 2021–2027), soutient la gouvernance, la résilience et la transition écologique.

Cependant, leurs capacités ont été fortement affectées par les coupes budgétaires (notamment certaines agences des Nations Unies qui réduisent jusqu'à 50% leur effectif) et les risques liés aux coupes prévues par la Belgique.

9. Conclusion – Leviers de synergie

L'analyse met en évidence une crise systémique où les dimensions politiques, sécuritaires et socio-économiques s'interconnectent. L'alignement des interventions des ACNG avec les priorités du terrain, couplé à un dialogue politique renforcé, est essentiel pour maximiser l'impact collectif. Le renforcement de la société civile, la promotion du genre, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, le renforcement de la gouvernance et la transition écologique constituent des leviers prioritaires pour une coopération durable et résiliente.

La RDC est à un tournant critique de son développement. Les crises multiples demandent des leviers de transformation forts :

- une coordination renforcée entre acteurs humanitaires, de développement et de paix,
- le renforcement de la cohabitation pacifique et de la cohésion sociale,
- le renforcement des capacités locales,
- la promotion de la gouvernance inclusive et de la transition écologique,
- la valorisation du rôle de la société civile dans la reconstruction nationale.

La réussite des stratégies conjointes des ACNG belges et de leurs partenaires dépendra de leur capacité à conjuguer urgence humanitaire, consolidation de la paix et développement durable, au service d'une RDC résiliente, souveraine et équitable.

Leçon apprise du CSC 2022-2026 :

Le contexte étant extrêmement changeant en RDC et dans la région des Grands Lacs, une mise à jour de l'analyse de contexte annuelle au niveau du CSC sera réalisée chaque année, avec révision de l'analyse des risques et adaptation des trajets d'apprentissage, le cas échéant.

Sources principales

- Analyse de contexte du CSC-RDC mise à jour régulièrement depuis 2022
- Echanges entre les ACNG et l'Ambassade, entre autres lors de FABAC
- Référentiel commun de la société civile congolaise pour la paix, juillet 2025
- OCHA, *Humanitarian Needs Overview*, septembre 2025
- Banque mondiale, *RDC – Economic Update 2025*
- PNUD, *Rapport sur le développement humain, 2025*
- ONU femmes, *Crise à l'Est de la RDC : les femmes demeurent les premières victimes du conflit*. 2025
- PNSD et Vision 2050, Gouvernement de la RDC
- BCNUDH, *Rapport mensuel sur la situation des droits humains*, 2025
- UE, *Règlement 2025/451 sur les sanctions RDC – M23/AFC*
- Conseil de Sécurité, Rapport final du groupe d'experts sur la RDC, S 2025/446, Juillet 2025
- *Atelier interprovincial* (Nord-Kivu, Sud-Kivu, Maniema, Ituri et Tanganyika) d'analyse contextuelle d'ensemble du recours aux enfants par les forces et groupes armés comme soldats/ Actualisation de la cartographie des groupes armés en 2025 tenu à Beni, Nord-Kivu, RDC (OSC, Monusco, P-DDRCS/)
- Worldmeters info, statistiques démographiques mondiales.

6. Analyse des risques

Synthèse des mesures

Les deux pages qui suivent reprennent en synthèse les mesures et priorisations au vu de leur efficacité à intervenir sur plusieurs risques. Elles sont suivies de la matrice détaillée.

1. Renforcer la coordination, les alliances et la communication inter-acteurs

(Priorité absolue – impact transversal)

Pourquoi ? Beaucoup de risques (sécuritaires, institutionnels, opérationnels, politiques) proviennent d'un manque de coordination ou d'une fragmentation de l'action.

Mesures clés :

- Participer activement aux forums, clusters, plateformes de coordination et renforcer celles qui existent ;
- Construire des alliances inter-ONG (nationales et internationales) pour harmoniser les approches, partager les ressources et porter des messages communs ;
- Assurer une communication cohérente vis-à-vis des autorités, partenaires et bailleurs ;
- Renforcer les canaux de circulation de l'information sécuritaire et opérationnelle (ex. INSO, ambassades, plateformes locales).

Effets attendus :

- meilleure anticipation des crises
- continuité institutionnelle malgré l'instabilité
- réduction des duplications et meilleure efficacité opérationnelle

2. Renforcement des capacités des acteurs locaux et transfert de compétences

(Priorité stratégique – résilience du système)

Pourquoi ? La fragilité de la société civile, des institutions locales et des OSC est une cause racine identifiée dans plusieurs risques (économiques, institutionnels, politiques).

Mesures clés :

- Renforcement des capacités techniques et institutionnelles des partenaires locaux ;
- Développement du leadership communautaire (y compris des femmes et jeunes) ;
- Travail en réseau et mécanismes de peer-learning ;
- Ne pas créer de nouvelles OSC qui seraient concurrentes mais renforcer celles existantes.

Effets attendus :

- pérennité accrue des actions
- meilleure gouvernance et réduction des risques de corruption
- réduction de la dépendance à l'aide internationale
- amélioration de l'accès aux bénéficiaires

3. Plaidoyer structuré et multi-acteurs (État, bailleurs, OSC, institutions internationales)

(Priorité politique et institutionnelle – indispensable pour réduire les risques macro)

Pourquoi ? Plusieurs risques (corruption, instabilité politique, fiscalité opaque, accès humanitaire restreint) sont systémiques et ne peuvent être atténués qu'à travers une pression collective.

Mesures clés :

- Plaidoyer coordonné auprès du gouvernement pour améliorer la transparence, fiscalité claire, redevabilité et environnement juridique ;
- Plaidoyer pour un cadre réglementaire flexible, la protection des défenseurs des droits humains et la reconnaissance des besoins humanitaires ;
- Promotion de la culture de paix, coexistence communautaire et prévention des violences ;

Effets attendus :

- réduction des risques politiques et institutionnels
- protection accrue des droits humains
- environnement enabling pour les ONG

4. Plans de contingence, préparation aux urgences et mécanismes de sécurité

(Priorité opérationnelle – pour risques sécuritaires & catastrophes)

Pourquoi ? Beaucoup de risques ont un impact direct sur la sécurité physique, l'accès aux zones, la continuité des programmes.

Mesures clés :

- Élaborer / mettre à jour des plans de contingence (catastrophes, pandémies, crises sécuritaires) ;
- Développer ou réviser les plans d'évacuation, de sécurité et de continuité d'activité ;
- Renforcer les systèmes d'alerte précoce et la préparation communautaire ;
- Mettre en place des protocoles de communication sécurisée pour le personnel et les défenseurs des droits humains.

Effets attendus :

- continuité des opérations malgré les crises
- réduction de l'exposition du personnel
- amélioration du temps de réaction
- meilleur accès aux communautés

5. Flexibilité financière et diversification des financements

(Priorité économique – essentielle pour résilience organisationnelle)

Pourquoi ? L'inflation, les coupures d'aide internationale et la fragilité institutionnelle rendent indispensable une stabilité financière.

Mesures clés :

- Diversifier les sources de financement (multibailleurs, fonds locaux, contributions membres) ;
- Prévoir des clauses d'ajustement à l'inflation dans les contrats ;
- Introduire de la flexibilité budgétaire dans les projets (réallocation possible en cas de crise) ;
- Soutenir les mécanismes communautaires (caisses de solidarité, AGR, inclusion financière).

Effets attendus :

- réduction des ruptures de financement
- meilleure adaptation aux fluctuations macro-économiques et aux chocs
- soutien durable aux populations vulnérables

6. Promotion de la gouvernance environnementale et gestion durable des ressources

(Priorité écologique – limite les risques à long terme)

Mesures clés :

- Projets d'agroécologie, reforestation, restauration des écosystèmes ;
- Gouvernance environnementale participative avec communautés et autorités locales ;
- Prévention de l'accaparement des terres, exploitation abusive de l'eau, déforestation.

Effets attendus :

- réduction des facteurs humains pouvant aggraver les catastrophes naturelles
- renforcement de la résilience des ménages
- contribution à la stabilité sociale

7. Approches communautaires, Nexus et implication des populations locales

(Priorité transversale – condition du succès des interventions)

Pourquoi ? L'acceptation sociale et la confiance communautaire sont essentielles pour l'accès humanitaire et la durabilité des projets.

Mesures clés :

- Approches Nexus (humanitaire – développement – paix) ;
- Implication des communautés dans la conception et le suivi des projets ;
- Dialogue communautaire pour prévenir tensions entre PDI et communautés hôtes ;
- Travail sur les masculinités positives, leadership féminin, gouvernance locale.

Effets attendus :

- meilleure acceptabilité sociale
- prévention de conflits locaux
- durabilité renforcée

Description des risques	Impact sur les cibles stratégiques	P	I	S	Mesures de gestion / mitigation
ECONOMIQUES ET FINANCIERS					
La réduction des financements internationaux complique la mise en œuvre du principe « leave no one behind »	•Capacité réduite d'intervention, d'appui et de réponse aux besoins. •Risque de rupture de partenariats et de rejet des projets faute de ressources suffisantes. •Perte de continuité opérationnelle et d'impact.	3	3	9	•Mutualiser les ressources humaines et logistiques, renforcer les synergies et la complémentarité entre organisations. •Diversifier les financements •Inclure des clauses d'ajustement à l'inflation dans les contrats de financement. •Renforcer la communication transparente avec les partenaires et les communautés. •Impliquer davantage les populations locales dans la co-construction des projets.
L'inflation persistante réduit le pouvoir d'achat des ménages et accroît leur vulnérabilité.	•Augmentation de la vulnérabilité socio-économique des ménages. •Diminution de l'efficacité des interventions si les coûts augmentent plus vite que les budgets.	3	2	6	•Développer et adapter les programmes de transferts monétaires. •Intégrer des actions de relèvement économique et soutenir l'emploi local et les activités génératrices de revenus (AGR). •Appuyer la mise en place de cadres de gestion économique communautaires, caisses de solidarité, et mécanismes de résilience. •Indexer les salaires sur des devises stables (USD, EUR) pour préserver le pouvoir d'achat du personnel local.
Des collaborations même indirectes avec des groupes armés (M23/AFC) peuvent entraîner une non-conformité aux sanctions internationales .	•Suspensions de financements et risques graves pour la réputation institutionnelle. •Pression accrue sur les organisations locales exposées à ces dynamiques.	2	3	6	•Mettre à jour et appliquer strictement les politiques internes de conformité. •Renforcer les processus de diligence raisonnable (« due diligence ») sur les partenaires locaux. •Favoriser la mise en réseau des acteurs et organiser des espaces d'échange sur les stratégies d'évitement (ex. Fabac)
La société civile locale demeure fragile en raison d'un accès limité aux ressources financières , d'une forte dépendance aux bailleurs, et de pressions politiques ou institutionnelles.	•Vulnérabilité financière croissante et perte d'autonomie stratégique. •Réduction de l'espace démocratique. •Baisse des capacités financières et opérationnelles conduisant à un turnover élevé. •Risques accrus de fraude, corruption ou comportements opportunistes.	2	2	4	•Diversifier les sources de financement et renforcer le plaidoyer auprès de multiples bailleurs. •Éviter de créer de nouvelles structures concurrentes ; privilégier le renforcement des OSC existantes. •Prévenir l'instrumentalisation de la société civile et éviter de la pousser à se disperser pour capter des financements. •Instaurer un dialogue permanent entre ONG internationales et nationales pour favoriser le transfert de compétences.

	•Faible qualité des interventions et absence de pérennité des actions.				•Appuyer les plaidoyers pour renforcer l'autonomie financière de la société civile congolaise •Renforcer la gouvernance interne via des documents et procédures officielles. •Promouvoir les principes de décolonisation de l'aide et contribuer à la légitimité des organisations locales.
La diminution de la production alimentaire , liée entre autres à l'occupation des terres par des groupes armés, et des populations déplacées, entraîne une aggravation de la malnutrition.	•Augmentation des taux de malnutrition et de la mortalité infantile. •Pression accrue sur les programmes nutritionnels et de sécurité alimentaire. •Dépendance renforcée à l'aide externe. • Défaillance des marchés agro-alimentaires locaux •Tensions, violences et banditisme...	2	3	6	•Soutenir et renforcer la production agricole locale. •Appuyer les politiques d'accès à des semences locales de qualité et encourager une révision du modèle économique orienté vers l'exportation. •Promouvoir des AGR et des mécanismes d'inclusion financière pour les ménages vulnérables. •Développer un modèle intégré de pôle alimentaire urbain pour faciliter l'accès aux aliments locaux nutritifs en lien avec les marchés
SECURITAIRES					
Présence de violences faites aux femmes et enfants, recrutement et utilisation d'enfants par des groupes armés, propagation des MST, et ciblage des défenseurs et défenseuses des droits humains par des acteurs armés.	•Accroissement des besoins de protection, santé, psychosocial et juridique. •Mise en danger du personnel local et partenaires engagés dans la défense des droits humains. •Risque de retrait ou suspension d'activités dans certaines zones.	3	3	9	•Garantir l'anonymat et sécuriser les communications des défenseurs des droits humains. •En cas de danger, faciliter la mise en relation avec des ONG internationales pour relocalisation ou protection. •Renforcer le plaidoyer pour des couloirs humanitaires sûrs. •Appuyer les relais communautaires pour les réponses sanitaires et juridiques, y compris kits d'urgence. •Travailler sur les masculinités positives et l'autonomisation des femmes leaders. •Engager le CICR pour rappeler aux groupes armés et communautés les principes du droit humanitaire. •Offrir des alternatives économiques pour les parents et jeunes afin de prévenir le recrutement.
Les zones contrôlées par des acteurs illégaux limitent l'accès humanitaire et compliquent la mise en œuvre des projets.	•Absence d'interlocuteurs fiables et difficultés de coordination. •Complexité accrue de la conception et mise en œuvre des programmes. •Réduction de l'espace opérationnel et humanitaire.	3	3	9	•Introduire davantage de flexibilité budgétaire pour adapter les interventions au contexte. •Recruter ou identifier des personnes ressources locales fiables. •Renforcer la coopération entre ONG, autorités légitimes et partenaires techniques. •Encourager l'approche Nexus et la coordination entre acteurs.

L'insécurité urbaine, les actes de banditisme exposent les infrastructures et le personnel aux violences et dommages physiques.	• Destruction d'infrastructures et risques physiques pour les équipes. • Violations des droits humains, y compris violences basées sur le genre (VBG) et personnes plus vulnérables. • Enrôlement de jeunes dans des activités criminelles en raison du chômage élevé.	3	2	6	• Soutenir l'entrepreneuriat des jeunes pour réduire leur vulnérabilité socio-économique. • Développer et actualiser les plans de sécurité internes des ONG. • Mettre en place des canaux d'information fiables entre partenaires, y compris les ambassades. • Renforcer la collaboration avec INSO et autres mécanismes de suivi sécuritaire.
Les déplacements massifs aggravent la vulnérabilité des populations et créent une pression importante sur les services de base dans les communautés d'accueil.	• Dégradation des conditions de vie des groupes ciblés (nutrition, hygiène, besoins essentiels). • Nécessité de réorienter ou renforcer les services de base et les interventions de développement. • Risques accrus de tensions et conflits entre communautés hôtes et populations déplacées (surpopulation, compétition pour les ressources).	3	3	9	• Encourager une approche Nexus (humanitaire-développement-paix) pour une réponse intégrée. • Élaborer et mettre en œuvre des plans de contingence adaptés aux mouvements de population. • Renforcer les capacités nationales de préparation et réponse aux urgences. • Favoriser la synergie des actions via les clusters et mécanismes de coordination.
La revendication ou perception forcée de taxes et impôts par des acteurs étatiques ou non étatiques peut menacer la sécurité du personnel et perturber les activités.	• Menace directe sur l'intégrité physique du personnel. • Risque d'arrêt ou de suspension des activités dans les zones concernées. • Augmentation des coûts et retards opérationnels.	3	2	6	• Faire valoir les régimes d'exemption humanitaire en vigueur. • Renforcer le dialogue via les forums et plateformes de coordination des ONG. • Réaliser des évaluations ex-ante et à mi-parcours pour anticiper les risques liés à la fiscalité locale. • Porter la question dans le dialogue institutionnel entre bailleurs et gouvernement pour obtenir des allègements ou clarifications réglementaires.
OPERATIONNELS					
Les capacités limitées des partenaires locaux , tant sur le plan institutionnel que financier, peuvent affecter la qualité et la rapidité de la mise en œuvre des programmes.	• Ralentissement de l'exécution et diminution de l'efficacité des interventions. • Réduction de la couverture géographique et du nombre de bénéficiaires. • Risque de non-pérennité des actions et dépendance accrue à l'appui externe.	2	3	6	• Renforcer la formation, l'apprentissage mutuel et le transfert de compétences. • Établir des contrats de partenariat dans une logique de renforcement durable et progressif. • Assurer un accompagnement institutionnel continu aux structures étatiques et OSC. • Mettre en place des outils de suivi et d'appui technique réguliers.

Les catastrophes naturelles et crises sanitaires peuvent provoquer des destructions majeures, perturber les activités et mettre en danger les communautés et les équipes.	•Dommages aux infrastructures et déplacement massif de populations. •Pertes en vies humaines et dégradation de la biodiversité. •Impacts graves sur la santé des populations et augmentation des besoins humanitaires. •Perturbation ou suspension des activités programmatiques.	2	3	6	•Promouvoir des projets de protection et restauration des terres, ressources en eau et zones forestières. •Renforcer les systèmes d'alerte précoce et la préparation communautaire. •Mettre à jour les plans de sécurité, de contingence, d'évacuation et de continuité des opérations. •Développer des plans locaux d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. •Former les équipes sur les comportements à adopter en cas de catastrophe. •Intégrer une approche Nexus incluant la recherche et l'analyse de risques structurels.
Les contraintes physiques ou sécuritaires (barrages...) peuvent limiter l'accès, interrompre les chaînes logistiques et mettre en danger le personnel.	•Limitation ou impossibilité d'accès aux zones et aux bénéficiaires. •Rupture ou retard dans la chaîne logistique et livraison des biens essentiels. •Diminution de la portée des interventions et augmentation des coûts opérationnels.	3	2	6	•Renforcer le dialogue entre les trois piliers du Nexus pour améliorer le partage d'informations. •Diversifier les routes et moyens logistiques afin de limiter la dépendance à un seul axe. •Établir et négocier des accords d'accès avec les autorités et communautés. •Améliorer la sécurisation des trajets et évaluer la fiabilité des transporteurs.
POLITIQUES ET INSTITUTIONNELS					
L' instabilité politique et la faiblesse institutionnelle perturbent la coordination avec les autorités et peuvent remettre en cause la continuité des programmes.	•Perturbation de la coordination avec les autorités nationales. •Ralentissement ou fragilisation des actions de développement. •Faible cohérence des politiques publiques, accentuant les tensions et réduisant l'accès aux droits. •Coordination complexe des projets/programmes ; risques pour les droits humains.	3	3	9	•Renforcer le plaidoyer auprès des autorités et adapter les partenariats aux évolutions politiques. •Favoriser les alliances entre ONG (nationales et internationales) pour garantir une continuité institutionnelle. •Développer des positions communes pour la communication avec les autorités. •Renforcer le plaidoyer auprès des acteurs bilatéraux et multilatéraux impliqués en RDC.
La corruption, la mauvaise gestion des ressources publiques et l'absence de redevabilité limitent la capacité de l'État à fournir	•Risques financiers (ex. rançons, pertes de fonds, effets indirects). •Réduction de l'accès aux droits fondamentaux et aux services sociaux de base. •Non-réalisation ou retards dans les	2	3	6	•Valoriser la coopération avec les institutions internationales (FMI, BM, etc.) pour encourager les réformes de transparence. •Clarifier le cadre administratif et fiscal applicable aux ONGI pour éviter les zones d'interprétation. •Encourager la transparence fiscale en initiant un dialogue visant à

des services essentiels et affectent la transparence des relations avec les ONG.	programmes. •Réduction de l'espace civique et affaiblissement des acteurs locaux. •Faible transparence dans la gestion publique, compliquant les partenariats et la conformité.				rendre publiques les obligations fiscales des ONG.
La gestion non durable des ressources naturelles entraîne une dégradation des écosystèmes et accentue la pauvreté.	•Perte d'écosystèmes essentiels. •Aggravation de la vulnérabilité et de la pauvreté dans les zones rurales. •Réduction de la résilience des communautés face aux chocs environnementaux.	2	2	4	•Promouvoir des projets d'agroécologie, de reforestation et d'utilisation équitable des ressources naturelles. •Appuyer des mécanismes de gouvernance environnementale participative. •Encourager les démarches communautaires de protection des terres et ressources en eau.
Les incertitudes et tensions entourant les processus électoraux peuvent fragiliser la société civile, l'espace démocratique et la mise en œuvre des programmes.	•Fragilisation de la durabilité des actions et imprévisibilité du contexte opérationnel. •Risques accrus pour les droits humains et la sécurité des acteurs locaux. •Ralentissement ou perturbation des programmes.	2	2	4	•Renforcer les approches communautaires pour consolider la résilience locale. •Identifier d'autres bailleurs et acteurs afin de mettre en place des stratégies multi-acteurs et diversifier les financements des OSC locales. •Encourager le travail en réseau. •Continuer le plaidoyer pour des programmes pluriannuels et pour maintenir un cadre réglementaire flexible permettant l'adaptation rapide.

4. Présentation des cibles stratégiques 2027-2031

CIBLE 1 – Genre

L'approche stratégique vise à institutionnaliser l'égalité de genre dans l'ensemble des interventions en renforçant les cadres nationaux, les capacités des acteurs et les mécanismes de redevabilité. Elle soutient la transformation des normes sociales discriminantes et l'autonomisation des femmes, des filles et des groupes marginalisés, conformément aux politiques nationales de promotion du genre.

Le sondage réalisé en 2025 auprès des ACNG et leurs partenaires, met en évidence la coexistence d'un noyau d'organisations disposant d'une expertise spécifique et d'un ensemble plus large d'acteurs intégrant le genre uniquement de façon transversale, avec un besoin explicite de méthodologies, d'indicateurs et d'espaces d'apprentissage. Cette analyse justifie une réorientation : concentrer les activités stratégiques sur les acteurs spécialisés, tout en offrant des trajets d'apprentissage structurés aux autres pour renforcer leur intégration transversale.

Cette approche à deux vitesses permet de conjuguer expertise et diffusion du mainstreaming, afin d'accroître la cohérence et l'impact collectif des ONG belges sur l'égalité de genre en RDC.

CIBLE 2 – Ressources naturelles extractives

L'approche privilégie le renforcement de la gouvernance du secteur extractif par l'opérationnalisation des cadres légaux, l'amélioration de la transparence et la consolidation de la participation des communautés. Elle structure des actions coordonnées de monitoring, de formation et de plaidoyer pour garantir l'application effective des obligations légales, notamment les mécanismes de redevabilité et de redistribution. Elle renforce les capacités des institutions locales, des défenseurs des droits humains et des organisations communautaires. Elle favorise des cadres de dialogue multi-acteurs afin de prévenir les conflits, améliorer la gestion durable des ressources et assurer une meilleure protection des droits.

CIBLE 3 – Éducation/Formation Professionnelle

L'approche stratégique vise le renforcement du système éducatif national par l'amélioration de sa gouvernance, de sa qualité et de son accessibilité, en articulation étroite avec les stratégies sectorielles. Elle soutient le continuum formation professionnelle – employabilité – entrepreneuriat pour répondre aux besoins économiques locaux et nationaux. Elle intègre les dimensions de résilience, citoyenneté, environnement dans les dispositifs éducatifs. Elle valorise les partenariats institutionnels et le développement des capacités locales pour assurer la pérennité des réformes.

CIBLE 4 – Santé

L'approche vise le renforcement systémique du secteur de la santé (système de santé officiel ou intégré et acteurs privés actuellement hors régulation), et contribuer à la CSU notamment par l'amélioration de la disponibilité, de la qualité et de la continuité des services essentiels. Elle soutient le développement des capacités des prestataires notamment par leur formation, la structuration des systèmes communautaires et l'amélioration de la gouvernance sanitaire. Elle intègre la prévention, la santé sexuelle et reproductive, la nutrition, la prise en charge des violences basées sur le genre, la santé mentale ainsi que la prévention, le diagnostic et la prise en charge des maladies transmissibles comme la tuberculose, la lèpre, les maladies non transmissibles (MNT) et autres maladies tropicales négligées (MTN). Elle promeut des dispositifs de coordination locale et institutionnelle pour améliorer la résilience des services en contexte de fragilité en veillant à ce que le soutien psychosocial soit un pilier essentiel de cette réponse intégrée.

CIBLE 5 – Systèmes agro-sylvo-pastoraux et alimentaires durables (S.A.S.P.A.D)

L'approche stratégique vise à professionnaliser les producteurs familiaux en renforçant leurs organisations, leurs capacités techniques et leur aptitude à influencer les politiques publiques liées aux systèmes alimentaires. Elle promeut l'agroécologie, l'agroforesterie, la sylviculture et l'élevage durable comme fondements d'une transition productive et résiliente, répondant simultanément aux défis de pauvreté rurale, d'insécurité alimentaire et de dégradation des ressources naturelles. Elle mobilise une attention accrue aux femmes, aux jeunes et aux peuples autochtones, majoritaires dans l'économie rurale mais encore marginalisés dans l'accès aux ressources et à la décision. Elle favorise des dispositifs de gouvernance territoriale et des chaînes de valeurs inclusives, en renforçant la cohérence des interventions et l'intégration de l'approche Nexus dans les zones vulnérables. Elle contribue ainsi au développement économique local par la promotion des modèles intégrés de pôles alimentaires péri-urbains, à la sécurisation alimentaire et à la stabilisation durable des territoires ruraux.

CIBLE 6 – Employabilité et Entrepreneuriat

L'approche stratégique se concentre sur la consolidation d'un écosystème d'insertion socio-professionnelle robuste, tant sur le volet emploi que l'entrepreneuriat, fondé sur l'amélioration d'une offre de formation basée sur les besoins du secteur privé et opportunités du marché, la structuration des services d'appui, la professionnalisation des MPME et la facilitation de l'accès aux financements. Elle renforce les compétences métiers et entrepreneuriales à travers des dispositifs intégrés de formation, d'incubation et de formalisation progressive. Elle favorise le développement de modèles économiques viables et innovants, notamment dans les filières porteuses. Elle met l'accent sur l'inclusion économique des femmes et des jeunes en tant que levier de croissance et de cohésion sociale.

CIBLE 7 – Gouvernance, droits humains et cohésion sociale

L'approche stratégique vise à renforcer une gouvernance inclusive, responsable et légitime dans un contexte marqué par la fragilité institutionnelle, les cycles de conflit et les tensions politico-communautaires. Elle contribue à la consolidation de l'État de droit en appuyant les institutions politiques, judiciaires, administratives et sécuritaires afin qu'elles répondent aux besoins des populations et soutiennent la prévention et la résolution des conflits ainsi que la cohésion sociale. Elle promeut et protège les droits humains — en particulier ceux des femmes, des enfants, des personnes déplacées et des groupes minorisés — à travers l'appui aux mécanismes de justice dans leurs pluralité (étatique, locales, transitionnelle ...), de médiation et de dialogue inclusif. Elle lutte contre la corruption et renforce la redevabilité via des initiatives de transparence et de contrôle citoyen, notamment dans la gouvernance locale et les finances publiques. Enfin, elle mise sur le renforcement de l'espace civique, de la société civile comme moteur d'éveil citoyen, de cohésion sociale et d'équilibre durable entre gouvernés et gouvernants.

CIBLE 8 – Culture

L'approche stratégique soutient la structuration du secteur culturel conformément à la nouvelle politique nationale en matière de culture et des arts. Elle renforce les capacités des acteurs culturels, les réseaux professionnels et les initiatives de création, tout en appuyant la valorisation du patrimoine et de la diversité culturelle. Elle vise à positionner les industries culturelles et créatives comme leviers de développement économique, d'innovation, d'inclusion et de cohésion sociale. Elle encourage les partenariats et l'intégration du secteur culturel dans les dynamiques territoriales et intersectorielles.

CIBLE 9 – Harmonie bien-être humain & nature (H.B-E.N)

L'approche vise à renforcer la gouvernance environnementale par la sensibilisation, la participation communautaire et l'influence sur les politiques publiques liées aux ressources naturelles. Elle appuie l'élaboration et l'opérationnalisation d'outils et de connaissances pour la conservation, la restauration et l'usage durable des écosystèmes. Elle promeut des initiatives économiques compatibles avec la biodiversité et la résilience climatique. Elle renforce les capacités des organisations locales pour prévenir les conflits liés aux ressources, assurer la justice environnementale et promouvoir la durabilité.

Concernant l'approche NEXUS

Dans les zones où des acteurs humanitaires interviennent, les cibles du CSC s'engagent à rechercher des complémentarités opérationnelles et stratégiques afin de garantir une approche Nexus cohérente et ce, dans chaque cible. Cela inclut la coordination sur la protection, la SDSR, la sécurité alimentaire, la santé, la gouvernance locale, les moyens de subsistance et la résilience des communautés, en tenant compte du contexte humanitaire, des risques des facteurs de tension sous-jacents, et des dynamiques de crise.

Cette approche s'appuie par ailleurs sur une dynamique transversale de cartographie des acteurs, d'apprentissage - capitalisation, coordination locale permettant d'identifier ce qui fonctionne, mutualiser les outils, adapter les pratiques aux réalités locales tout en veillant à ne pas exacerber les divisions existantes et à contribuer, dans la mesure du possible, à une paix locale.

Concernant les SYNERGIES ET COMPLEMENTARITES

Les membres du CSC réaffirment leur volonté de renforcer la cohérence, l'efficacité et la complémentarité de leurs interventions. Les synergies entre les neuf cibles constituent un pilier essentiel de cette ambition collective, permettant d'articuler les contributions sectorielles dans une logique intégrée, au service d'un développement inclusif, durable et fondé sur les droits.

Les approches collaboratives décrites dans les cibles s'inscrivent dans l'engagement des ACNG à promouvoir des **trajectoires transversales structurantes, communes à l'ensemble du CSC** :

- Genre, inclusion et droits des femmes et des jeunes ;
- Environnement, climat, ressources naturelles et résilience socio-écologique ;
- Gouvernance démocratique, participation citoyenne, cohésion sociale et droits humains (y compris droits de l'enfant, des populations marginalisées et droits syndicaux) ;
- Capitalisation, innovation, gestion des connaissances et apprentissage collectif ;
- Approche Nexus Humanitaire-Développement-Paix dans les zones affectées par des dynamiques de crise.

Ces trajectoires constituent le cadre de référence qui oriente les complémentarités entre cibles et assure la cohérence du CSC avec les priorités nationales, les politiques publiques sectorielles, les engagements internationaux et les principes de l'efficacité de l'aide.

Dans ce cadre, les ACNG veilleront à harmoniser les définitions, les approches et les méthodes de travail liées aux enjeux transversaux — notamment la résilience, le climat, le One Health, l'inclusion, le travail décent, la gouvernance des ressources, la participation citoyenne et la cohésion sociale — afin de garantir un langage commun et une mise en œuvre cohérente entre cibles.

CH 5-6-7 - Cible 1 : L'approche spécifique du genre

Contribuer à l'égalité entre les femmes et les hommes et à la justice de genre par le renforcement du pouvoir d'agir des femmes, des filles et des groupes marginalisés, la transformation des rapports sociaux de genre et la promotion de sociétés inclusives et équitables fondées sur le respect des droits humains.

Contexte et pertinence pour le développement

La RDC (République démocratique du Congo) a ratifié la CEDEF (Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes), le Plan d'action de Beijing et le Protocole de Maputo (Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des femmes), mais les progrès en matière de droits des femmes restent limités. Le cadre législatif national inclut la Constitution et diverses lois favorisant l'égalité, mais la représentation des femmes dans les postes électifs demeure faible et les réformes structurelles insuffisantes.

Le cadre stratégique et politique relatif à la promotion du genre fait référence à quatre principaux instruments : le PNSD (Plan national stratégique de développement) 2024-2028, la PNG (Politique nationale genre) et son plan d'actions (2009), la Stratégie nationale de lutte contre les SVBG (violences sexuelles et basées sur le genre) révisée en 2020, et la SNPM+ (Stratégie nationale de promotion de la masculinité positive) 2024-2028. Malgré cela, la RDC se classe 137^e sur 146 au Global Gender Gap Report 2024. Les femmes disposent d'un revenu médian inférieur et sont majoritairement cantonnées à l'économie informelle, avec une faible protection sociale (9,1 %). L'appui belge à l'autonomisation économique et à la formalisation est pertinent, avec un potentiel de croissance économique important.

Les femmes représentent 70 % de la main-d'œuvre rurale mais ne détiennent que 9 % des terres. Elles sont très exposées aux chocs climatiques. Des initiatives féminines en agroécologie existent mais demeurent peu soutenues. L'approche belge relie ainsi genre, climat et durabilité.

Les disparités persistent en éducation et santé : alphabétisation féminine à 66 %, faible accès à la contraception moderne, mortalité maternelle élevée (473/100 000, OMS – Organisation mondiale de la santé). Les grossesses précoces restent fréquentes. Le renforcement de la SDSR (santé et droits sexuels et reproductifs) est essentiel.

Les VBG (violences basées sur le genre) restent répandues : 37 % violences physiques, 15 % violences sexuelles, 31,3 % mariages précoces. Le conflit accentue ces vulnérabilités.

Dimension genrée du conflit à l'Est de la RDC

Depuis trois décennies, les violences dans l'Est touchent particulièrement les femmes et les filles. En 2023, plus de 113 000 violences sexuelles ont été documentées par PHR (Physicians for Human Rights). Ces violences, utilisées comme armes de guerre, s'accompagnent de fortes barrières d'accès aux soins, à la justice et au soutien psychosocial. Les conséquences incluent hausse des IST (infections sexuellement transmissibles), grossesses non désirées et fistules. L'UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance) note une augmentation de 40 % des violations graves envers les enfants.

Alignement stratégique et institutionnel

Lien avec les Objectifs de Développement Durable (ODD)

Les inégalités persistantes entre femmes et hommes freinent fortement la réalisation des ODD en RDC. L'ODD 5, dédié à l'égalité de genre, est transversal : ses avancées conditionnent les progrès dans plusieurs domaines clés.

- ODD 1 – Pas de pauvreté : la précarité économique des femmes limite la réduction de la pauvreté ; leur accès aux ressources productives est essentiel.
- ODD 3 – Santé et bien-être : l'amélioration de la santé sexuelle et reproductive et la lutte contre les violences sont indispensables à la santé globale.
- ODD 4 – Éducation de qualité : les inégalités scolaires persistent et freinent le développement du capital humain.
- ODD 8 – Travail décent et croissance économique : la participation économique des femmes est un moteur de productivité et de croissance inclusive.
- ODD 10 – Réduction des inégalités : les disparités de genre alimentent d'autres inégalités sociales et territoriales.
- ODD 16 – Paix, justice et institutions efficaces : dans un contexte de conflits, l'intégration du genre est essentielle pour réduire les violences et renforcer la cohésion sociale.

Ces interdépendances soulignent l'importance d'une approche systémique, combinant droits fondamentaux, participation des femmes et transformation des normes sociales. L'égalité de genre constitue ainsi un levier central pour la stabilité et le développement durable du pays.

Les organisations belges, fortes de leur expertise, peuvent contribuer à concrétiser ces engagements en appuyant la prévention des violences, l'accès à la justice, l'inclusion économique et la résilience communautaire.

Lien avec la coopération belge

La coopération belge au développement considère la prise en compte du genre comme une priorité transversale, tout en soutenant des interventions ciblées. Cette double approche correspond à la volonté d'agir simultanément sur les causes structurelles de l'inégalité et sur les besoins immédiats des populations les plus vulnérables. S'adresser aux besoins spécifiques ou stratégiques des femmes et/ou aux jeunes (dont les filles) est l'un des 3 accélérateurs clés définis par le Ministre.

Le Programme indicatif de coopération (PIC) 2023–2027 positionne les femmes et les jeunes comme des acteurs clés du développement. Les actions portent notamment sur :

- l'accès équitable à l'éducation, à la santé et à la SDSR (santé et droits sexuels et reproductifs), à la justice,
- L'insertion socioprofessionnelle et l'autonomisation économique,
- le renforcement du rôle des femmes dans la gouvernance locale et la consolidation de la paix,
- la prévention et la lutte contre les violences sexuelles et basées sur le genre.

La RDC étant un pays-priorité de l'agenda FPS (Femmes, Paix et Sécurité), la Belgique met l'accent sur la participation des femmes aux processus de paix, la protection des civiles dans les zones de conflit et l'accès des survivantes aux services essentiels.

La cible Genre contribue également à l'approche triple nexus humanitaire–développement–paix, en articulant la prévention des VBG et la protection des personnes en contexte de crise ; l'autonomisation économique et sociale comme levier de résilience ; l'implication accrue des femmes dans la gouvernance et les processus de paix. Cette articulation favorise des actions durables, cohérentes et sensibles au contexte, notamment dans les provinces fragilisées par les conflits armés.

Lien avec la coopération européenne

L'Union européenne, à travers le GAP III (Gender Action Plan III, 2021–2025), fixe un objectif ambitieux : intégrer le genre dans 85 % de ses actions extérieures. En RDC, cette orientation se traduit par un soutien axé sur : la participation politique et économique des femmes, la prévention et la lutte contre les VBG, l'éducation et la SDSR, la transition verte et numérique dans une perspective de justice climatique et d'inclusion.

La convergence entre les priorités européennes et belges renforce la cohérence de l'action internationale en RDC. Les organisations belges, via le CSC, sont ainsi en mesure de jouer un rôle d'interface entre les initiatives locales, nationales et européennes, en soutenant des approches harmonisées et complémentaires.

Rôles et implications des partenaires

Les partenaires locaux jouent un rôle central grâce à leur ancrage territorial et leur connaissance fine des dynamiques communautaires. Ils contribuent à l'autonomisation économique et sociale des femmes et des filles, à la transformation des normes sociales et à l'intégration du genre dans l'éducation, la santé, l'agriculture et la gouvernance. Leur rôle est essentiel dans la prévention des VBG et dans la prise en charge holistique des survivant-e-s, qui nécessite un référencement efficace vers les organisations spécialisées du territoire et une coordination étroite entre acteur-ric-e-s. Ils travaillent également sur les masculinités positives et sur le renforcement des dynamiques communautaires de résilience.

Dans les zones touchées par le conflit à l'Est, leur présence permet de mieux adapter les réponses aux violences spécifiques et aux besoins des communautés. Enfin, ils garantissent la transversalité du genre dans les espaces de plaidoyer et collaborent avec les OSC belges, les autorités locales et les plateformes nationales pour assurer la cohérence, la qualité et la durabilité des interventions.

Leçons apprises du CSC précédent

Le programme 2022–2026 a permis d'importants progrès, mais a révélé plusieurs défis structurants à intégrer pour 2027–2031.

Synergies inter-cibles utiles mais inégales

La collaboration avec les cibles Droits humains, Santé, Éducation et Ressources naturelles a enrichi les analyses et renforcé la cohérence des interventions. Toutefois, ces synergies ont été mobilisées de manière irrégulière, soulignant la nécessité d'une coordination plus systématique.

Risque de dilution du genre

Le sondage de 2025 a montré que traiter le genre uniquement comme exigence transversale affaiblit son impact. Une minorité d'organisations développe des approches spécifiques, tandis que d'autres manquent de ressources ou de compétences. D'où la nécessité de mieux différencier les niveaux d'engagement et de renforcer l'accompagnement.

Masculinités : potentiel identifié, opérationnalisation limitée

L'analyse des masculinités, notamment militarisées, a été reconnue comme un levier important, mais reste peu intégrée dans les pratiques. Une systématisation est attendue pour 2027–2031.

Approches stratégiques

Nr.	Approches	Description des actions	Membres
1A	Sensibilisation pour œuvrer à l'autonomie économique et financière et à un travail décent	Valoriser, sur l'ensemble des canaux de communication, la contribution des femmes à l'économie rurale et urbaine et promouvoir un entrepreneuriat féminin durable (social, économique, écologique). Cette action vise aussi à renforcer leur accès aux droits, à l'éducation et à la formation, à des revenus décents, à la gouvernance des ressources et à la sécurité au travail, notamment via le plaidoyer, la sensibilisation, l'éducation et le renforcement des capacités.	LMSF, ASF, Oxfam; CRB-CF, RCN J&D, ACV-CSC International, Louvain Coopération, SOS VE, Humundi, Entraide et Fraternité, Solsoc, IFSI-ISVI, Oxfam, FDH, APEFE,

			Broederlijk Delen, AfricaMuseum (MRAC-KMMA), WSM
1B	Lobbying et plaidoyer pour promouvoir la levée des discriminations légales et pratiques ;	Assurer la participation pleine des femmes aux instances décisionnelles politiques, publiques, privées et communautaires, et encourager, entre les organisations concernées, les échanges de bonnes pratiques ainsi que la mise en avant de messages communs.	LMSF, 11.11.11, ASF, Oxfam, APEFE, RCN J&D, ACV-CSC International, MdM, SOS VE, Solsoc, FDH; CNCD-11.11.11
1C	Conception et mise en œuvre d'un plan d'action contre les violences basées sur le genre	Mettre en place une approche intégrée de lutte contre les violences basées sur le genre, en tenant compte de leur aggravation des différentes zones de conflits et de leur présence sur tout le territoire. Fondée sur le travail en réseau et le référencement, elle vise à cartographier les acteurs et à renforcer la coordination des réponses. Inscrite dans une logique de l'approche Nexus, elle articule prévention, changement de normes, prise en charge, accès à la justice (y compris restaurative), lutte contre l'impunité et réintégration des victimes. Dans les zones de crise et de déplacement, les actions seront coordonnées avec les acteurs humanitaires, notamment ceux financés par la DGD, afin d'assurer la complémentarité entre protection, SDSR et approches communautaires.	LMSF, 11.11.11, ASF, CRB-CF, APEFE, RCN J&D, ACV-CSC International, MdM, SOS VE, IFSI-ISVI, CNCD-11.11.11, Memisa
1D	Renforcement (mutuel) des capacités pour lutter contre les stéréotypes et promouvoir l'égalité	Intégrer la dimension de genre dans tous les projets (santé, environnement, éducation, agriculture, gouvernance, culture, travail décent), en développant des dynamiques d'apprentissage collectif et en portant un plaidoyer au niveau international pour promouvoir le gender mainstreaming dans les politiques, les programmes et les financements. Cela implique de proposer aux organisations membres du CSC RDC, mais non membres de la cible genre, et à leurs partenaires, différents parcours d'apprentissage, méthodologiques ou thématiques, afin de les soutenir dans l'intégration transversale du genre et le renforcement de leurs compétences en la matière.	LMSF; 11.11.11, ASF, Oxfam, RCN J&D, ACV-CSC International, MdM, Louvain Coopération, SOS VE, Solsoc, FDH, APEFE, Humundi, Broederlijk Delen, AfricaMuseum (MRAC-KMMA), CNCD-11.11.11, Memisa, WSM, Entraide et Fraternité.
1E	Renforcement de capitalisation et partage des savoirs	Développer des grilles communes pour identifier les acteurs/actrices clés et les dynamiques existantes ; réaliser des études de terrain. Capitaliser et mutualiser les supports de sensibilisation sur les stratégies de promotion de l'égalité de genre, LGBTQI, et l'intégration du genre comme critère d'évaluation.	LMSF, 11.11.11, ASF, RCN J&D, APEFE; CNCD-11.11.11, Memisa

Synergies et complémentarités

Avec les autres cibles stratégiques

Synergies

Avec la cible 2 - Ressources naturelles extractives : Les deux cibles collaborent pour documenter et réduire les impacts différenciés des conflits et de l'exploitation des ressources sur

les femmes, et renforcer la participation des femmes à la gouvernance foncière et environnementale.

Avec la cible 7 – Gouvernance, Droits humains et cohésion sociale : Les synergies portent sur la promotion de la participation politique des femmes, la lutte contre les violences basées sur le genre et l’institutionnalisation du genre (gender mainstreaming).

Avec la cible 5 – « S.A.S.P.A.D » : Les actions conjointes visent à renforcer la présence des femmes dans les chaînes de valeur agricole, améliorer leur accès aux ressources productives et développer leur autonomisation économique. Ce qui pourra continuer de se faire via l’engagement au sein de l’Alliance AgriCongo, afin de promouvoir l’intégration des dynamiques paysannes locales dans les politiques et programmes agricoles.

Avec la cible 4 - Santé : Les deux cibles coopèrent autour de la prévention et de la prise en charge holistique des VBG, de l’accès à la SDSR et de l’amélioration des services de santé adaptés aux besoins des femmes.

Avec la cible 3 - Éducation : Les synergies portent sur la promotion des parcours scolaires des filles, l’intégration du genre dans les curricula et les dispositifs de prévention des VBG en milieu scolaire et communautaire.

Avec la cible 6 Entrepreneuriat-Employabilité : Les deux cibles soutiennent le développement de l’entrepreneuriat féminin et de l’inclusion financière des femmes. Elles appuient et valorisent les initiatives innovantes portées par les femmes. Elles les forment et les accompagnent pour renforcer leurs compétences métiers et entrepreneuriales, à travers des approches intégrées visant à améliorer leur résilience et insertion socio-économique.

Complémentarités

La cible Genre apporte l’analyse des inégalités et l’approche intersectionnelle qui enrichissent la planification de toutes les autres cibles. Elle renforce la responsabilisation des institutions et acteurs sectoriels pour garantir l’intégration du genre.

Elle fournit des outils pour suivre les progrès en matière d’égalité femmes–hommes dans tous les domaines (santé, éducation, agriculture, gouvernance, environnement, etc.).

Avec la cible 9 – Harmonie bien-être Humaine & nature (H.B-E.N) : Les deux cibles sont complémentaires lorsqu’elles visent à intégrer le genre dans les actions de résilience socio-écologique et de gestion durable des ressources.

Avec la cible Culture : La complémentarité entre les cibles pourra favoriser l’expression et la valorisation du leadership féminin dans la création artistique et dans les espaces culturels.

Avec la coopération belge

Le programme de coopération d’ENABEL, qui définit cinq thématiques prioritaires, a inscrit le genre comme thématique transversale. Ce programme vise à renforcer l’autonomisation des femmes en combattant les inégalités de droits et de chances liées au genre, et en augmentant leur participation aux secteurs numériques, économiques et d’innovation.

Des synergies et complémentarités seront développées dans ce cadre avec la coopération belgo-congolaise. En plus de son caractère transversal, la coopération belge au développement a intégré le genre comme sujet à part entière dans les programmes mis en œuvre par les ACNG belges et leurs partenaires, et comme « accélérateur » des transformations attendues en matière de développement. Wallonie-Bruxelles International a inscrit également le genre dans ses axes prioritaires et ses objectifs de coopération avec la RDC, en l’intégrant transversalement dans sa stratégie opérationnelle. Enfin, le Conseil Consultatif Genre et Développement (CCGD) vise à renforcer la prise en compte du genre dans la coopération belge au développement. LMSF facilitera les échanges autour des informations et recommandations élaborées par le CCGD.

Avec les autres acteurs internationaux

Le groupe de travail Santé et droits sexuels et reproductifs (GT SDSR/VIH) de **Be-cause Health** ainsi que le Groupe de travail RDC réunissent les acteurs du secteur de la santé au sein de la coopération au développement. L'objectif est d'échanger, de se former et de participer à des ateliers de développement d'outils.

Au niveau européen, ENABEL participe au **Gender Expert Group du Learn4Dev Network**, groupe d'experts travaillant sur l'intégration du genre comme outil de renforcement des capacités. Le Network of European Development Cooperation Practitioners réunit des experts européens du développement et veille à ce que les expériences opérationnelles soient prises en compte par les institutions de l'UE et les États membres.

L'Association for Women's Rights in Development (AWID) est une organisation féministe internationale engagée pour le développement durable et les droits des femmes. Elle œuvre à influencer les politiques et pratiques de développement, à renforcer le pouvoir et la visibilité des organisations féministes sur la scène internationale. LMSF assurera le lien avec ce réseau. Le Réseau du CAD de l'OCDE définit des approches communes sur l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes. Il travaille à une meilleure intégration du genre dans les politiques et pratiques de coopération au développement en appuyant les organes subsidiaires.

CH 5-6-7 - Cible 2 : Ressources naturelles extractives

Contexte et pertinence pour le développement

La RDC dispose d'un potentiel exceptionnel en ressources naturelles, dont plusieurs minerais stratégiques essentiels à la transition énergétique, la digitalisation et le secteur de la défense. Le Haut-Katanga et le Lualaba concentrent l'essentiel de la production nationale de cuivre et de cobalt, représentant environ 10 % du cuivre mondial et près de 70 % du cobalt. Le pays possède également des réserves importantes de zinc, lithium, germanium, nickel, étain, tungstène, tantale et uranium.

L'exploitation se fait à des niveaux industriels, semi-industriel et artisanal. Si le cuivre et le cobalt sont surtout exploités industriellement, l'exploitation artisanale reste cruciale pour les revenus locaux mais souffre de désorganisation, d'un encadrement insuffisant et d'un manque de données géologiques actualisées, limitant la bonne gouvernance et l'investissement responsable.

L'industrie extractive est dominée par les compagnies minières et l'État (en particulier l'exploitation du cuivre et du cobalt), avec une implication insuffisante des communautés, et des syndicats, pourtant directement affectées. Leur participation renforcerait la prise en compte des droits et besoins locaux.

Contexte sécuritaire

Dans l'est du pays, notamment au Nord-Kivu, Sud-Kivu et Ituri, l'exploitation artisanale et semi-industrielle des 3TG alimente les conflits armés. Comme rappelé par la Cheffe de la MONUSCO en 2024, la compétition autour des ressources entretient les cycles de violence. Ainsi, ces ressources constituent à la fois une opportunité de développement et un facteur de fragilité. NEXUS : dans ces zones, la cible coopérera avec les acteurs humanitaires pour renforcer la gouvernance minière et protéger les populations.

Pertinence pour le développement

Le secteur minier représentait en 2023 plus de 80 % des recettes budgétaires, près de 50 % des revenus publics, 99 % des exportations et 55 % du PIB. Malgré cela, la croissance reste peu inclusive et les indicateurs sociaux faibles : accès limité aux services de base, infrastructures insuffisantes et pauvreté persistante. Ce paradoxe découle de la mauvaise gouvernance, du manque de transparence contractuelle, de la faible industrialisation, de l'exportation à l'état brut et des déficits énergétiques. Les violations des droits humains sont fréquentes : projets sans consultation, expulsions, perte de terres agricoles, pollution affectant santé, alimentation, éducation et environnement. L'accès à la justice est limité par la corruption et l'impunité, et les violations du droit au travail, y compris le travail des enfants, restent préoccupantes. Les projets extractifs peuvent également menacer le patrimoine culturel. La RDC a cependant engagé plusieurs réformes : renforcement de la transparence via l'ITIE et la CIRGL, révision du Code minier en 2018, financement communautaire via les redevances minières et dotation de 0,3 % du chiffre d'affaires, ainsi que les cahiers des charges encadrés par les comités locaux. Sur le plan environnemental, les lois imposent la publication des études d'impact et la création en 2020 de l'ACTEDD témoigne de l'engagement climatique.

Rôle de la société civile

La société civile joue un rôle central dans la gouvernance extractive : représentation des communautés, documentation des violations, plaidoyer et suivi des redevances ainsi que des engagements sociaux des entreprises. Elle contribue à améliorer la transparence, à renforcer la redevabilité publique et à faire remonter les préoccupations des populations souvent exclues des

prises de décision. Par son travail de terrain, elle fournit des informations essentielles sur les impacts sociaux, environnementaux et économiques, et accompagne les communautés dans l'accès à la justice, la médiation des conflits et la défense de leurs droits fonciers et coutumiers.

Son rôle inclut également le renforcement des capacités locales : formation des communautés sur leurs droits, appui à la participation citoyenne, monitoring des budgets et des investissements sociaux, et sensibilisation aux enjeux environnementaux et climatiques. Dans plusieurs zones minières, elle aide à structurer les coopératives, à promouvoir de meilleures conditions de travail et à encourager des pratiques d'exploitation responsable, notamment dans le secteur artisanal.

La société civile exerce en outre une vigilance accrue sur les grands projets d'infrastructures ou d'exploitation, tels que le Couloir Vert Kivu-Kinshasa ou le Corridor de Lobito, afin de garantir le respect des normes environnementales, du CLIP, et des droits des communautés. Elle intervient pour prévenir les risques géopolitiques et veiller à ce que les bénéfices annoncés profitent réellement aux populations locales plutôt qu'à des intérêts externes.

Enfin, malgré des défis internes de coordination, elle renforce depuis 2022 ses mécanismes de collaboration via des plateformes multi-acteurs, des coalitions de plaidoyer et des échanges d'expertise. Cette structuration améliore la capacité d'influence collective, permet un suivi plus rigoureux des engagements de l'État et des entreprises, et contribue à une gouvernance des ressources plus inclusive, transparente et orientée vers le développement durable.

Alignements stratégiques et institutionnels

La gestion durable des ressources naturelles ainsi que l'amélioration de la gouvernance du secteur extractif s'inscrivent pleinement dans plusieurs Objectifs de Développement Durable.

- L'ODD 1 (réduction de la pauvreté) est concerné à travers les efforts visant une meilleure redistribution des revenus miniers et le développement de mécanismes de financement communautaire.
- L'ODD 8 (travail décent et croissance économique) se reflète dans l'organisation de l'exploitation artisanale, la diminution des formes de travail dangereuses et la promotion de pratiques responsables.
- L'ODD 9 (industrie, innovation et infrastructures) est mobilisé par la nécessité de renforcer la transformation locale afin de créer davantage de valeur ajoutée.
- L'ODD 12 (consommation et production responsables) se traduit par l'amélioration de la transparence, la certification des minerais et la gestion environnementale des activités minières.
- L'ODD 13 (lutte contre les changements climatiques) gagne en importance en raison du rôle écologique majeur de la RDC. La préservation des écosystèmes, notamment des forêts et des aires protégées, relève de l'ODD 15 (biodiversité).
- Enfin, l'ODD 16 (paix, justice et institutions efficaces) s'applique directement au renforcement de la gouvernance, à la lutte contre la corruption, à la participation citoyenne et à la prévention des conflits liés aux ressources naturelles, tandis que l'ODD 17 souligne l'importance de la coopération internationale et des partenariats.

Coopération internationale et acteurs institutionnels étrangers et belges

Secteur stratégique pour la RDC et d'importance géopolitique régionale et mondiale, les ressources naturelles exigent une approche nationale cohérente, transparente et alignée sur les standards internationaux. Le pays interagit avec divers acteurs institutionnels engagés dans la gouvernance extractive. Sa participation à l'ITIE renforce la transparence et la redevabilité, tandis que le Mécanisme Régional de Certification de la CIRGL améliore la traçabilité des minerais 3TG. Parallèlement, plusieurs partenaires économiques internationaux multiplient leur intérêt et leurs interventions dans des projets liés à ces ressources stratégiques.

Du côté belge, plusieurs institutions contribuent au renforcement du secteur. Enabel intervient notamment dans la gouvernance minière, le développement local et la gestion durable des ressources.

Au niveau européen, divers protocoles d'accord, dont ceux signés avec la RDC et le Rwanda, visent à structurer la coopération dans le domaine des matières premières critiques et à promouvoir une chaîne d'approvisionnement plus responsable.

Leçons apprises du CSC précédent

Les leçons apprises montrent que l'accès à une information fiable et actualisée sur les conflits liés aux ressources naturelles constitue un élément déterminant pour prévenir les tensions et renforcer la capacité d'anticipation des acteurs locaux.

Parmi les facteurs de succès identifiés, la collaboration avec les acteurs internationaux, associée au renforcement des capacités et de la protection des organisations locales, apparaît essentielle pour assurer une compréhension partagée des enjeux et une meilleure réponse aux dynamiques de conflit.

Toutefois, les expériences passées soulignent également la nécessité de développer des stratégies plus inclusives de gestion des ressources naturelles, afin d'élargir la participation communautaire et de réduire durablement les tensions locales.

Approches stratégiques

Approches stratégiques		Actions proposées en appui à la gestion durable des ressources naturelles.	Membres
2 A	Renforcement de la gouvernance et de la transparence dans le secteur des ressources naturelles	•Promouvoir une gouvernance participative et transparente des ressources naturelles, en appuyant les dynamiques qui renforcent la redevabilité des autorités locales, la gestion équitable des dotations légales et la divulgation des informations publiques (notamment les contrats miniers et les mécanismes de répartition des revenus). •Professionnaliser les administrations locales, soutenir les processus de planification territoriale et encourager l'implication active des communautés dans les espaces de décision.	ASF; CNCD-11.11.11
2 B	Soutien aux droits humains, à l'accès à la justice et à la prévention des violations	•Renforcer la capacité des populations affectées, des défenseurs des droits humains, des coopératives... à connaître, exercer et défendre leurs droits face aux impacts de l'exploitation extractive. •Cela inclut la promotion de mécanismes de recours pacifiques, l'appui au suivi des obligations sociales et environnementales, ainsi que le plaidoyer pour une meilleure prévention et une réponse adéquate aux violations, y compris dans les zones de crise.	IFSI-ISVI, Broederlijk Delen, Entraide & Fraternité, ASF, Eight, IPIS; CNCD-11.11.11
2 C	Dialogue multi-acteurs et consolidation de cadres de concertation	•Encourager la mise en place d'espaces de concertation permanents entre communautés, autorités, entreprises, OSC et coopératives, afin d'améliorer la transparence, la gestion des ressources et la prévention des conflits. •Inscrite dans une approche collaborative, cette dynamique facilite l'élaboration de positions communes, la circulation	IFSI-ISVI, Entraide & Fraternité, Louvain Coopération, Broederlijk Delen, IPIS, CNCD-11.11.11

		des informations et le suivi collectif des engagements, en particulier dans le domaine des minerais stratégiques.	
2 D	Professionnalisation et autonomisation des acteurs locaux impliqués dans la gestion des ressources	• Appuyer la structuration et la professionnalisation des coopératives minières artisanales, des défenseurs des droits humains et des représentants communautaires afin qu'ils participent pleinement aux processus décisionnels et contribuent à une exploitation responsable. • Cette démarche repose sur le renforcement des compétences, l'appropriation des cadres légaux et la diffusion de bonnes pratiques favorisant la transparence, la durabilité et la protection de l'environnement.	IFSI-ISVI, Entraide & Fraternité, ASF, ACV-CSC International, IPIS, CNCD-11.11.11
2 E	Sensibilisation, information et responsabilisation des entreprises extractives	• Développer des stratégies de sensibilisation à destination des communautés, des autorités et des acteurs économiques pour renforcer l'appropriation des cadres légaux, promouvoir une compréhension commune des enjeux et encourager des comportements responsables. • Promouvoir, auprès des entreprises, une communication transparente, des mécanismes crédibles de plaintes et réparations, ainsi que des initiatives renforçant les moyens de subsistance locaux et la prévention des atteintes aux droits humains.	IFSI-ISVI, Broederlijk Delen, Entraide & Fraternité, Louvain Coopération, ASF, Eight, ACV-CSC International, IPIS, CNCD-11.11.11, WSM
2 F	Plaidoyer pour une gouvernance responsable des ressources naturelles et des entreprises	• Mener un plaidoyer visant à instaurer des politiques publiques favorisant une gestion inclusive et durable des ressources naturelles, incluant la transparence des revenus, la participation citoyenne et la surveillance communautaire. • Soutenir les démarches nationales et internationales relatives aux entreprises et droits humains (dont les Principes directeurs et les plans d'action nationaux), dans une optique de prévention des abus et de renforcement des obligations des acteurs économiques.	Broederlijk Delen, Entraide & Fraternité, ASF, ACV-CSC International, IPIS, CNCD-11.11.11, WSM
2 G	Approche Nexus dans les zones de crise et de déplacements des populations	• Dans les contextes où l'exploitation des ressources naturelles alimente les conflits, renforcer la coordination entre acteurs humanitaires, de développement et de protection pour assurer la cohérence entre gouvernance minière, prévention des violations, accès à la justice et réponses humanitaires.	Tous

Complémentarité et synergie

Avec les autres cibles

La cible Ressources naturelles s'appuie sur une approche fondée sur les droits humains afin d'assurer une gestion équitable, durable et transparente des ressources en RDC. Elle vise à renforcer les capacités des détenteurs de droits à faire valoir leurs droits économiques, civiques et environnementaux, tout en consolidant la redevabilité des débiteurs d'obligations — autorités publiques comme acteurs privés.

Elle prend en compte l'impact multidimensionnel de l'exploitation des ressources naturelles dans un contexte national exposé à de fortes pressions : conflits armés, chocs économiques, catastrophes naturelles, dégradation environnementale et changement climatique, qui

menacent le bien-être des populations les plus vulnérables et compromettent les investissements de développement.

Synergies

Les synergies avec la cible Genre s'articulent autour de l'analyse et de la réduction des inégalités de genre dans les contextes d'exploitation et de gestion des ressources naturelles. Les femmes, souvent confrontées à des formes accrues de violence, d'exclusion sociale et de privation de droits, bénéficient d'approches conjointes visant à sécuriser leurs droits, leur participation et leur accès aux opportunités économiques liées aux ressources naturelles.

La complémentarité se manifeste par l'intégration systématique d'une lecture genrée des conflits liés aux ressources naturelles, en veillant à renforcer la protection, la dignité et l'autonomie des femmes dans les zones affectées par les tensions autour des ressources naturelles.

Les synergies avec la cible « Droits humains » renforcent cette approche en soutenant la transparence, la participation citoyenne et la gouvernance inclusive des ressources. Les actions conjointes portent notamment sur l'appui aux communautés dans la revendication de leurs droits, le développement d'alternatives économiques à l'exploitation minière, la création d'emplois locaux et des activités de plaidoyer pour une gestion plus équitable et inclusive des richesses naturelles.

Complémentarités

Avec la cible 9 (H.B-E.N) : pour permettre de mieux anticiper et atténuer les impacts négatifs de l'exploitation des ressources naturelles sur les écosystèmes et sur les populations. Elle favorisent la promotion de techniques d'exploitation responsables, la réduction des risques environnementaux et la protection de la biodiversité, afin de garantir une exploitation respectueuse de la nature et des droits humains.

Avec la cible 5 (S.A.S.P.A.D) : les complémentarités seront concentrées sur la préservation des terres agricoles confrontées à la pression minière. Les deux cibles œuvreront conjointement pour une gestion durable et équitable du foncier, réduisant la concurrence entre usages agricoles et activités extractives. Elles contribueront également à promouvoir des alternatives économiques viables pour les jeunes et les communautés rurales, afin d'améliorer la sécurité alimentaire et de renforcer la résilience territoriale.

Avec la cible 6 (Entrepreneuriat/Employabilité): La convergence avec les interventions économiques locales (entrepreneuriat, gouvernance économique) vise à diversifier les activités génératrices de revenus dans les zones minières et à renforcer la cohésion socio-économique. Ces actions soutiennent le développement d'économies locales durables, moins dépendantes de l'exploitation minière, et contribuent à une gouvernance plus juste des territoires.

Ainsi, la cible Ressources naturelles se positionne comme un axe structurant du programme en intégrant de manière cohérente les enjeux humains, environnementaux, économiques et agricoles, pour une gestion durable, inclusive et résiliente des ressources naturelles en RDC.

Complémentarités générales vis-à-vis des autres cibles :

- Soutien la sécurisation des droits et la participation citoyenne autour de la gestion des ressources.
- Renforcement de la résilience des territoires affectés par l'exploitation.

Avec la Coopération belge

Complémentarité /lien avec ENABEL

La stratégie de la cible RN est de contribuer à la gouvernance du secteur minier en adoptant des approches de renforcement des populations titulaires de droits pour qu'elles bénéficient de leurs droits économiques et sociaux, en menant le plaidoyer auprès de détenteurs d'obligations pour promouvoir la transparence dans les industries extractives.

Cette stratégie est complémentaire avec l'approche d'ENABEL inscrite dans sa position papier de juin 2025, et qui s'engage à promouvoir le développement de pôles miniers durables et inclusifs ... génératrice d'emplois décents et de partenariats mutuellement bénéfiques.

Avec des acteurs internationaux

La cible Ressources naturelles s'articule avec des initiatives et organisations internationales qui apportent une expertise normative, technique et financière essentielle à la gouvernance durable du secteur extractif. Les partenariats avec des cadres tels que **l'ITIE** et le **mécanisme de certification de la CIRGL** renforcent la transparence et la traçabilité des minerais.

Les agences des Nations Unies (PNUD, PNUE, FAO) et les institutions financières (UE, Banque mondiale, BAD) contribuent à la mise en œuvre des standards internationaux, à la mobilisation des financements verts et au renforcement des capacités des acteurs locaux. Ces collaborations permettent d'intégrer les principes des droits humains, de la durabilité environnementale et de la redevabilité publique dans les politiques et pratiques nationales. Elles complètent les approches territoriales des ACNG belges en favorisant la cohérence entre les engagements globaux et les réalités locales, notamment à travers des plateformes multi-acteurs et des actions conjointes de plaidoyer et de capitalisation.

CH 5-6-7 - Cible 3 : Education/Formation Professionnelle

Garantir une éducation de qualité, inclusive et alignée sur les priorités de développement national afin de bâtir une croissance durable, portée par un capital humain renforcé.

La cible stratégique Éducation 2027–2031 s’inscrit dans la continuité des politiques nationales et des ODD 4, 5 et 8. Elle vise à bâtir un système éducatif plus équitable, performant et résilient, soutenant la jeunesse congolaise comme moteur du développement durable, grâce à une collaboration renforcée entre les acteurs belges, congolais et internationaux.

Contexte et pertinence pour le développement

L’éducation est un levier central pour la transformation sociale et économique. Dans un pays caractérisé par une démographie jeune, des tensions récurrentes et des inégalités importantes, la pertinence du secteur éducatif est non seulement élevée mais stratégique pour transformer structurellement les trajectoires de développement.

Alignement sur les besoins et politiques nationales

Le secteur traverse une phase charnière. Plusieurs cadres arrivent à échéance ou entrent en vigueur : la fin de la Stratégie Sectorielle de l’Éducation et de la Formation (SSEF) 2016-2025, la revue du Pacte de Partenariat de 2022, la mise en œuvre du Plan quinquennal 2024-2029 et l’élaboration du Plan Sectoriel 2026-2030.

La réforme de la formation professionnelle vise à réduire le chômage et l’inadéquation entre les compétences et les besoins du marché du travail. Elle s’appuie sur une politique nationale renouvelée, la modernisation des infrastructures, un renforcement des liens avec le secteur privé et des dispositifs innovants comme la Validation des Acquis de l’Expérience (VAE). La transformation concerne aussi l’insertion professionnelle, l’éducation non formelle et l’alphabétisation, avec une attention particulière à l’alphabétisation fonctionnelle pour les femmes et les jeunes défavorisés. Ces domaines restent toutefois freinés par un manque de ressources, une faible qualité de l’offre et un encadrement insuffisant.

Les besoins en éducation en RDC — particulièrement dans l’Est du pays marqué par des ruptures fréquentes des parcours scolaires à cause des conflits — portent principalement sur le renforcement de l’accès à l’école, l’amélioration de la qualité des apprentissages, la formation des enseignants qui vise l’acquisition des compétences, la promotion de l’équité, la réduction des disparités et le développement de compétences sur le numérique éducatif.

L’Enseignement et la Formation Techniques et Professionnels (EFTP) demeure un levier stratégique pour améliorer l’employabilité. Cependant, son efficacité est limitée par une faible connexion avec le marché du travail, des infrastructures inadéquates et une implication encore réduite des entreprises. Les jeunes filles rencontrent des obstacles supplémentaires liés aux normes sociales, aux risques d’insécurité et à l’accès restreint à certaines filières.

L’insertion des jeunes représente un défi majeur. Beaucoup font face au chômage, s’orientent vers le secteur informel ou ne bénéficient pas de dispositifs d’accompagnement adaptés. La fragmentation institutionnelle complique également la mise en œuvre des programmes. Parmi les solutions clés figurent la formation duale, la promotion de l’entrepreneuriat, l’appui aux petites et moyennes entreprises et des partenariats renforcés avec le secteur privé.

Enfin, le travail social de rue joue un rôle essentiel pour soutenir les enfants et les jeunes en situation d’extrême vulnérabilité. Malgré son importance, les dispositifs de réinsertion et de protection restent limités, sous-financés et insuffisamment coordonnés, ce qui réduit l’impact des interventions.

Capacités et rôle des partenaires

Les acteurs belges travaillent avec des partenaires congolais aux capacités inégales, dépendants des bailleurs faute de financements internes. Pour renforcer leur efficacité, ils doivent : améliorer leurs compétences techniques et leur gouvernance, professionnaliser leurs équipes, diversifier les financements, travailler en synergie et s'ancrer davantage dans les dynamiques locales.

Pertinence internationale et droits fondamentaux

La cible « éducation » s'aligne sur les cadres internationaux relatifs aux droits humains, en particulier les droits de l'enfant et le droit à l'éducation. Elle contribue directement aux Objectifs de Développement Durable (ODD) 4, 5, 8 et 13 qui orientent les politiques nationales et l'appui des partenaires.

- ODD 4 – Éducation de qualité : L'intervention vise à renforcer l'accès, la qualité des apprentissages, la formation des enseignants et les environnements d'apprentissage. Elle répond aux priorités de l'ODD 4 : acquisition des compétences fondamentales (Skills comme catalyseurs du développement), équité, réduction des disparités et développement de compétences pertinentes pour l'emploi, dans un contexte où les ruptures scolaires et la faiblesse des apprentissages exigent un système plus efficace et résilient.
- ODD 5 – Égalité de genre : L'éducation, notamment technique et professionnelle, constitue un levier essentiel pour réduire les inégalités entre filles et garçons. En RDC, les obstacles persistants — précarité, mariages et grossesses précoces, normes sociales — limitent l'autonomie des filles. Leur accès à une formation renforcée contribue à leur empowerment, à la réduction des violences basées sur le genre et à l'amélioration du bien-être communautaire.
- ODD 8 – Travail décent et croissance économique : L'éducation et la formation professionnelle favorisent l'accès à des emplois décents, la lutte contre le chômage des jeunes et la transition hors du secteur informel. Le développement de compétences adaptées aux économies numérique, verte et entrepreneuriale constitue un enjeu majeur pour valoriser le potentiel économique de la RDC, encore freiné par un manque de main-d'œuvre qualifiée.

ODD 13 – Lutte contre les changements climatiques et leurs répercussions :

l'éducation environnementale, dès le plus jeune âge, a un rôle crucial à jouer dans la préservation de l'environnement et l'adoption de comportements adéquats pour favoriser un développement durable. L'ODD13.3 vise spécifiquement à améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide. **Alignement avec les stratégies internationales d'appui**

Au-delà des ODD, les priorités éducatives en RDC sont en cohérence avec :

- **la stratégie Global Gateway de l'Union européenne**, qui met l'accent sur le numérique, la formation professionnelle, l'inclusion et la résilience des systèmes éducatifs ;
- **les engagements internationaux en matière de droits de l'enfant**, qui reconnaissent l'éducation comme un déterminant essentiel de la protection et du développement de l'enfant ;
- **les agendas internationaux pour la consolidation de la paix**, pour lesquels l'éducation représente un outil central de prévention des conflits, de cohésion sociale et de réintégration des jeunes dans les zones en crise.

Contexte spécifique lié aux conflits

Les conflits et crises sanitaires perturbent fortement l'éducation : destructions d'infrastructures, déplacements massifs, violences et traumatismes.

Plus de 2 500 écoles ont fermé lors de la récente crise à l'Est, aggravant la perte d'accès à l'éducation. Suite aux pertes de revenus engendrées par la crise sécuritaire, certaines familles ont également du décider de déscolariser une partie voire la totalité de leurs enfants.

La Stratégie de l'Education et de la Formation en situation d'urgence (SEFSU) 2025-2029 vise à assurer la continuité éducative en situations d'urgence, protéger les apprenants, fournir un soutien psychosocial et renforcer la résilience dans une approche liant humanitaire, développement et paix.

Dans les zones de déplacement, la réponse se fait en coordination avec les acteurs humanitaires (approche NEXUS)

Leçons des cycles précédents

- **Concertation inter-ACNG** : évite les duplications, mutualise les expertises, renforce l'alignement aux priorités ; ex. réunions trimestrielles.
- **Approches territorialisées** : adaptation aux réalités locales, réduction des disparités, implication accrue des acteurs ; ex. cartographie des besoins.
- **Moments d'apprentissage communs** : capitalisation, diffusion des innovations et intégration des leçons dans les politiques ; ex. journées de restitution.

Approches stratégiques

	Axes stratégiques	Approches collectives	Membres
3A	Amélioration de la qualité de l'éducation pour renforcer les apprentissages et valoriser le métier d'enseignant	• Renforcer les compétences pédagogiques et techniques des acteurs éducatifs et développer des dispositifs innovants adaptés aux besoins des apprenants. • Promouvoir l'Approche par compétences et par situation, la formation ouverte et à distance, l'intégration des TIC et la professionnalisation des enseignants. • Mettre en place des mécanismes de remédiation pour améliorer les apprentissages fondamentaux (clubs de lecture, tutorat scolaire, classes de rattrapage, dispositifs de rattrapage ciblés).	VIA DB, APEFE, Louvain Coopération, CEC
3B	Accès équitable et inclusion pour réduire les disparités et renforcer la participation communautaire	• Promouvoir une éducation inclusive garantissant l'accès, la rétention et la réussite scolaire de tous et toutes, en portant une attention particulière aux enfants vulnérables, marginalisés, en situation de handicap et aux filles. • Promouvoir l'alphabétisation fonctionnelle comme outils d'insertion sociale et professionnelle des jeunes et des adultes surtout des femmes. • Déployer des approches territoriales intégrées et différenciées selon les provinces, incluant la mobilisation communautaire, la discrimination positive et la promotion de masculinités positives. • Renforcer la diffusion et la mise en œuvre des droits de l'enfant et garantir un environnement scolaire protecteur et participatif.	VIA DB, APEFE, SOS VE, Dynamo International

3C	Formation technique et insertion socio-économique des jeunes pour renforcer leur employabilité et l'entrepreneuriat	• Adapter les programmes de formation professionnelle aux besoins du marché du travail, en valorisant la voie professionnelle, notamment au secondaire supérieur. • Développer des approches duales école-entreprise et des dispositifs d'accompagnement entrepreneurial préparant aux métiers d'avenir (métiers verts, numérique, innovation). • Soutenir l'insertion socio-économique des jeunes, en particulier des jeunes femmes confrontées à des contraintes spécifiques, et encourager la création d'activités génératrices de revenus.	VIA DB, APEFE, Louvain Coopération, ACTEC, Dynamo International
3D	Gouvernance et redevabilité pour une gestion transparente, efficace et durable du système éducatif	• Développer des ressources éducatives adaptées et renforcer la planification, le suivi et l'évaluation du système éducatif. • Appuyer les institutions nationales et locales par la digitalisation du SIGE, le renforcement des capacités et l'amélioration des mécanismes de redevabilité. • Promouvoir une gestion efficiente et transparente des ressources afin d'améliorer la performance globale du secteur.	APEFE, CEC
3E	Durabilité et résilience du système éducatif pour une citoyenneté responsable et des communautés plus fortes et spécificité de l'approche NEXUS	• Intégrer l'éducation à l'environnement, au climat, à la citoyenneté, à la culture et à la prévention des crises dans les curricula et la formation des enseignants. • Renforcer les capacités des écoles à offrir un environnement sûr, protecteur et psychosocialement soutenant, en particulier pour les enfants affectés par les conflits, crises et déplacements. • Développer des approches favorisant la continuité de l'apprentissage, la résilience des communautés et la participation des jeunes à la construction d'un avenir durable. Protéger les apprenants, offrir un soutien psychosocial et mettre les communautés au centre de la conception, de la mise en œuvre et du suivi des programmes éducatifs. • Dans les zones de crise ou de déplacement, renforcer la coordination avec les acteurs humanitaires intervenant dans l'éducation en urgence pour assurer la continuité des apprentissages et la réintégration scolaire des enfants affectés.	APEFE, Louvain Coopération, CEC, AfricaMuseum (KMMA-MRAC)
3F	Partenariat et renforcement (mutuel) des capacités pour une gouvernance éducative collaborative et ancrée localement	• Développer des partenariats équilibrés et constructifs entre les acteurs éducatifs, y compris avec le secteur privé et marchand, afin de renforcer la collaboration multisectorielle. • Consolider les capacités des acteurs locaux, promouvoir la gestion des connaissances, développer l'apprentissage collectif et renforcer le rôle et l'expertise des organisations locales. • Mettre les populations – en particulier les apprenants et leurs familles – au centre des processus décisionnels et du suivi des interventions éducatives.	Tous

Complémentarité et synergie

Avec les autres cibles

Synergies

Les synergies avec la **cible Genre** se concrétisent à travers des analyses croisées sur l'autonomisation des femmes, la promotion de masculinités positives et la participation citoyenne. Les actions conjointes continueront de renforcer l'intégration du genre dans les curricula, les outils pédagogiques et la formation des enseignants, contribuant à un environnement éducatif inclusif et égalitaire.

La cible renforce la **cible Entrepreneuriat/Employabilité** en créant des parcours intégrés reliant formation professionnelle, stages, alternance, incubation et accès au financement. Ces synergies favorisent l'employabilité, l'innovation et la création d'activités génératrices de revenus, en particulier dans les secteurs du numérique, des métiers verts et des ICC.

Avec la **cible 9 (H.B-E.N)** : intégration de l'apprentissage et la sensibilisation aux enjeux écologiques dans les parcours éducatifs. Les synergies se traduisent par la conception d'outils pédagogiques dédiés à l'éducation environnementale et leur intégration dans les sciences de la vie et de la terre, favorisant la formation de citoyens capables de comprendre et d'agir face aux défis climatiques et environnementaux.

Complémentarités

Concernant **le genre**, de façon complémentaire, la cible Éducation soutiendra le leadership féminin, l'orientation professionnelle des filles vers les filières techniques, ainsi que la prévention et la prise en charge des VBG en milieu scolaire. La prise en compte des besoins spécifiques des jeunes mères, à travers des dispositifs éducatifs flexibles, renforce la convergence vers l'objectif du programme Genre d'assurer l'accès équitable à l'éducation et de favoriser l'autonomie socio-économique des femmes et des filles.

Les complémentarités avec la **cible entrepreneuriat** résident dans la mise en place de pédagogies orientées vers l'action entrepreneuriale : expérimentation, créativité, prototypage et leadership féminin. L'éducation prépare ainsi un capital humain qualifié, indispensable à l'émergence d'un entrepreneuriat solide, inclusif et compétitif.

En complémentarité, **la culture** (cible 8) apporte des outils essentiels pour la cohésion sociale, le dialogue interculturel et la prévention des tensions communautaires, particulièrement dans les contextes post-conflit. Les initiatives conjointes soutiennent également l'innovation pédagogique, stimulent la créativité des jeunes et encouragent l'esprit entrepreneurial, notamment dans les industries culturelles et créatives. Cette collaboration permet ainsi d'articuler formation, expression culturelle et inclusion, consolidant la fonction éducative comme moteur de transformation sociale.

En complémentarité avec la **cible 9 (H.B-E.N)** la cible Éducation contribue à diffuser les connaissances, à renforcer les compétences des enseignants et à structurer des environnements d'apprentissage qui encouragent les comportements durables. Cette convergence soutient la construction d'une culture écologique essentielle à la transition vers un développement résilient et durable.

Avec autres acteurs belges

Cet objectif est directement complémentaire au **CSC thématique « Enseignement supérieur et science au service du développement durable »**. D'une part, il prépare les jeunes à accéder à l'enseignement supérieur. D'autre part, la qualité de l'enseignement dépend largement des

performances des établissements d'enseignement supérieur où ces enseignants reçoivent leur formation initiale. (voir le chapitre 8 : synergies avec les CSC thématiques).

Avec **Enabel** : des liens stratégiques seront renforcés avec ENABEL-APEFE-VVOB (Team Belgium) dans le cadre de l'initiative « Regional Teachers' Initiative for Africa » (RTIA phase 2, 2027-2031) soutenue par l'Union européenne. Cette collaboration offrira une plateforme structurante pour mutualiser les expertises, harmoniser les approches de formation des enseignants et promouvoir des standards pédagogiques cohérents à l'échelle régionale afin de :

- Capitaliser sur les acquis pédagogiques, en renforçant les programmes de formation initiale et continue des enseignants ;
- Appuyer le renforcement des capacités institutionnelles, en soutenant les ministères, les services déconcentrés et les établissements de formation ;
- Stimuler l'intégration du numérique dans l'éducation, en développant des dispositifs hybrides et des ressources numériques adaptées aux contextes locaux.

CH 5-6-7 - Cible 4 : Santé

AMELIORER L'ACCES AUX SOINS DE SANTE DE QUALITE ET PROMOUVOIR LE DROIT A LA SANTE POUR TOUTES ET TOUS

Contexte et pertinence pour le développement

Le système de santé de la RDC reste fortement précaire, avec des taux alarmants de mortalité infanto-juvénile (93/1000) et maternelle (746/100 000) selon l'EDS 2023–2024. Ces chiffres sont encore loin des cibles des ODD, particulièrement pour les populations vulnérables comme les déplacés internes. Cette précarité, marquée par l'insuffisance d'infrastructures, la fuite des compétences, la pénurie de médicaments et des intrants destinés au diagnostic, et la fragmentation du financement, est aggravée par l'insécurité persistante à l'Est et dans l'ex-Bandundu. La crise détruit les structures sanitaires, rompt les chaînes d'approvisionnement, favorise les maladies émergentes (et ce y compris mentales) et les violences sexuelles, imposant une pression insoutenable à un système fragile nécessitant une réponse urgente. A cela s'ajoute des faiblesses marquées dans l'organisation des systèmes sanguins et dans les capacités de premier secours, limitant la prise en charge rapide des urgences et augmentant la mortalité évitable.

La santé, droit constitutionnel et priorité nationale, est portée par le PNDS-PS 2024–2033 et le PSN-CSU, qui visent l'accélération vers les ODD. L'Ordonnance-Loi n°23/006 renforce l'alignement des partenaires sur les priorités nationales via le soutien au PNDS-PS, consolidant la gouvernance et la redevabilité. Lancée en 2023, la CSU a débuté par la gratuité des soins prénatals, néonataux et de l'accouchement. Son financement demeure crucial pour étendre la protection financière, en complément à une démarche de financement plus durable du système de santé pour tendre vers l'assurance maladie universelle et renforcer la résilience du système face aux aléas et urgences diverses.

La cible Stratégique Santé soutient une réforme alignée sur les politiques nationales, en s'appuyant sur :

- Le recentrage sur les Soins de Santé Primaires, avec la Zone de Santé comme unité opérationnelle de planification et d'exécution, avec un accent sur la santé communautaire, la prise en charge hospitalière holistique et le Nexus humanitaire-développement-paix, y compris en matière de services de transfusion sanguine pour les urgences médicales ;
- L'innovation et les approches collaboratives pour renforcer les capacités des industries locales de santé ;
- Le financement durable grâce à une mobilisation et une utilisation optimale des ressources.

Le déficit entre les ambitions de la CSU et les financements disponibles demeure un risque majeur, surtout dans un contexte d'insécurité et d'urgences sanitaires. Les réponses doivent renforcer la gestion financière, la redevabilité et explorer des financements innovants. L'amélioration de la qualité des soins dépendra du renforcement de la performance et de la résilience du système. Cette adhésion aux changements structurels reste centrale dans le CSC, soutenue par le MSPH-PS, le ministère de l'Emploi et leurs partenaires, engagés pour avancer vers la CSU et l'ODD 3.

Pertinence pour le développement

Les approches stratégiques s'inscrivent dans un alignement fort avec les cadres internationaux (ODD, priorités OMS, programmes des partenaires) et répondent directement aux besoins sanitaires nationaux décrits dans le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS), y compris le renforcement des capacités d'urgence. Elles contribuent aux cibles essentielles de l'ODD 3 : réduction des mortalités, lutte contre les épidémies et la résistance aux antimicrobiens, accès à

des services de qualité, renforcement du personnel de santé, préparation aux urgences, la prévention contre l'abus de substances psychoactives (drogues et alcool) et l'amélioration de la résilience individuelle et communautaire grâce à la promotion et la prise en charge de la santé mentale, ainsi que les premiers secours et transfusions sanguines.

Elles s'alignent également sur les piliers de renforcement des systèmes de santé de l'OMS (gouvernance, personnel, infrastructures, médicaments, financement, participation communautaire) ainsi que sur les priorités globales comme la CSU, la SDSR, One Health ou le Nexus humanitaire-développement-paix.

Dans un contexte de retrait de l'USAID, qui affecte notamment la santé communautaire, les intrants essentiels, la surveillance épidémiologique et la SDSR, ces approches apportent des solutions structurelles et coordonnées.

Elles sont cohérentes avec les programmes des organisations internationales (OMS, UNICEF, Fonds mondial, Banque mondiale, UE), des coopérations bilatérales (Enabel, AFD, USAID, DFID) et des programmes nationaux (PMNS, PESS, PNLS, PEV, PNSR, PNLT). Cet alignement renforce l'harmonisation, la complémentarité et l'appropriation nationale.

Les approches concordent avec les priorités de la coopération belge (climat, biodiversité, santé mondiale, équité, qualité des soins, droits humains, One Health). Elles renforcent infrastructures, compétences, SDSR, gouvernance, résilience communautaire et gestion des données, ainsi que l'accès à des médicaments de qualité. Elles soutiennent également les thématiques prioritaires : femmes et jeunes, innovation et renforcement des compétences.

Ainsi, leur pertinence repose sur un double alignement stratégique (ODD, OMS, priorités internationales) et institutionnel (programmes en RDC, PNDS), ainsi que sur la prise en compte du triple Nexus, garantissant cohérence, durabilité et impact maximal.

Leçons apprises du CSC précédant

Les acteurs ont retenu que les approches du CSC doivent favoriser la co-construction et valoriser les initiatives de terrain, plutôt qu'une démarche descendante limitant l'appropriation locale. Elles doivent être mises en œuvre dans un cadre d'apprentissage collectif continu, permettant leur adaptation aux réalités locales.

Approches stratégiques

	Approches stratégiques		Acteurs
4.1	Amélioration de l'accès à des médicaments et consommables de qualité	Assurer la disponibilité de médicaments sûrs, efficaces et abordables, conformément à la Charte Médicaments de la DGD et aux standards internationaux. <u>Cibles ODD3</u> : 3,3 (Fin à l'épidémie de palu, VIH et TB) ; 3.4 (Diminution des maladies non transmissibles (MNT)) ; 3,8 (CSU) ; 3.b : Soutien à la recherche sur les médicaments et intrants spécifiques <u>Programmes MSPH-PS/GIBS</u> : Enabel , UE (Unie pour la Santé), OMS, FM, USAID, AFD, DFID, etc.	Memisa, MDM, LFTW, Action Damien, ACTEC
4.2	Renforcement durable de l'infrastructure et de l'équipement	Développer des structures résilientes, adaptées au contexte, respectueuses de l'environnement et intégrant des technologies appropriées et durables. <u>Cibles ODD3</u> : 3.1-8 ; 3.c, 3.d ; 1er pilier de l'OMS <u>Programmes MSP/GIBS</u> : UE (PRO-DS), AFD, FM//infrastructure programme gouvernemental	Memisa, MSV, MDM, LFTW, ULB-Cooperation (Ucoopía), Action Damien, HI, RKV

		PESS avec BM, USAID, UE, coop. Canadienne et belge	
4.3	Renforcement des capacités et compétences médico-techniques	Soutenir la formation initiale et continue, le maintien en poste et l'équité de genre dans l'accès aux formations et aux métiers de la santé. Cibles ODD3 : 3.c ;	Memisa, MSV, CDE-B, MDM, LFTW, ULB-coopération (Ucoopía), ACTEC, Louvain Coopération, Action Damien, IMT, WAPA, HI
4.4	Promouvoir et appuyer la mise en œuvre de la Couverture Sanitaire Universelle (CSU)	Promouvoir un accès équitable aux services essentiels et une protection financière pour les populations vulnérables. Cibles ODD3 - 3.8 Programmes MSP/GIBS : Enabel (PADP), UE — EUP — (PRODS, PDSS avec la BM), OMS, FM , Gouvernement congolais	Memisa, MSV, CDE-B, LFTW, ULB Coop, MDM, VSF-Belgium, HI , IFSI-ISVI, ULB-Coopération (Ucoopía), ACV-CSC International, WSM, Viva Salud
4.5	Renforcer la SDSR, la santé maternelle, néonatale et infantile	Garantir un accès aux services complets de SDSR et RMNCH, en ciblant particulièrement les groupes vulnérables et les victimes de violences ou discriminations liées au genre. Cibles ODD3 : 3,1 ; 3.2 ; 3,7 Programmes MSP/GIBS : Enabel (PLVS), UE, OMS, FM	Memisa, MSV, MDM, ULB-Coopération (Ucoopía), Louvain coopération, IMT, LMSF, WAPA, HI, Viva Salud, LFTW, Oxfam
4.6	Renforcement des capacités organisationnelles et de bonne gouvernance des acteurs institutionnels et prestataires de soins	Améliorer leur aptitude à s'organiser et à réagir face aux crises sanitaires (en lien avec le nexus humanitaire), ainsi que pour promouvoir la transparence, la lutte contre la corruption et un financement durable, soutenable et équitable garantissant la qualité des soins. Cibles ODD3 : 3.c ; 3.d 3ème et 6ème piliers de l'OMS Programmes MSP/GIBS : Enabel (tous volets confondus), UE (PRODS), AFD, OMS, FM	Memisa, MSV, CDE-B, Viva Salud, MDM, LFTW, ULB-Cooperation (Ucoopía), Oxfam, Louvain Cooperation, Action Damien, IMT, HI, Viva Salud,
4.7	Promouvoir l'équité de genre et l'inclusion en santé	Intégrer un cadre d'égalité de genre dans toutes les interventions et renforcer l'empowerment des personnes discriminées. Axe transversal de l'administration belge. Programmes MSP/GIBS : <i>thème transversal dans les programmes santé</i>	Memisa, MSV, CDE-B, Viva Salud, MDM, LFTW, ULB-Cooperation (Ucoopía), Oxfam, Louvain Coopération, Action Damien, IMT, LMSF, WAPA, WSM, HI
4.8	Renforcer l'éducation sanitaire et la mobilisation communautaire	Promouvoir l'empowerment et la sensibilisation de la population en matière de santé, de justice sociale sanitaire, d'équité de genre et de respect de l'environnement. Cibles ODD3 : 3.1-9 (<i>englobe toutes les cibles de 3.1 à 3.9</i>) Programmes MSP/GIBS : <i>santé communautaire</i>	MDM, Vétérinaires Sans Frontières, Memisa, LFTW, SOS VE, ULB-Coopération (Ucoopía), Louvain Coopération, Action Damien ACTEC, LMSF, AfricaMuseum (KMMA-MRAC), HI, RKV, Viva Salud, Oxfam
4.9	Appuyer la résilience communautaire et les initiatives locales	Renforcer les communautés, organisations locales engagées en santé, les initiatives locales d'autonomisation et d'empowerment de la population, pour renforcer la résilience communautaire en cas de crise sanitaire, en particulier pour les femmes, les enfants et les personnes vulnérables. Cibles ODD3 : 3.1-9	Memisa, viva Salud, MDM, LFTW, Vétérinaires Sans Frontières, SOS VE, ULB-coopération (Ucoopía), Louvain Coopération, Action Damien, WSM, HI, RKV

		Programmes MSP/GIBS : <i>santé communautaire</i>	
4.10	Agir sur les déterminants multisectoriels de la santé	Intégrer travail décent, la sécurité alimentaire (agriculture « propre » ou adaptée aux besoins de la population), l'hygiène, la santé vétérinaire et l'environnement (« one health », « planetary health », changement climatique et pollutions terre, eau, air), triple Nexus Cibles ODD3 : 3,3, 3,4, 3,9 Programmes MSP/GIBS : Enabel, OMS	Memisa, MDM, MSV, Congo Dorpen, SOS VE, ULB-Coopération (Ucoopía), IMT, AfricaMuseum (MRAC-KMMA), VSF-Belgium, Viva Salud, LFTW
4.11	Renforcer la participation aux réseaux d'apprentissage et de coordination	Échanges, participations et apprentissages communs au sein de réseaux et plateformes nationales (Hub Santé, PHRDC, , FABAC Santé, etc.) et internationales (Medicus Mundi International, Be-Cause Health, People's Health Movement, etc.) actives en matière de santé Cibles ODD3 : toutes, avec accent sur celles soulignant les mécanismes d'apprentissages et de coordination dont 3.c & 3. d	Memisa, MSV, MDM, LFTW, Congo Dorpen, ULB Coop, Louvain Coop, VSF-Belgium , Action Damien, IMT, HI, Viva Salud
4.12	Développer la gestion des savoirs et la recherche-action	Soutenir la production, la capitalisation et la diffusion de connaissances scientifiques, opérationnelles et stratégiques pour orienter les politiques. Cibles ODD3 : toutes, avec accent sur celles soulignant les mécanismes d'apprentissages et de coordination dont 3.c & 3. d Cfr CSC thématique enseignement supérieur	Memisa, MSV, MDM, LFTW, Congo Dorpen, ULB Coop, Louvain Coop, Action Damien, IMT, AfricaMuseum (MRAC-KMMA), HI, Viva Salud

Synergies et complémentarités

Au sein de la cible santé

Synergies

Pour la période 2027 – 2031, les synergies s'appuieront sur des mécanismes déjà établis et s'orienteront vers une logique programmatique commune :

Hub Santé & Plateforme Hospitalière en RD Congo : Le Hub Santé qui est une plateforme de gestions de connaissance, et de partage d'expériences créé par des acteurs de coopérations belges intéressés par la Santé (incluant actuellement Enabel, IMT Anvers et quelques organisations congolaises intervenant dans la secteur de la santé comme la Plateforme hospitalière de la RD Congo (PH-RD Congo) et coordonné par un Expert en Santé Publique pourra servir de base opérationnelle pour la co-construction et la mise en œuvre des synergies concrètes ;

Output Commun et Logique Programmatique : L'intégration d'un output commun dans les programmes des ACNG en interaction avec l'administration belge (inspirée du modèle Alliance Agri Congo) facilitera la mesure des résultats collectifs et la formalisation d'une logique programmatique des synergies sur des thématiques clés.

Cartographie des Acteurs : un exercice annuel de cartographie des acteurs sera fait en début de programme et tout au long du programme pour une cartographie précise des acteurs (géographique et thématique) afin d'identifier clairement les zones de convergence et les opportunités d'actions conjointes.

Plaidoyer Collectif Systémique : La synergie de plaidoyer sera une priorité sur le Droit à la Santé, la CSU, accès aux médicaments de qualité (local et si possible importé) et les déterminants sociaux de la santé au niveau communautaire et périphérique pour influencer les questions

systémiques au niveau central. Ceci inclura la mobilisation des organisations de société civile locales et l'utilisation des outils communs pour la collecte et l'analyse des données probantes ;

Renforcement du système de Santé : à travers les thèmes transversaux comme l'intégration et la capitalisation commune du genre et environnement (gestion de déchets/Hygiène Hospitalière, maintenance bio médicale des équipements, utilisation énergie renouvelable ...) ainsi que la prise en compte de la santé mentale pour garantir la qualité et la durabilité des interventions.

Complémentarités

La richesse de la Cible 4 Santé réside dans la couverture holistique du système de santé par la combinaison des expertises et des niveaux d'intervention. Les axes de complémentarités suivantes sont possibles :

Couverture du Système de Santé : Les acteurs se positionnent sur l'ensemble de la pyramide de santé : du niveau primaire (soins de santé de base, engagement communautaire) au niveau secondaire/tertiaire (appui hospitalier spécialisé, maintenance biomédicale, référence/contre-référence). Cette différenciation assure une prise en charge complète du patient et une résilience face aux crises ;

Expertises thématiques spécialisées : Les ACNG/AI couvrent des niches essentielles pour un système de santé intégré : l'inclusion et la réadaptation (physique, mentale) ; la lutte contre les maladies spécifiques (Lèpre, TB, autres maladies tropicales négligées (MTN) de la peau comme l'ulcer de Buruli et le Pian, drépanocytose, diabète ou autre MNT en fonction des zones géographiques) ; les zoonoses (One Health), santé mentale et les soins spécialisés (chirurgie, pédiatrie, maintenance biomédicale) ; approche santé communautaire.

Nexus Humanitaire-Développement-Paix/cohésion sociale : Intervention croisée entre les acteurs du Développement, de l'humanitaire (situation de crise : réponse aux urgences, accès aux soins des déplacés, nutrition) et de la Paix/cohésion sociale visant à renforcer durablement les populations et les systèmes. Cette approche permet de mieux les préparer aux aléas, de soutenir leur capacité à y faire face et d'utiliser les efforts fournis lors des urgences comme levier pour faciliter la transition vers des actions de développement durable.

Entre cibles stratégiques

Synergies

Les synergies entre la cible Santé et la **cible Genre** sont essentielles pour garantir un accès équitable aux services de santé, notamment en matière de santé sexuelle et reproductive (SDSR). Les actions conjointes porteront sur la prévention, la détection et la prise en charge des violences basées sur le genre, en renforçant les capacités des structures sanitaires et des acteurs communautaires.

La cible Santé travaille en étroite collaboration avec la **cible 5 (S.A.S.P.A.D)** pour lutter contre la malnutrition aiguë et renforcer les liens entre production locale, diversité alimentaire et santé communautaire. Les actions conjointes favorisent une alimentation plus diversifiée, l'adoption de pratiques agricoles sans produits chimiques et la mise en œuvre d'approches intégrées inspirées du modèle AgriCongo. La lutte contre la malnutrition a un impact favorable contre maladies strictement liées comme la TB (taux de succès au traitement) L'approche One Health constitue un espace clé de convergence, en reliant santé humaine, santé animale et écosystèmes.

La cible Santé entretient des synergies étroites avec la **cible « Gouvernance »**, notamment dans la prévention et la prise en charge des violences sexuelles basées sur le genre, qui constituent un enjeu majeur dans les zones en conflit ou post-conflit. Elle contribue également à la mise en œuvre de la troisième dimension du Nexus, en renforçant structurellement les systèmes de santé et la résilience des populations face aux crises.

La cible Santé développe des synergies importantes avec la **cible 9 (H.B-E.N)** à travers l'approche One Health, qui établit le lien étroit entre la santé humaine, la santé animale et la santé des écosystèmes. Les synergies reposent sur l'apprentissage mutuel entre la résilience socio-écologique et les stratégies de prévention des maladies liées aux interactions entre populations, animaux et milieux naturels.

Complémentarités

Avec la cible **genre** : la cible Santé contribuera à améliorer la qualité et l'accessibilité des services sanitaires aux femmes et aux filles, en intégrant une perspective de genre dans les protocoles de soins et les dispositifs d'accompagnement psychosocial. Ces efforts soutiennent directement l'objectif du programme Genre d'assurer la dignité, la sécurité et la santé de toutes les femmes et filles.

Pour la **cible 5 (S.A.S.P.A.D)**, la cible Santé apporte une expertise sur la prévention nutritionnelle, la surveillance sanitaire et le renforcement des systèmes de santé, permettant d'accompagner efficacement les communautés rurales appuyées par la cible 5 (S.A.S.P.A.D). Elle contribue également à sensibiliser les ménages aux pratiques alimentaires équilibrées, complétant ainsi les efforts de diversification agricole.

Les complémentarités avec la **cible « gouvernance »** permettront d'améliorer la coordination institutionnelle, la redevabilité et l'intégration des plans de préparation et de réponse aux urgences dans les politiques publiques. Cette collaboration garantit que les interventions sanitaires s'inscrivent dans un cadre institutionnel stable, participatif et durable, consolidant la transition entre aide humanitaire et développement.

Avec la **cible 9 (H.B-E.N)**, la cible Santé intégrera les risques environnementaux dans les systèmes de surveillance, renforce la préparation aux crises sanitaires et améliore la capacité des services de santé à répondre aux impacts des dégradations écologiques. Cette convergence contribue à une approche holistique de la santé et renforce la résilience des communautés face aux risques environnementaux et climatiques.

CSC Thématique : Recherche & Développement / Enseignement Supérieur : La complémentarité pour le renforcement des capacités et la production de connaissances, essentielle pour nourrir la planification et le plaidoyer basé sur des données probantes, est également appliquée dans les activités de recherche-action du secteur de la santé.

Complémentarité avec les Autres Canaux de la Coopération Belge :

Enabel et BIO : La complémentarité avec l'Agence Belge de Développement (Enabel) et l'Investisseur belge pour le développement (BIO) se fera notamment dans le cadre du Hub Santé et du FABAC

CH 5-6-7 - Cible 5 : Système agro-sylvo-pastoraux et alimentaires durables (S.A.S.P.A D)

Contexte et pertinence pour le développement

En RDC, les systèmes agro-sylvo-pastoraux et alimentaires constituent la principale base économique et sociale du pays. Ils emploient près de 70 % de la population active et assurent plus de 60 % de la sécurité alimentaire nationale. Pourtant, la pauvreté rurale demeure très élevée (plus de 70 % des ménages), la malnutrition chronique touche environ 42 % des enfants, et la productivité agricole reste faible. Cette situation s'explique par plusieurs facteurs : la non-maîtrise des techniques de production, le faible accès aux intrants et aux financements, la dégradation des terres et des forêts, la précarité foncière, le manque d'infrastructures rurales, la faible transformation locale et les impacts croissants du changement climatique.

Malgré un potentiel exceptionnel en terres arables, biodiversité et ressources hydriques, l'absence d'un système agricole durable et inclusif maintient la RDC dépendante des importations et limite la résilience des ménages ruraux. Elle freine également la transition vers une économie verte. Le Plan National de Développement Agricole (PNDA), le Programme National d'Agriculture Durable (PNAD) et le Plan Directeur de Développement Agricole (PDL-145T) traduisent la volonté politique de renforcer la sécurité alimentaire et la durabilité des systèmes ruraux.

Dans ce contexte, la Cible 5 - Systèmes agro-sylvo-pastoraux et alimentaires durables s'inscrit au cœur des priorités nationales et des Objectifs de Développement Durable (ODD 1, 2, 12, 13 et 15). Elle vise à transformer les pratiques agricoles, renforcer les organisations paysannes et promouvoir une gouvernance inclusive et équitable des ressources naturelles, contribuant ainsi à la souveraineté alimentaire et à la stabilité sociale des territoires ruraux.

Implication et rôle des partenaires

Les organisations congolaises partenaires des ACNG belges jouent un rôle essentiel dans la promotion de systèmes alimentaires durables. Elles interviennent à travers l'appui à la production, la formation, la recherche-action, la commercialisation, le plaidoyer et la structuration des organisations paysannes. Ces acteurs, ancrés dans les territoires, contribuent à renforcer la résilience économique et environnementale des producteurs familiaux et à améliorer la gouvernance locale des ressources.

Les ONG belges et leurs partenaires s'appuient sur des approches éprouvées :

- L'agriculture durable et les systèmes alimentaires durables ;
- L'agroécologie et la gestion durable des ressources naturelles ;
- Renforcement organisationnel et entrepreneuriat rural ;
- Plaidoyer pour les droits fonciers, l'égalité de genre et la gouvernance environnementale ;
- Recherche, innovation et formation professionnelle.

Ces partenaires œuvrent dans une logique de complémentarité et d'apprentissage mutuel, en lien avec les autorités locales, les services techniques et les plateformes nationales telles que la CONAPAC, la COPACO, le CNPAF et le Réseau Agroécologie RDC (RAE-RDC). Leur rôle est déterminant pour articuler les interventions locales avec les priorités politiques nationales et les cadres régionaux (SADC, UA, FAO, CAE).

Besoins et priorités définis avec les partenaires

Les consultations menées à travers les provinces d'intervention ont permis de faire ressortir plusieurs besoins prioritaires :

- Le renforcement des capacités techniques et organisationnelles des producteurs et de leurs organisations ;
- La valorisation des pratiques agricoles durables, des initiatives agroécologiques et la diffusion d'innovations locales ;
- La structuration des filières vivrières et de rente, avec une attention à la transformation locale ;
- La sécurisation foncière et l'accès équitable aux ressources productives pour les femmes, les jeunes et les peuples autochtones ;
- Promotion de l'économie semencière nationale ;
- La diversification des revenus ruraux par le développement d'activités économiques locales
- Leçons apprises du CSC précédant ;
- La résilience climatique et la restauration des écosystèmes forestiers et agricoles ;
- Le renforcement du dialogue entre les producteurs et les pouvoirs publics en faveur de politiques agricoles inclusives.

Ces priorités répondent aux attentes du PNDA, de la PNAD et du Programme de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNSAN), ainsi qu'aux politiques environnementales nationales (PNAT, PNECB).

Leçons tirées des CSC précédents (2017-2021 & 2022-2026)

Les évaluations des CSC précédents ont mis en évidence plusieurs acquis et défis pertinents :

- **Acquis** : la montée en puissance des pratiques agricoles et agroécologiques durables comme approche partagée, le renforcement du rôle des organisations paysannes, la structuration progressive des filières locales et l'amélioration du dialogue avec les autorités.
- **Défis** : la faible coordination entre acteurs, la durabilité des dispositifs d'appui technique, le financement limité des filières rurales et le manque de capitalisation collective des bonnes pratiques.

Ces enseignements ont orienté la formulation de la Cible autour de trois priorités stratégiques :

- renforcer la cohérence des interventions,
- appuyer la gouvernance locale et la professionnalisation du secteur,
- promouvoir des solutions intégrées pour la résilience climatique et alimentaire.

Approches stratégiques

La Cible 5 - *Systèmes agro-sylvo-pastoraux et alimentaires durables* s'appuie sur une approche intégrée et systémique du développement rural, plaçant les producteurs familiaux, leurs organisations et leurs communautés au cœur de la transformation du système alimentaire local. Elle vise à renforcer la durabilité, la résilience et l'équité dans les systèmes de production, de consommation et de gouvernance des ressources naturelles en RDC.

N°	Approches	Types d'actions	Membres impliqués
5A	Approche systémique et territoriale	- Réalisation de diagnostics territoriaux participatifs intégrant dimensions agricoles, sociales, environnementales et économiques. - Lecture intégrée des dynamiques territoriales (interactions agriculture-élevage-forêt-eau-société). - Planification concertée des usages des terres et co-construction de plans de développement territoriaux écologiques. - Mise en cohérence des interventions multi-acteurs dans un même territoire (ONG, autorités locales, OP, services techniques).	Louvain Coopération, Humundi, Broederlijk Delen, Trias, Rikolto, APEFE, CSA, Join For Water, WWF-BE, ULB-Coopération, BOS+, Oxfam, VSF-Belgium

		- Renforcement de la gouvernance locale des ressources naturelles et appui aux dispositifs communautaires de gestion des espaces productifs. - Territorialisation des actions pour renforcer durabilité, cohérence et appropriation locale.	
5B	Approche agroécologique et bas carbone	- Promotion et diffusion de pratiques agroécologiques adaptées aux contextes locaux (agroforesterie, rotations, intercropping, compostage, fertilité des sols). - Restauration des paysages productifs (forêts, savanes, terres agricoles dégradées). - Gestion durable des terres, de l'eau et des forêts (conservation, aménagement participatif, lutte contre déforestation). - Accompagnement de la transition agroécologique selon les 10 principes de la FAO. - Réduction de l'empreinte carbone des filières agricoles (pratiques bas carbone, transformation locale, logistique verte). - Valorisation des savoirs locaux, innovations paysannes et systèmes d'apprentissage par les pairs.	Humundi, Entraide et Fraternité, Rikolto, Broederlijk Delen, Caritas International Belgique, Louvain Coopération, Trias, Oxfam, Frères des Hommes, VSF-Belgium, APEFE, Join For Water, CSA, WWF-BE, Solsoc, BOS+, ULB-Coopération (Ucoopia), Eight, AfricaMuseum (KMMA- MRAC)
5C	Renforcement des capacités et développement organisationnel	- Renforcement des capacités techniques, organisationnelles et institutionnelles des OP, OSC, coopératives et services publics. - Appui à la gouvernance interne, la transparence, la redevabilité et la planification stratégique. - Professionnalisation des organisations rurales : gestion administrative, financière, commerciale, logistique. - Formation des formateurs en planification écologique locale, gestion environnementale, gestion des risques. - Promotion du réseautage, des échanges d'expériences, de la capitalisation collective. - Appui à la digitalisation des services aux producteurs et au développement de l'entrepreneuriat agricole durable	Broederlijk Delen, APEFE, ARES, CAP Santé, Caritas International Belgique, CongoDorpen, CSA, Entraide et Fraternité, Join For Water, Louvain Coopération, AfricaMuseum (MRAC-KMMA), Rikolto, Humundi, Trias, VSF-Belgium, VVOB, WWF-BE, ULB-Coopération, Frères des Hommes, BOS+, Oxfam, APEFE
5D	Innovation, apprentissage collectif et transition écologique	- Mise en œuvre de méthodologies participatives : champs-écoles paysans, écoles rurales d'initiative, Boîte à outils Résilience, etc. - Renforcement des dispositifs locaux d'apprentissage continu et de réseaux agroécologiques. - Appui à la recherche-action, expérimentation paysanne, essais comparatifs, tests variétaux. - Documentation, capitalisation et diffusion large des innovations locales. - Mise en place d'espaces multi-acteurs pour l'innovation sociale, économique et technologique. - Partage de connaissances entre organisations, centres de recherche, institutions publiques et communautés.	Trias, Humundi, Broederlijk Delen, Louvain Coopération, Caritas International Belgique, APEFE, Oxfam, , Rikolto, CongoDorpen, VSF-Belgium, ULB-Coopération, CSA, Frères des Hommes, Entraide et Fraternité, APEFE, LMSF
5E	Plaidoyer, gouvernance et droits	- Appui aux partenaires pour influencer les politiques publiques agricoles, environnementales et foncières. - Élaboration, mise en œuvre et suivi de lois et cadres réglementaires (semences, coopératives, foncier). - Renforcement des capacités de plaidoyer stratégique, analyse politique, communication d'influence. - Promotion des droits économiques, sociaux et fonciers (parajuristes ruraux, Tribunes d'Expression Populaire). - Facilitation du dialogue structuré entre OSC, OP, autorités politico-administratives.	Humundi, Broederlijk Delen, APEFE, CAP Santé, Caritas International Belgique, CongoDorpen, CSA, Entraide et Fraternité, Le Monde selon les Femmes, Louvain Coopération, Frères des Hommes, Oxfam, Rikolto, Trias, VSF-Belgium, Join For Water, CNCD-11.11.11, BOS+

		- Promotion de la participation des femmes et des jeunes dans les organes de gouvernance et espaces de concertation.	
5F	Développement des chaînes de valeur inclusives, durables et agroécologiques	- Structuration, organisation et professionnalisation des filières claves (manioc, café, cacao, miel, maïs, huile de palme, etc.). - Appui à la transformation locale, amélioration de la qualité, normes, traçabilité. - Facilitation de l'accès aux marchés, infrastructures commerciales et circuits courts (Integrated peri-Urban food hub Models”). - Accès au financement vert et financement de l'agroécologie via des dispositifs adaptés aux petits producteurs (fonds de garantie, blending fund pour des investissements durables comme le leasing agraire, bonus-malus comme mécanisme incitatif, ...). - Inclusion active des femmes, des jeunes et groupes vulnérables dans les chaînes de valeur. - Promotion du leadership féminin, entrepreneuriat vert, création d'emplois ruraux durables.	Rikolto, Broederlijk Delen, Louvain Coopération, Trias, ULB-Coopération, Humundi, CSA, Frères des Hommes, Entraide et Fraternité, Solsoc, Oxfam, Eight, APEFE, LMSF, VSF-Belgium
5G	Approche partenariale et multi-niveaux	- Mise en place de cadres de concertation multi-acteurs (État, ONG, OP, secteur privé, universités). - Appui aux entités territoriales décentralisées pour intégrer l'agroécologie dans les PDCT et plans provinciaux. - Renforcement des alliances entre acteurs publics, privés et communautaires. - Promotion d'échanges Sud-Sud, Sud-Nord et coopération interterritoriale. - Mutualisation des ressources, cohérence stratégique et coordination entre niveaux local, provincial et national.	Louvain Coopération, RIKOLTO, Humundi, Entraide et Fraternité, Broederlijk Delen, Trias, CSA, CNCD-11.11.11, ULB-Coopération, Join For Water, IFSI-ISVI, BOS+, Oxfam, APEFE

Complémentarités et synergies

Entre cibles stratégiques

Synergies

Les ACNG apportent des expertises spécifiques qui se renforcent mutuellement :

La cible 5 (S.A.S.P.A.D) contribue à la sécurité alimentaire, à la cohésion sociale et à l'amélioration durable des moyens de subsistance en milieu rural. Elle mobilise les expertises complémentaires des ACNG pour renforcer les systèmes agricoles, professionnaliser les producteurs et promouvoir des pratiques respectueuses de l'environnement. Dans un contexte marqué par les inégalités d'accès à la terre, la vulnérabilité climatique et la fragilité économique des ménages, la cible 5 (S.A.S.P.A.D) se positionne comme un levier essentiel pour réduire la pauvreté et renforcer la résilience des territoires.

Avec **la cible Genre**, elles se renforcent autour de l'autonomisation économique des femmes rurales. Les interventions conjointes favoriseront un accès équitable des femmes aux ressources productives (terre, intrants, crédits), tout en améliorant leur participation aux instances de gouvernance agricole et foncière.

Avec la **cible Ressources naturelles**, elles se retrouvent autour des enjeux de pression foncière, de durabilité des moyens de subsistance et de cohésion territoriale. Les actions conjointes portent sur le plaidoyer pour une gestion équitable des terres et une réduction de la compétition entre activités minières et agriculture de subsistance.

Avec la **cible santé** : Ces deux cibles travaillent en étroite collaboration pour lutter contre la malnutrition (MAS/MAM) et renforcer les liens entre production locale, diversité alimentaire et santé communautaire. Les actions conjointes favorisent une alimentation plus diversifiée, l'adoption de pratiques agricoles sans produits chimiques et la mise en œuvre d'approches intégrées inspirées du modèle AgriCongo. L'approche One Health constitue un espace clé de convergence, en reliant santé humaine, santé animale et écosystèmes.

Avec **cible entrepreneuriat/employabilité** : En synergies, ces deux cibles favorisent la professionnalisation des producteurs, en particulier les femmes, le développement des chaînes de valeur agroécologiques, la transformation locale des produits et l'émergence d'emplois ruraux. Ensemble, elles soutiennent la digitalisation des pratiques agricoles, l'accès au marché et la création de micro-entreprises rurales. L'insertion socio-économique dans les métiers liés à l'agriculture et à l'élevage et l'amélioration de la résilience des groupes vulnérables, en particulier les femmes et les jeunes en milieu rural est au cœur des approches de la cible visant le développement de l'entrepreneuriat agricole.

Les synergies entre la cible 5 (S.A.S.P.A.D) et la **cible Gouvernance, DH et cohésion sociale** se concentrent sur la sécurisation foncière, la participation citoyenne et le plaidoyer pour une justice foncière équitable. Dans un contexte où les conflits d'usage, les pressions foncières et les tensions communautaires influencent directement les moyens de subsistance ruraux, la gouvernance joue un rôle essentiel pour renforcer les institutions locales, formaliser les droits fonciers et promouvoir des mécanismes inclusifs de résolution des litiges.

Les synergies avec la **cible 9 (H.B-E.N)** contribueront à la restauration des écosystèmes productifs, au développement de la foresterie communautaire et à la gestion intégrée des bassins versants, renforçant directement les interventions agricoles. Les synergies portent également sur la diffusion des pratiques agroécologiques et des solutions d'adaptation au changement climatique, essentielles pour la résilience des systèmes de production ruraux.

Complémentarités

En complémentarité avec la cible **Genre**, la cible 5 (S.A.S.P.A.D) contribuera à identifier et lever les obstacles structurels qui limitent la présence des femmes dans les chaînes de valeur agricoles. Ces actions convergent avec la stratégie Genre visant à promouvoir l'égalité d'accès aux moyens de production et à renforcer le pouvoir économique et décisionnel des femmes rurales.

Les complémentarités avec la cible 2 (**Ressources naturelles extractives**) envisagent de promouvoir des alternatives économiques viables pour les jeunes et les communautés rurales, offrant des options d'emploi et d'entrepreneuriat qui réduisent la dépendance à l'exploitation minière. Cette collaboration permet de préserver les terres agricoles, de renforcer la sécurité alimentaire et d'améliorer la résilience économique locale, tout en contribuant aux objectifs de gestion durable des ressources naturelles.

Comme pour la cible **entrepreneuriat/employabilité** : Leur complémentarité encourage la structuration des chaînes de valeur, le développement des compétences dans les métiers agricoles, appui à l'émergence de micro-entreprises rurales, développement de coopératives et promotion de modèles économiques inclusifs pour dynamiser l'économie locale.

Avec la cible « **gouvernance** » : soutient la structuration des communautés rurales, leur représentation dans les instances de gouvernance et l'amélioration de la gestion des terres productives. Cette convergence renforce la stabilité des territoires, la cohésion sociale et la durabilité du développement agricole.

Complémentarités et synergies avec autres acteurs

Complémentarités

La cible 5 agit en cohérence avec la **coopération gouvernementale belge**, en particulier Enabel — dont les interventions portent sur la transition agroécologique, le développement des chaînes de valeur rurales et l'emploi des jeunes et des femmes — ainsi qu'avec BIO, qui soutient le financement des PME agricoles. Elle s'inscrit également dans la continuité des programmes de la DGD, ce qui renforce la cohérence globale de l'appui belge en RDC.

L'action de la Cible 5 est pleinement alignée sur les **politiques et cadres nationaux**, notamment le Plan National de Développement Agricole (PNDA), le Programme de Développement Local des 145 Territoires (PDL-145T) et la Stratégie Nationale de Développement Durable. Elle contribue en outre à la mise en œuvre des engagements internationaux de la RDC, en particulier les Objectifs de Développement Durable 2, 5, 13 et 15.

L'Alliance AgriCongo (AAC) constitue l'espace privilégié de coordination entre les ACNG belges actives dans l'agriculture familiale. Elle facilite l'harmonisation des approches, renforce le plaidoyer pour des politiques agricoles inclusives et accompagne la professionnalisation des organisations paysannes. Grâce à cette dynamique collective, elle favorise la cohérence stratégique et la capitalisation des apprentissages au sein du CSC.

Enfin, la Cible 5 s'articule avec les initiatives du **Nexus** portées notamment par la FAO, le PAM et le PNUD. À travers ces synergies, elle soutient la transition vers des systèmes agricoles durables et inclusifs dans les zones fragiles et post-conflit, contribuant ainsi au renforcement de la résilience communautaire.

Synergies

Des synergies concrètes et de nouvelles collaborations émergent entre ACNG, organisations paysannes, acteurs publics et centres de recherche, autour de trois dynamiques principales :

- Recherche-action et innovation agroécologique : co-développement de solutions adaptées avec l'INERA, l'ERAIFT et les universités locales (semences paysannes, agroforesterie, restauration des sols, irrigation durable).
- Gouvernance territoriale et concertation : participation conjointe aux plateformes multi-acteurs provinciales et nationales, pour ancrer institutionnellement la transition agroécologique et renforcer la gouvernance foncière et alimentaire.
- Plaidoyer et capitalisation : mutualisation des efforts de communication, de plaidoyer et d'apprentissage collectif (ex. Festival Alimenterre, campagnes sur la souveraineté alimentaire, études communes) afin d'amplifier la visibilité et l'impact collectif du CSC.

Ces dynamiques renforcent une approche intégrée, fondée sur la coopération inter-cibles, le dialogue multi-acteurs et la co-construction des politiques publiques, au service d'un modèle alimentaire résilient, inclusif et écologiquement viable pour les communautés rurales de la RDC.

CH 5-6-7 - Cible 6 : Employabilité/Entrepreneuriat

Contexte et pertinence pour le développement

Dans un contexte marqué par l'importance de l'informel, la dépendance aux industries extractives et une population majoritairement jeune, l'entrepreneuriat devient un levier central pour transformer la croissance en progrès social et stabilité. Il soutient la diversification économique, la création de richesses locales, la résilience des ménages et l'émergence de modèles durables ancrés dans les territoires.

Enjeux humains : jeunesse, femmes, stabilité

Pour les jeunes, l'entrepreneuriat constitue une voie d'accès essentielle à l'emploi et à l'inclusion sociale. Pour les femmes, il est un facteur clé d'autonomisation économique et de réduction des vulnérabilités. Dans un pays confronté à des défis sécuritaires et environnementaux, il favorise également la paix, la transition écologique et la résilience communautaire.

Alignement avec les cadres internationaux de développement

L'Agenda 2030 place l'entrepreneuriat au cœur de plusieurs Objectifs de Développement Durable (ODD 1, 5, 8, 9, 10, 16 et 17). Il le considère non seulement comme un moyen de création de revenus, mais aussi comme un moteur d'inclusion, d'innovation et de renforcement institutionnel. L'entrepreneuriat y est identifié comme un vecteur permettant de réduire les inégalités, d'améliorer l'accès aux moyens de subsistance et de stimuler des économies locales résilientes.

De son côté, **l'Agenda 2063** de l'Union africaine insiste sur le rôle central des micro, petites et moyennes entreprises dans la transformation structurelle du continent. Il souligne l'importance d'une industrialisation inclusive, de la valorisation des ressources locales, de l'emploi des jeunes et de l'autonomisation économique des femmes. La cible « Entrepreneuriat » contribue directement à ces engagements en proposant des solutions concrètes pour renforcer les capacités productives locales, formaliser les activités et soutenir l'innovation.

Cohérence avec les politiques européennes et belges

Les politiques européennes et belges de développement accordent une place prioritaire à l'appui au secteur privé local comme levier de croissance inclusive et durable. L'Union européenne promeut l'investissement productif, l'intégration économique des jeunes et des femmes, ainsi que la dynamisation des chaînes de valeur locales, considérées comme essentielles pour réduire la pauvreté et renforcer la résilience économique.

La Coopération belge, quant à elle, met l'accent sur l'inclusion économique, la transition juste, l'égalité de genre et le soutien aux MPME. Dans ce cadre, l'entrepreneuriat est perçu comme un outil permettant de créer des emplois décents, d'élargir les opportunités économiques et de favoriser des modèles économiques durables. En RDC, soutenir l'entrepreneuriat permet donc de consolider un axe stratégique déjà fortement investi par la Belgique et l'UE, et d'assurer l'alignement avec leurs instruments de financement et leurs priorités diplomatiques en matière de stabilité, développement économique et réduction des inégalités.

Alignement avec les priorités nationales

Le PNSD 2024–2028 reconnaît l'entrepreneuriat comme moteur de diversification, d'innovation et de création d'emplois décents. Le développement d'un écosystème entrepreneurial solide contribue directement à la vision du gouvernement congolais visant une transformation structurelle fondée sur la valorisation des ressources locales et l'industrialisation progressive.

Analyse spécifique des zones affectées par les conflits

Dans l'Est, où les conflits fragilisent les moyens de subsistance, l'entrepreneuriat devient un outil de cohésion sociale et de prévention des violences. En offrant des alternatives aux économies informelles ou illicites, il réduit les facteurs de risque, renforce l'autonomie des jeunes et soutient les déplacés internes et communautés hôtes. Il contribue ainsi à la stabilisation des territoires, conformément aux approches Nexus, en complément des interventions humanitaires.

Lien avec les priorités opérationnelles belges en RDC

La cible s'inscrit dans la continuité des interventions d'Enabel, centrées sur l'entrepreneuriat, les MPME, l'insertion des jeunes et des femmes, l'économie verte et les chaînes de valeur. Grâce à leur ancrage territorial et à leurs approches communautaires, les ACNG belges complètent et renforcent ces actions, améliorant la cohérence et l'impact global de la Coopération belge.

Besoins du terrain et leçons apprises

Les ACNG belges contribuent à une croissance inclusive en soutenant la structuration de l'écosystème entrepreneurial, la formalisation des MPME et l'autonomisation économique des jeunes et des femmes. Les enseignements du CSC 2022–2026 montrent l'importance :

- de renforcer l'écosystème plutôt que d'offrir des appuis isolés ;
- d'articuler formation, insertion, emploi-autoemploi et entrepreneuriat ;
- de structurer les chaînes de valeur locales ;
- d'investir prioritairement dans l'inclusion économique des femmes et des jeunes.

Approches stratégiques

Approches stratégiques		Description (niveau stratégique)	ACNG contributrices
6A	Entrepreneuriat par la formation et l'employabilité pour renforcer les compétences, la création et le développement d'entreprises durables	• Renforcer les centres de formation et les dispositifs d'enseignement et formation techniques et professionnels (EFTP), en développant des approches pédagogiques innovantes (« learn & do », apprentissage en situation réelle, dispositifs numériques). • Développer les compétences entrepreneuriales des jeunes et des adultes, renforcer la professionnalisation et assurer un accompagnement post-formation vers la création d'entreprise, l'insertion professionnelle et la formalisation progressive. • S'appuyer sur les apprentissages antérieurs démontrant que le lien formation/ insertion/ entrepreneuriat constitue un levier de pérennité pour les micro, petites et moyennes entreprises (MPME).	ACTEC, APEFE, Caritas International Belgique, VIA DB, SOS VE, Humundi, Africalia
6B	Approche écosystémique et transformation des marchés pour structurer un environnement entrepreneurial inclusif et performant	• Renforcer l'écosystème entrepreneurial (incubateurs, accélérateurs, hubs d'innovation, centres d'affaires, IMF), en favorisant l'innovation, la digitalisation, les partenariats public-privé et l'interconnexion des acteurs. • Structurer les systèmes entrepreneuriaux (marchés, institutions,	Louvain Coopération, RIKOLTO, Humundi

		services d'appui) afin de développer des modèles économiques durables, promouvoir l'économie circulaire, et renforcer les dynamiques multi-acteurs. • Capitaliser les connaissances, diffuser les apprentissages et encourager les interventions structurelles, qui génèrent des effets d'entraînement et une durabilité accrue.	
6C	Développement des chaînes de valeur et économies territoriales pour stimuler l'emploi local et la résilience économique	• Structurer les chaînes de valeur locales dans l'agroalimentaire, l'artisanat, les Industries Culturelles et Créatives (ICC) et le tourisme, en renforçant l'organisation des acteurs, la qualité des productions et l'accès aux marchés, notamment dans la filière café robusta. • Promouvoir la diversification économique rurale en soutenant les micro-entreprises locales et les activités génératrices de revenus, en particulier celles portées par les femmes, afin de renforcer la résilience économique des ménages. • S'appuyer sur les expériences réussies démontrant que la structuration des filières favorise l'emploi, la formalisation et la stabilité économique.	APEFE, Caritas International Belgique, Congo Dorpen, Rikolto, Trias, Louvain Coopération, Africalia, SOS VE, Humundi, Broederlijk Delen, WSM
6D	Facilitation de l'innovation rurale pour développer des chaînes de valeur compétitives et inclusives (ERI)	• Structurer et accompagner les chaînes de valeur du cacao, riz, huile de palme, piment, miel, arachide, semences locales et soutenir les coopératives spécialisées afin d'améliorer la qualité, la valeur ajoutée et l'accès aux marchés. • Renforcer les entrepreneurs à travers des cycles de formation fondés sur cinq modules entrepreneuriaux centrés sur l'innovation rurale, complétés par des analyses systémiques de marché et des rencontres B2B. • Promouvoir la professionnalisation des coopératives rurales comme levier d'opérations économiques efficaces et de services directs aux membres.	Trias, Rikolto, Humundi, Louvain Coopération, Broederlijk Delen, APEFE, Entraide et Fraternité
6E	Inclusion économique des femmes et des jeunes pour une participation équitable et transformative à l'économie	• Promouvoir un financement inclusif à travers des fonds de garantie, IMF, AVEC et dispositifs d'accompagnement adaptés aux besoins des femmes et des jeunes entrepreneurs. • Renforcer l'autonomisation économique des femmes via la levée des barrières sociales, la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG), la promotion de masculinités positives et la formalisation des entreprises féminines. • Développer des approches d'accompagnement renforcé, démontrées comme essentielles pour	Toutes les ACNG

		garantir une inclusion économique durable et une transformation des normes sociales.	
--	--	--	--

Synergies et complémentarités

La cible Entrepreneuriat vise à dynamiser l'économie congolaise en renforçant la création et le développement d'entreprises viables, inclusives et durables. Elle joue un rôle structurant dans la diversification économique, la professionnalisation des producteurs, l'innovation et l'insertion socio-économique des jeunes et des femmes.

Entre Cibles

Synergies

La cible Entrepreneuriat entretient des synergies directes avec **la cible Genre**, l'entrepreneuriat constituant un levier central d'autonomisation économique des femmes. Les actions conjointes viseront à promouvoir l'entrepreneuriat féminin, le leadership économique, l'accès au crédit, à la formation et aux réseaux économiques.

Avec la cible Éducation, les synergies se matérialisent à travers la création de **parcours intégrés** reliant formation professionnelle, incubation, mentorat et accès au financement. Elles renforcent : l'adéquation formation-emploi, l'émergence de projets entrepreneuriaux des jeunes, l'innovation (notamment numérique, métiers verts, ICC). Ces dynamiques améliorent l'employabilité et soutiennent la création d'activités génératrices de revenus.

Avec la **cible 5 (S.A.S.P.A.D)**, la cible Entrepreneuriat favorise la professionnalisation des producteurs, le développement des chaînes de valeur agroécologiques, la transformation locale des produits et l'émergence d'emplois ruraux. Ensemble, elles soutiennent la digitalisation des pratiques agricoles, l'accès au marché et la création de micro-entreprises rurales.

Avec la cible Culture, les synergies s'expriment par la structuration des Industries Culturelles et Créatives, le soutien à l'incubation, la professionnalisation des artistes et la valorisation économique des productions culturelles. Elles ouvrent des opportunités d'emploi innovantes, notamment pour les jeunes.

Avec la **cible 9 (H.B-E.N)** les synergies portent sur le développement d'un entrepreneuriat "vert", reposant sur des modèles économiques qui valorisent les ressources naturelles tout en protégeant les écosystèmes. Elles concernent : le soutien aux éco-entreprises, l'économie circulaire, la formation aux métiers verts, la mise en place de chaînes de valeur écologiquement durables. Cette coopération contribue à la transition écologique et à la résilience socio-écologique du pays.

Complémentarités

En complémentarité avec la cible **Genre**, cette cible contribuera à réduire les barrières structurelles à l'insertion économique des femmes, renforçant leur participation aux chaînes de valeur et leur résilience financière. Ces dynamiques convergent avec les objectifs du programme Genre d'élargir les opportunités économiques pour les femmes et de réduire les inégalités socio-économiques entre les sexes.

Cible Éducation : les complémentarités résident dans le renforcement des compétences métiers et entrepreneuriales dès le milieu scolaire : pédagogies actives, clubs d'innovation, projets économiques gérés par les élèves, promotion du leadership féminin. L'éducation et la formation technique et professionnelle préparent ainsi un vivier de futurs acteurs économiques autonomes.

En lien avec la **cible 5 (S.A.S.P.A.D)**, la cible entrepreneuriat apporte des outils de gestion, de financement, de formation en leadership et d'animation économique, qui complètent les efforts

de structuration agricole. Elle contribue à renforcer la viabilité économique des filières agricoles, à stimuler l'innovation locale et à favoriser une économie rurale plus résiliente face aux chocs climatiques et socio-économiques.

Pour la **culture**, les complémentarités concernent la structuration du secteur culturel pour en faire un espace économique porteur via : la professionnalisation, l'accès aux marchés, la valorisation du numérique, l'appui aux jeunes créateurs.

CH 5-6-7 - Cible 7 : Gouvernance et droits humains et cohésion sociale

Renforcer la gouvernance à tous les niveaux politiques et améliorer le respect des droits humains

Contexte et Pertinence pour le développement

Une partie des éléments du contexte général justifie déjà cette cible ; seuls des points additionnels sont repris ci-dessous.

Fragilité et Conflit

La RDC reste marquée par une instabilité politique et sécuritaire persistante : conflits armés à l'Est et à l'Ouest, corruption, impunité et violences généralisées. La criminalité urbaine augmente, alimentée par le chômage des jeunes et la consommation de drogues. Les femmes et les enfants restent particulièrement exposés aux abus dans un contexte de déplacements massifs.

Processus démocratique

La participation citoyenne progresse mais reste insuffisante pour garantir transparence et redevabilité. Le dernier cycle électoral a été entaché d'irrégularités, compromettant sa crédibilité, tandis que les élections de 2028 s'annoncent sensibles. Malgré l'implication de la société civile, la transparence électorale demeure limitée et on observe des restrictions de plus en plus sévères de l'espace civique.

Justice et justice transitionnelle

Les États généraux de la justice (2024) ont révélé des faiblesses structurelles : manque de ressources, corruption, faible indépendance et accès inégal à la justice. La mise en œuvre des réformes reste freinée par l'inertie administrative et l'impunité. Les mécanismes locaux de résolution des conflits jouent un rôle important mais doivent être mieux articulés avec les tribunaux.

La PNRJ 2026–2030 vise à concrétiser les réformes. En justice transitionnelle, seuls quelques mécanismes, comme le FONAREV, avancent malgré des critiques. Une meilleure coordination entre initiatives nationales, locales et internationales reste indispensable.

Droits humains et libertés publiques

Malgré de nouvelles lois protectrices, l'espace civique déjà fragile, se réduit de plus en plus. Les organisations internationales signalent une hausse des violations en 2024–2025, révélant un écart entre cadre légal et pratiques.

Les enfants et les jeunes — plus de 60 % de la population — sont confrontés au chômage, aux violences, à un accès limité à l'éducation et à une faible représentation. Les jeunes femmes restent particulièrement marginalisées. Leur potentiel nécessite des investissements accrus dans l'éducation, l'employabilité et le leadership.

La dégradation sécuritaire à l'Est accentue la crise humanitaire : millions de personnes déplacées, insécurité alimentaire, violences sexuelles utilisées comme arme de guerre et violations du DIH. Les victimes manquent d'accès aux soins, de soutien psychosocial et d'espace de réintégration.

La cohésion sociale est essentielle pour la stabilité : médiation, dialogue communautaire, santé mentale et inclusion des communautés déplacées et hôtes sont nécessaires. Dans le cadre de l'approche NEXUS, la cible travaillera avec les acteurs humanitaires pour renforcer prévention des violences, gouvernance locale et protection juridique.

Droits économiques, sociaux et culturels

La RDC, parmi les pays les plus fragiles, subit stagnation du développement humain et forte corruption. Malgré la hausse des revenus miniers depuis 2018, les priorités budgétaires restent déconnectées des besoins, et les services sociaux demeurent insuffisants. La pauvreté demeure très élevée et les mécanismes de redevabilité sont faibles malgré l'existence d'organes de contrôle. La réalisation des droits économiques, sociaux et culturels nécessite un engagement renforcé de l'État, mais aussi un rôle accru des acteurs économiques et de la société civile.

Enjeux de gouvernance et importance de la cible

La gouvernance publique est fortement affaiblie et requiert un renforcement profond. La cible « Gouvernance, Droits humains et cohésion sociale » est centrale pour consolider l'État de droit, promouvoir transparence et participation citoyenne, prévenir les violences et soutenir la cohésion sociale. Elle renforce également l'impact des autres secteurs de développement. Le soutien à la société civile est un levier essentiel.

Liens avec les ODD et institutions internationales

La RDC est confrontée à une contraction majeure des financements humanitaires : à la fin avril 2025, seulement 227 millions USD — soit 9 % des besoins — avaient été mobilisés, un montant nettement inférieur à celui obtenu à la même période en 2024. Dans ce contexte de ressources limitées, la communauté humanitaire doit recentrer ses interventions sur les besoins les plus vitaux, alors même que l'accès aux populations est entravé par le conflit, les destructions d'infrastructures, les obstacles logistiques et les contraintes administratives imposées sur le terrain.

Cette situation affecte directement la capacité du pays à progresser vers plusieurs Objectifs de Développement Durable (ODD). L'ODD 16, relatif à la paix, à la justice et au renforcement des institutions, constitue le cadre de référence principal pour la cible « Gouvernance et Droits humains », puisqu'il englobe la lutte contre la corruption, l'accès équitable à la justice, la transparence, la participation citoyenne et la protection des libertés publiques.

Elle s'inscrit également dans une contribution plus large à d'autres ODD essentiels pour le contexte congolais :

- **ODD 5 (Égalité entre les sexes)**, en raison de l'ampleur des violences sexuelles et de la marginalisation des femmes ;
- **ODD 10 (Réduction des inégalités)**, notamment face aux disparités territoriales et à l'exclusion des jeunes ;
- **ODD 1, 2, 3 et 4** (pauvreté, sécurité alimentaire, santé, éducation), profondément affectés par l'instabilité, l'accès limité aux services essentiels et la crise humanitaire persistante ;
- **ODD 8 (Travail décent et croissance économique)**, compte tenu du chômage et le sous-emploi massif et de la dépendance structurelle au secteur extractif ;
- **ODD 11 (Villes et communautés durables)**, dans un contexte de criminalité urbaine croissante et de services publics défaillants ;

- **ODD 17 (Partenariats pour la réalisation des ODD)**, indispensable pour pallier la baisse des financements, renforcer la coordination entre institutions nationales, partenaires internationaux et société civile, et soutenir les réformes structurelles en cours.

Par ailleurs, cette cible s'aligne étroitement avec les priorités de la **coopération belge en RDC**, qui place la bonne gouvernance, l'État de droit, la lutte contre la corruption, l'égalité de genre, la participation citoyenne et l'accès aux services sociaux au cœur de son action. La Belgique soutient notamment le renforcement institutionnel, la justice, la société civile, la lutte contre les violences sexuelles, la protection des droits humains (y compris droits de l'enfant) et la gouvernance locale inclusive. Ainsi, les interventions en gouvernance et droits humains contribuent directement à la mise en œuvre de ces priorités, en consolidant l'espace civique, en renforçant la redevabilité publique et en soutenant des institutions plus transparentes, efficaces et légitimes.

Dans ce contexte, la cible « Gouvernance et Droits humains » se situe à la croisée des engagements internationaux de la RDC, des objectifs globaux de développement durable et des axes stratégiques de la coopération belge, renforçant la capacité du pays à progresser malgré un environnement humanitaire et sécuritaire fortement contraint.

Leçons apprises du CSC précédent

Sur le secteur judiciaire, l'action précédente a montré que le renforcement de la collaboration entre la justice étatique et les justices locales (ou communautaires) était capital et permettait de renforcer l'adhésion des populations au règlement pacifique des conflits. Le renforcement de ce dialogue entre les différentes justices présentes en RDC est un processus qui doit être accompagné à tous les niveaux de la chaîne.

La PNRJ et la PNJT et leurs processus ne sont manifestement pas connus des acteurs judiciaires (autant étatiques que locaux) et ne sont donc pas appropriés, ce qui réduit leurs impacts

La multiplication et la fragmentation des instances étatiques (Justice de droit commun, justice militaire, FONAREV, CIAVAR, PDDRCS, justices locales ...) intervenant sur le secteur de la justice transitionnelle et le manque de communication et de transparence entre elles constitue un défi pour la réalisation des survivant.e.s de violations massives des droits humains et des crimes internationaux.

La restriction de plus en plus forte de l'espace civique fait ressortir que le niveau grassroot de la défense des droits humains incarnés par des DDH / environnementaux, activistes locaux, lanceurs d'alerte isolés sont de plus en plus menacés, aussi bien par les acteurs étatiques, que les groupes armés, que les entreprises privées intervenant dans l'extraction des ressources naturelles, qu'elles soient minières ou non (pétrolifères, forestiers ...).

Approches stratégiques

Approches		Actions proposées	Membres
7A	Prévention des risques, des violations et des dynamiques de violence pour renforcer la cohésion sociale et la sécurité	• Soutenir les partenaires dans la mise en place de mesures et d'outils permettant d'évaluer et de réduire les risques — physiques, numériques et organisationnels — auxquels les acteurs de la société civile sont confrontés, afin de contribuer à la construction et à la consolidation de la paix. • Vulgariser les normes nationales et internationales relatives aux droits humains (y compris les droits de l'enfant) et renforcer leur appropriation au niveau national et local, afin que les citoyen-ne-s puissent mieux connaître et revendiquer leurs droits. • Faciliter les échanges entre débiteurs d'obligations (administrations locales, provinciales et nationales) et citoyens, afin de rendre visibles les inégalités et violences systémiques, et de	11.11.11, RCN J&D, CNCD-11.11.11, Caritas International Belgique, ASF, MdM, Broederlijk Delen, Oxfam, ACV-CSC International, SOS VE, Louvain, HI Coopération, IPIS, Solsoc,

		promouvoir des mécanismes concrets de réduction et de prévention de ces atteintes. • Favoriser la cohésion sociale au sein des communautés en soutenant des initiatives de coexistence pacifique, de médiation et de dialogue inclusif, afin de prévenir les tensions, réduire les fractures sociales et renforcer la résilience collective.	Dynamo International, IFSI-ISVI, LMSF, LHAC
7B	Sensibilisation et information pour renforcer la participation citoyenne et défendre l'espace civique	Renforcer le rôle de la société civile dans la sensibilisation aux principes démocratiques, à la participation citoyenne et aux enjeux liés à la fermeture de l'espace civique, en en faisant une priorité transversale. Contribuer à l'autonomisation des citoyens par la diffusion de connaissances fiables, l'éducation civique et l'accès à l'information, afin de favoriser une prise de conscience et une mobilisation éclairée dans la vie publique.	11.11.11, RCN J&D, CNCD-11.11.11, ASF, Caritas International Belgique, Broederlijk Delen, ACV-CSC International, Solso, Dynamo International, IFSI-ISVI, LMSF; LHAC, Viva Salud
7C	Lobbying et plaidoyer pour un État de droit effectif et un espace civique ouvert	Soutenir les partenaires dans leurs actions de plaidoyer en faveur de la protection de l'espace civique et en appui aux organisations de défense des droits humains, notamment via des actions communes lorsque des synergies existent. Dialoguer avec les autorités politiques, administratives et traditionnelles pour promouvoir des réformes juridiques et institutionnelles conformes aux réalités sociales et culturelles congolaises, renforçant ainsi l'État de droit et la justice sociale. Promouvoir l'application des mécanismes de transparence, de contrôle et de redevabilité au sein des administrations publiques, y compris des systèmes judiciaire et pénitentiaire, pour lutter contre la corruption et améliorer la gouvernance.	11.11.11, ASF, CNCD-11.11.11, Broederlijk Delen, ACV-CSC International, Dynamo International, RCN J&D, Brulocalis-UVCW, IPIS, IFSI-ISVI; LHAC, Viva Salud
7D	Concevoir et mettre en œuvre des dispositifs de protection et des mécanismes de justice accessibles	• Soutenir la création ou le renforcement de mécanismes de protection et de prise en charge pour les acteurs de la société civile, permettant une réaction rapide aux situations d'alerte ou de crise, la collecte sécurisée de données sur les violations en garantissant leur sécurité physique et psychologique. • Renforcer les communautés et les autorités décentralisées afin qu'elles contribuent durablement à la promotion et à la protection des droits humains (y compris droits de l'enfant), en accordant une attention particulière aux groupes vulnérables et marginalisés. • Contribuer à la consolidation d'un système judiciaire efficace, impartial et accessible, notamment via des initiatives d'accès à la justice et de justice transitionnelle pour lutter contre l'impunité et restaurer la confiance dans les institutions. • Soutenir des initiatives communautaires intégrées de prévention des violences et du recrutement des enfants dans les groupes armés, articulant accompagnement psychosocial, autonomisation économique et éducation à la paix.	11.11.11, RCN J&D, CNCD-11.11.11, Caritas International Belgique, ASF, Dynamo International, MDM, Oxfam, Brulocalis-UVCW; SOS VE, WAPA
7E	Renforcement (mutuel) des capacités pour une gouvernance démocratique inclusive	• Consolider les capacités des organisations de la société civile pour renforcer leur engagement dans le plaidoyer, le dialogue avec les autorités et la promotion de la démocratie participative. • Renforcer les capacités des populations — en particulier des enfants, des jeunes et des femmes — à connaître, défendre et revendiquer leurs droits, y compris dans les mécanismes formels et non étatiques de justice.	11.11.11, RCN J&D, CNCD-11.11.11, ASF, Broederlijk Delen, ACV-CSC International, Caritas International Belgique, IPIS, Solso, SOS VE,

		• Outiller durablement les acteurs judiciaires pour améliorer l'administration de la justice, leurs pratiques professionnelles et leur redevabilité. • Renforcer les capacités des structures communautaires et des acteurs locaux dans la prévention des violences, la médiation sociale et la promotion des droits fondamentaux. • Accompagner les autorités décentralisées dans les démarches multi-acteurs visant l'amélioration des services de base et une gouvernance locale plus transparente et participative.	Dynamo International; ASF, Broederlijk Delen, MdM, WAPA, Oxfam, Brulocalis-UVCW, IFSI-ISVI, Louvain Coopération, LMSF; LHAC, HI, Viva Salud
7F	Apprentissage collectif et production de connaissances pour guider l'action publique	• Développer des dynamiques d'apprentissage mutuel autour du droit de la famille, de la veille juridique et des enjeux liés à l'état civil, afin d'améliorer les pratiques et de mieux prendre en compte les publics vulnérables. • Produire et diffuser des études, analyses et rapports permettant d'informer les politiques publiques, d'alimenter le plaidoyer et d'orienter les interventions futures en matière de gouvernance et de droits humains.	CNCD-11.11.11, ASF, Brulocalis-UVCW, RCN J&D, 11.11.11, SOS VE, IPIS, Dynamo International;

Synergies et Complémentarités

Entre cibles

Synergies

La cible Gouvernance et droits humains joue un rôle structurant dans un contexte marqué par des dynamiques de conflit et de post-conflit. Elle contribue à la prévention des violences, au renforcement de la cohésion sociale et au traitement des conflits ainsi que de leurs conséquences. **Par sa nature transversale, elle soutient et renforce l'impact de l'ensemble des autres cibles du programme**, en favorisant l'émergence de pratiques et de valeurs démocratiques, en consolidant les institutions publiques et en accompagnant l'adaptation des interventions sectorielles. Le soutien à la société civile constitue un pilier majeur de cette cible : il permet de stimuler la conscience citoyenne, de renforcer la participation communautaire et d'établir un équilibre durable entre gouvernants et gouvernés dans la perspective d'un développement inclusif.

Les synergies **avec la cible Ressources naturelles** reposent sur la promotion d'une gouvernance équitable, transparente et centrée sur les droits fondamentaux des communautés vivant dans les zones d'exploitation. La cible Droits humains renforce les capacités des détenteurs de droits à revendiquer la gestion participative et inclusive des ressources naturelles, tout en soutenant les débiteurs d'obligations — autorités locales, entreprises minières, institutions publiques — dans la mise en œuvre de leurs obligations de redevabilité.

La cible Gouvernance développe des synergies importantes avec la **cible Genre** en soutenant la participation politique des femmes et leur accès aux instances de décision. Les actions conjointes favoriseront un environnement institutionnel propice à l'égalité de représentation, à travers la promotion de cadres juridiques sensibles au genre et le renforcement des capacités des actrices politiques émergentes.

Complémentarités

Avec la **cible Genre** : la cible Gouvernance contribuera au suivi et à la redevabilité en matière d'égalité de genre dans les politiques publiques. Ces dynamiques rejoignent pleinement l'objectif du programme Genre de renforcer le leadership des femmes et leur rôle dans la gouvernance démocratique.

En complémentarité avec la cible **entrepreneuriat**, la cible appuie le développement d’alternatives économiques à l’exploitation minière, la création d’emplois locaux et des actions de plaidoyer visant une gestion territoriale plus juste et durable. Cette collaboration contribue directement aux objectifs de la cible Ressources naturelles : réduire les inégalités, protéger les communautés affectées et promouvoir des modèles de gouvernance plus responsables.

Les complémentarités avec la cible Santé se concentrent sur la prévention et la prise en charge des violences sexuelles basées sur le genre, mais également sur la dimension « Nexus » : la gouvernance contribue à renforcer les systèmes et les capacités institutionnelles pour permettre aux populations de mieux faire face aux crises, et d’assurer une transition cohérente entre réponses d’urgence et actions de développement durable.

Des complémentarités avec la cible 5 (S.A.S.P.A.D) porte sur la sécurisation foncière, la participation citoyenne et le plaidoyer pour une justice foncière équitable. En renforçant les institutions responsables de la gestion des terres et en soutenant des mécanismes inclusifs de résolution pacifique des conflits fonciers, la cible Gouvernance contribue à la stabilité des territoires, à la réduction des tensions communautaires et à une gestion durable des ressources.

Des complémentarités avec la cible Culture s’expriment à travers le rôle essentiel du secteur culturel dans la cohésion sociale, le dialogue interculturel et la prévention des tensions communautaires. La gouvernance soutient ces dynamiques en renforçant les espaces d’expression, de dialogue et de participation artistique, permettant ainsi d’ancrer la paix, de consolider le vivre-ensemble et de valoriser la diversité culturelle dans les zones affectées par les conflits.

Enfin, **la transversalité de la cible Gouvernance** permet d’accompagner l’ensemble des autres cibles dans l’amélioration de leurs cadres institutionnels, dans le renforcement de la redevabilité publique, dans l’élargissement de la participation citoyenne et dans l’intégration des droits humains au cœur des politiques sectorielles. Elle constitue ainsi une pierre angulaire du programme, garantissant que les avancées sectorielles se déploient dans un environnement institutionnel stable, inclusif et démocratique.

Lien avec la coopération belge et UE

Des passerelles de collaboration seront exploitées dans le cadre du renforcement de la justice, de la justice transitionnelle avec l’Union européenne et de la lutte contre la corruption avec ENABEL qui apporte un appui technique et financier aux institutions étatiques dans le cadre de la réforme des finances publiques.

CH 5-6-7 - Cible 8 : Culture

Contexte et Pertinence pour le développement

Depuis quelques années, la RDC connaît un renouveau culturel porté par les artistes, les opérateurs et entrepreneurs culturels ainsi que les pouvoirs publics. Cette dynamique traduit la volonté de faire de la culture un levier de développement, de cohésion et d'identité nationale.

L'économie congolaise reste très informelle et dépendante du secteur extractif. Malgré une croissance de 6 % (Banque mondiale, 2025), les conditions de vie ne s'améliorent pas : 71 % de la population vit sous le seuil de pauvreté et 27 millions souffrent d'insécurité alimentaire (FAO, 2025). Les secteurs non miniers devraient relancer la croissance grâce aux investissements dans les infrastructures (5,3 % de croissance hors mines prévue d'ici 2027). Les Industries Culturelles et Créatives (ICC), essentielles au développement mondial, demeurent sous-exploitées en RDC malgré un fort potentiel. Le gouvernement et ses partenaires (AFD, Enabel...) en font désormais un pilier stratégique.

Le Plan National Stratégique de Développement (2024–2028) présente la RDC comme une mosaïque culturelle. Le gouvernement souhaite une politique culturelle intégrant la dimension économique, la professionnalisation des métiers et le développement d'industries culturelles adaptées au potentiel national. La nouvelle loi culturelle (12 mars 2025) consolide ce cadre et reconnaît la culture comme secteur stratégique.

La construction d'équipements culturels (Centre "Grand Tambour", rénovation du Théâtre National, musées, espaces indépendants) illustre cet élan institutionnel. Les acteurs privés et communautaires innovent dans la création, les ICC et la valorisation du patrimoine. Des réseaux se structurent (Réseau des opérateurs culturels, CAC, LIBOKE), malgré des difficultés financières.

Le potentiel culturel reste toutefois freiné par des obstacles économiques, logistiques et symboliques. L'offre reste limitée et peu accessible, en particulier aux jeunes, réduisant l'impact social de la culture.

Alignement stratégique national

Les approches s'inscrivent dans la nouvelle ordonnance-loi du 12 mars 2025 relative à la culture et aux arts. En attendant une feuille de route officielle, les orientations s'appuient sur les informations partagées par l'UNESCO et le ministère de la Culture, Arts et Patrimoines. La politique culturelle vise à : (1) garantir l'accès à la culture, (2) protéger le patrimoine, (3) valoriser la diversité, (4) encourager la participation citoyenne.

Actions prévues : journée nationale de la culture, Actions Culturelles de Base, développement des ICC, promotion du livre, du cinéma et de l'éducation artistique.

Développement des ICC : soutien aux incubateurs (Kobo Hub, Silikin Village), plateforme numérique de promotion, formation aux métiers culturels.

Promotion des langues et du patrimoine : intégration des langues nationales dans les écoles, clubs culturels, numérisation du patrimoine.

Le gouvernement prévoit aussi un Fonds national pour la culture, un cadre fiscal incitatif et un guide de financement pour les acteurs culturels.

Alignement stratégique et international

ODD et Agenda 2063 de l'Union Africaine

La culture occupe une place transversale dans l'Agenda 2030. Plusieurs ODD reconnaissent son rôle essentiel :

- **ODD 8** : la créativité et l'innovation comme moteurs de croissance ;
 - **ODD 4.7** : l'éducation à la diversité culturelle et à la paix ;
 - **ODD 16** : la contribution de la culture à la cohésion sociale et à la prévention des conflits.
- La culture renforce ainsi l'inclusion, le dialogue et l'emploi, en particulier pour les jeunes.

L'**Agenda 2063 de l'Union Africaine** fait également de la culture un pilier stratégique. Son Aspiration 5 vise une Afrique dotée d'une identité culturelle forte et d'industries créatives compétitives. Les États sont encouragés à développer les ICC, valoriser les langues africaines et promouvoir les patrimoines locaux.

Les **cadres de l'UNESCO** — notamment la Convention de 2005 sur la diversité culturelle et la Convention de 2003 sur le patrimoine immatériel — rappellent l'importance de protéger, promouvoir et rendre accessible la création artistique. Ces normes renforcent la légitimité des actions de la RDC en matière de diversité culturelle, de professionnalisation du secteur et de développement des ICC.

Politique belge

La pertinence de cette cible s'inscrit dans les orientations programmatiques d'Enabel en RDC, notamment à travers l'intervention *Jeunesse Créative*, qui ambitionne de renforcer le potentiel des jeunes via la formation, l'employabilité et l'épanouissement socio-culturel. Les ACNG belges, engagées dès la formulation de cette intervention, contribuent directement à ces objectifs, et Africalia en est un partenaire opérationnel majeur.

Même si la culture n'est pas une priorité autonome de la Coopération belge, elle constitue un levier transversal au service de plusieurs thématiques prioritaires :

- l'entrepreneuriat et l'innovation, grâce au développement des ICC ;
- l'éducation et la formation professionnelle, à travers les compétences culturelles et créatives ;
- la cohésion sociale, essentielle dans les zones de fragilité ;
- la valorisation du patrimoine, en lien avec la recherche, la jeunesse et les nouvelles technologies.

La culture apparaît ainsi comme un moyen stratégique pour atteindre les objectifs belges en matière de stabilité, de gouvernance, de jeunesse, d'inclusion économique et sociale.

De plus, les ACNG belges, grâce à leur ancrage territorial, leur travail avec les acteurs de base et leurs méthodologies participatives, complètent l'action d'Enabel en intervenant là où les programmes institutionnels ne peuvent pas toujours aller :

- renforcement des capacités des organisations culturelles locales ;
- soutien direct aux artistes, entrepreneurs créatifs et jeunes publics ;
- création d'espaces de rencontre et de cohésion ;
- structuration de réseaux culturels nationaux.

Situations spécifiques liées au Nexus

En RDC, le secteur de la culture est particulièrement vulnérable, subissant des impacts sur la continuité de diffusion des créations artistiques, sur les revenus et les opportunités de mobilité des artistes et opérateurs culturels. Il y a surtout les conflits armés et intercommunautaires

provoquent la fermeture des espaces culturelles, le déplacement des artistes, et on voit que ceci a un impact négatif sur le développement et la structuration du secteur.

Dans les provinces de l'Est, où la population est confrontée aux conflits récurrents, aux déplacements et à l'instabilité économique, la culture reste pertinente. Dans ces contextes, elle devient un instrument essentiel de cohésion social, de dialogue interculturel et de prévention des tensions communautaires, des violences et de consolidation de la paix. Le soutien au secteur dans des situation de conflits et de crises humanitaires est essentiel. Les partenaires des ACNG belges qui se retrouvent dans ces zones, se sont montrés résilients et continuent à soutenir les artistes, les opérateurs culturels et la population à travers leurs activités.

Dans la mesure du possible, lorsqu'une approche NEXUS est nécessaire, les ACNG belges collaboreront avec des programmes humanitaires, y compris des initiatives financées par la DGD, afin de créer des synergies en matière de développement des compétences, de soutien à l'entrepreneuriat culturel et créatif et de cohésion social via la culture dans le cadre de programmes associant aide humanitaire et développement destinés aux réfugiés et aux communautés d'accueil.

Leçons apprises du CSC précédent

- **Mutualisation des ressources** : deux ateliers organisés en synergie ont permis une meilleure visibilité, une réduction des coûts et la mise en réseau d'acteurs dispersés géographiquement.
- **Groupes WhatsApp** : outil efficace pour maintenir des synergies nationales, renforcer les réseaux et diffuser des opportunités sans coûts additionnels.
- **Consolidation des réseaux ACNG** : reconnaissance accrue des partenaires et institutions, favorisant des nouvelles collaborations.

Dans le cadre du CSC 2027-2031, les ACNG souhaiteraient également initier un trajet d'apprentissage autour des questions suivantes :

- Multiplier les partenaires permettra-t-il de toucher un plus grand public ?
- La coordination des partenaires de la cible ouvre-t-elle de nouvelles pistes ?
- Une information régulière auprès des différentes parties prenantes (institutions, ministères, universités, musées nationaux, centres culturels, organismes internationaux comme l'UNESCO etc.), peut-elle encourager le développement du secteur dans sa globalité ?

Approches stratégiques

Approches :		Actions	Membres
8A	Sensibilisation et communication pour renforcer la place de la culture dans l'éducation et le développement	• Renforcer la sensibilisation au rôle essentiel de la culture dans le développement humain, l'éducation, la cohésion sociale et l'émancipation, en intégrant de manière transversale l'égalité entre les femmes et les hommes. • Diffuser des informations, conduire des campagnes, créer des outils de communication et organiser des activités éducatives valorisant la contribution de la culture et des arts dans la transformation sociale.	Africalia, CEC & AfricaMuseum (MRAC-KMMA), APEFE
8B	Accompagnement de la mise en œuvre de la politique culturelle nationale pour	• Soutenir activement le déploiement de la politique culturelle nationale en mobilisant les parties prenantes, en renforçant leur coordination et en veillant à la cohérence entre les niveaux national, provincial et local. • Contribuer à la planification, au suivi, et à la	Africalia, CEC & AfricaMuseum (MRAC - KMMA), APEFE

	une gouvernance cohérente et inclusive du secteur	participation territoriale, tout en soutenant le développement d'infrastructures, l'éducation artistique et l'entrepreneuriat culturel.	
8C	Renforcement (mutuel) des capacités pour structurer et professionnaliser les acteurs culturels	• Améliorer les compétences, les opportunités et la structuration des artistes, organisations et entreprises culturelles afin de renforcer leurs modèles économiques, leur diffusion, leur visibilité et leur rôle sociétal. • Proposer des formations, soutenir l'innovation et la créativité, accompagner la professionnalisation, et favoriser l'émancipation des femmes ainsi que la cohésion sociale par la culture.	Africalia, CEC & AfricaMuseum (MRAC-KMMA), APEFE
8D	Cadre périodique d'échange pour favoriser le dialogue et l'apprentissage collectif dans le secteur culturel	• Mettre en place un espace régulier de dialogue entre les membres afin de partager les défis, besoins, innovations et pratiques inspirantes dans le développement culturel. • Organiser des rencontres, encourager les retours d'expérience, diffuser les informations pertinentes et soutenir l'apprentissage collectif au sein du réseau.	Africalia, CEC & AfricaMuseum(MRAC-KMMA)
8E	Développement d'une approche transversale pour intégrer la culture dans les secteurs stratégiques et l'approche Nexus	• Promouvoir l'intégration de la culture et des arts dans l'éducation, l'entrepreneuriat, la recherche scientifique, les technologies et d'autres secteurs clés du développement. • Encourager les collaborations intersectorielles, soutenir les projets croisés et valoriser les apports spécifiques de la culture dans des champs connexes. • Assurer la complémentarité avec les acteurs humanitaires actifs dans la protection et l'éducation en situation de crise, afin de renforcer la résilience des communautés par les arts et la culture.	Africalia, CEC & AfricaMuseum (MRAC-KMMA), APEFE

Complémentarités et synergies

Entre cibles

Synergies

En tant que levier d'innovation sociale, la culture stimule la créativité, l'engagement des jeunes et l'inclusion des groupes vulnérables, notamment les femmes et les communautés marginalisées.

Les synergies entre Culture et **Éducation** sont prioritaires pour les deux ministères concernés. L'intégration des arts, des patrimoines et des pratiques culturelles dans les dispositifs éducatifs favorise l'expression personnelle, la créativité, la réussite scolaire et la participation citoyenne des jeunes. La co-construction de programmes, l'introduction de modules d'éducation artistique et culturelle, ainsi que la mise en place d'activités parascolaires culturelles renforcent les apprentissages et contribuent à une éducation plus inclusive.

Avec la cible **Entrepreneuriat/Employabilité** : Les ACNG envisagent des synergies autour du développement des Industries Culturelles et Créatives (ICC), un secteur porteur pour l'emploi des jeunes. Le soutien aux incubateurs culturels, à la professionnalisation des artistes et à la commercialisation des productions constitue une zone de coopération directe entre les deux cibles. Ces synergies visent à structurer un écosystème entrepreneurial culturel durable.

Complémentarités

Avec la cible **Education** : La culture apporte à l'éducation des méthodes pédagogiques innovantes, un renforcement de l'expression des élèves et une ouverture au pluralisme culturel. L'éducation, en retour, contribue à institutionnaliser et professionnaliser la transmission culturelle au sein des écoles.

Avec la cible **Entrepreneuriat/Employabilité** : La culture fournit un vivier d'initiatives économiques innovantes (ICC), tandis que l'entrepreneuriat apporte des outils de structuration, de financement et d'accompagnement des entreprises culturelles.

La cible Culture peut être complémentaire à **la cible 7 « Gouvernance, DH et cohésion sociale »** en contribuant à la cohésion sociale, à la prévention des tensions communautaires et au renforcement du dialogue interculturel, particulièrement dans les zones touchées par des dynamiques de conflit. Les expressions artistiques, le patrimoine culturel et les initiatives citoyennes du secteur culturel offrent des espaces de médiation, de réparation symbolique et de valorisation de la diversité, essentiels à la consolidation de la paix.

La culture favorise la participation citoyenne, renforce les liens sociaux et fournit des espaces de dialogue. La gouvernance, quant à elle, crée les cadres institutionnels permettant à la culture de s'épanouir (politiques culturelles, financements, protections juridiques).

Synergie/ complémentarité avec autres acteurs internationaux

Les ACNG développeront des cadres de concertation afin d'améliorer le partage d'information, notamment en termes de connaissances et d'expérience avec : Africalia, CEC, AfricaMuseum (MRAC-KMMA), Instituts nationaux de la culture de l'Union européenne (EUNIC), l'Institut Français, le Centre Culturel Wallonie Bruxelles et l'UNESCO à Kinshasa.

Synergie/ complémentarité avec la coopération belge

Wallonie Bruxelles International (WBI) et ENABEL sont particulièrement concernés. Depuis plus de quarante ans, Wallonie-Bruxelles est un acteur majeur de la coopération culturelle en RDC, appuyant les opérateurs locaux et les échanges artistiques. Le Centre culturel Wallonie-Bruxelles sert de vitrine, de lieu de diffusion et d'incubateur favorisant la co-crédation entre artistes congolais et belges francophones. Les priorités actuelles couvrent six sous-secteurs de la diplomatie et des industries culturelles et créatives. Enabel déploie parallèlement le programme Jeunesse Créative depuis 2023, et l'arrivée d'APEFE dans les ICC contribuera à renforcer ces complémentarités et à faciliter l'émergence de passerelles opérationnelles entre WBI et Enabel dans la prochaine programmation.

CH 5-6-7 - Cible 9 : Harmonie, Bien-être et Nature (H.B-E.N)

Contribuer à l'harmonie entre le bien-être humain et la nature par le renforcement de la résilience des systèmes socio-écologiques, la protection et la gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles et la promotion d'une plus grande équité sociale.

Contexte et Pertinence pour le développement

La cible stratégique poursuit le CSC thématique 2022-2026 sur la résilience socio-écologique et s'aligne sur deux cadres du Stockholm Resilience Centre :

1. Les limites planétaires, dont 7 sur 9 dépassées ;
2. La vision « économie-société-biosphère », plaçant la biosphère comme fondement des systèmes humains.

Dans ce contexte de crise écologique, la RDC occupe une position clé : deuxième forêt tropicale mondiale, ressources hydriques majeures, biodiversité exceptionnelle et importants stocks de carbone. Ces atouts sont menacés par la déforestation, la dégradation des zones humides, la pollution, le changement climatique, l'urbanisation et l'insécurité.

Agir sur l'harmonie entre bien-être humain et nature en RDC répond aux cadres internationaux (ODD, Accord de Paris, GBF), aux politiques nationales et aux priorités belges.

Alignement stratégique et institutionnel

Situation actuelle de la RDC vis-à-vis des ODD et des limites planétaires

ODD 6 – Eau / Limite : ressources en eau : Malgré un capital hydrique immense, seuls 12 % des Congolais ont accès à une eau potable sûre. La dégradation des cours d'eau, la hausse de la demande et les pressions liées aux conflits aggravent la crise. Les politiques existent mais manquent de capacités d'exécution. Agir sur ces enjeux renforce la gestion intégrée des ressources naturelles.

ODD 13 – Climat / Limite : changement climatique : La RDC émet directement peu de carbone fossile mais son bilan carbone est fortement impacté par la déforestation importante. Par ailleurs, le pays subit sécheresses, inondations et perturbations agricoles. Ses forêts et tourbières jouent un rôle climatique mondial. L'appui à l'adaptation, à la réduction de la déforestation et à la gouvernance forestière s'inscrit dans les engagements REDD+, Accord de Paris et CDN.

ODD 14 – Vie aquatique / Limites : acidification, biosphère, flux biogéochimiques, entités nouvelles : Les zones humides et systèmes aquatiques fournissent biodiversité, pêche et eau potable. Leur dégradation rapide, notamment urbaine, menace la sécurité alimentaire. Les conventions internationales (Ramsar, CDB, GBF) appuient leur conservation.

ODD 15 – Vie terrestre / Limites : biosphère, affectation des terres, flux biogéochimiques, entités nouvelles : La RDC a perdu 21 millions d'ha de forêts depuis 2001. Les moteurs incluent pauvreté, exploitation illégale, pression urbaine et conflits. La dégradation réduit les services écosystémiques et la résilience. Les cadres nationaux existent mais requièrent gouvernance renforcée, financement et appui communautaire.

Lien avec la coopération belge

La coopération belge met l'accent sur : la lutte contre le changement climatique, la protection de la biodiversité, la gestion durable des ressources naturelles, la stabilité et la prévention des conflits, l'intégration du genre et le soutien aux approches systémiques, locales et intersectorielles.

La cible contribue directement : aux priorités thématiques belges “environnement & climat” et “agriculture & sécurité alimentaire”, à la stratégie belge sur la biodiversité et le climat, à l’approche locale de la coopération (appui aux initiatives communautaires et autorités locales) et aux engagements internationaux de la Belgique dans l’Accord de Paris et le GBF.

Cette cible constitue donc un investissement à très fort impact, contribuant simultanément aux ODD, à la résilience des communautés, à la stabilité régionale et à la protection de l’un des écosystèmes les plus cruciaux pour la planète.

Genre et inclusion

Le genre, l’inclusion et le principe LNOB sont transversaux. Les femmes, jeunes, peuples autochtones et groupes vulnérables ont souvent un accès limité à la décision, à l’information, aux revenus durables et aux processus de conservation.

Quatre axes intègrent l’équité :

- **Gouvernance** : participation réelle des femmes et groupes marginalisés.
- **Connaissances** : accès équitable à l’information et aux formations.
- **Ressources** : accès équitable aux ressources naturelles et bénéfiques.
- **Conservation** : participation active et bénéfiques pour femmes et PACL.

La combinaison du mainstreaming et d’actions ciblées renforcera résilience et cohésion sociale.

Approche Nexus

L’Est de la RDC est marqué par des déplacements massifs, une pression accrue sur les ressources naturelles, une économie de survie entraînant déforestation, exploitation artisanale et insécurité environnementale, une gouvernance locale fragilisée par les conflits.

Les ressources naturelles sont à la fois cause, enjeu et victime des conflits. Renforcer la gestion locale, inclusive et durable des écosystèmes contribue directement à la prévention des conflits, à la cohésion sociale et à la reconstruction des moyens de subsistance.

L’**approche Nexus** appliquée à cette cible permet :

- de combiner réponses rapides (eau, restauration, appui aux moyens de subsistance),
- avec actions structurelles (gouvernance, résilience climatique, renforcement institutionnel),
- tout en intégrant des outils de prévention des conflits liés à l’accès aux ressources.

Leçons apprises du CSC thématique « Résilience » (2022-2026)

Les enseignements soulignent : importance de la gouvernance inclusive, rôle central des communautés locales et peuples autochtones, nécessité d’une approche intégrée du paysage, besoin d’alternatives économiques durables et de capacités locales en planification, gestion des conflits et suivi écologique. La nouvelle cible capitalise sur ces acquis.

Approches stratégiques

Approche stratégique		Actions	Membres
9.1	Sensibilisation et information pour renforcer la protection de l’environnement et des moyens de subsistance durables	• Promouvoir la sensibilisation aux enjeux liés aux ressources naturelles, à la protection des écosystèmes et au développement de moyens de subsistance durables. • Fournir aux décideurs, acteurs publics, privés et aux médias des informations claires, pertinentes et accessibles sur les impacts environnementaux,	Join For Water, BOS+, CEBioS, ULB-Cooperation (Ucoopía), WWF-BE, Louvain

		sociaux, économiques et humains des ressources naturelles. • Informer et mobiliser les populations, les mouvements sociaux et les peuples autochtones et communautés locales (PACL) afin qu'ils comprennent et défendent leurs droits environnementaux.	Coopération, MRAC-KMMA APEFE
9.2	Droits communautaires, politiques publiques et gouvernance pour une gestion équitable et durable des ressources naturelles	• Construire et renforcer des alliances entre acteurs communautaires, publics, privés et associatifs en faveur d'une gestion durable et inclusive des ressources naturelles. • Influencer les politiques publiques pour améliorer la gouvernance environnementale, garantir l'accès équitable aux services écosystémiques et lutter contre l'exploitation illégale, la corruption et les violations des droits humains. • Dialoguer avec les pouvoirs publics et le secteur privé pour assurer transparence, participation, légalité et redevabilité dans l'attribution et la gestion des concessions minières, forestières et autres ressources naturelles.	Join For Water, BOS+, CEBioS, ULB-Cooperation (Ucoopía) APEFE
9.3	Connaissances et compétences pour mieux comprendre, protéger et restaurer les écosystèmes	• Documenter les droits environnementaux, les cadres politiques et le rôle des acteurs concernés afin de renforcer les stratégies collectives de gestion durable. • Analyser les relations entre écosystèmes, acteurs et usages pour mieux comprendre les dynamiques socio-environnementales et orienter les interventions. • Développer des outils et des connaissances pratiques pour l'utilisation durable des services écosystémiques. • Tester et expérimenter des approches intégrées de conservation, de protection et de restauration des écosystèmes.	Join For Water, BOS+, CEBioS, ULB-Cooperation (Ucoopía), Louvain Coopération, MRAC-KMMA APEFE
9.4	Conservation, restauration et gestion durable pour renforcer la résilience écologique et climatique	• Soutenir les initiatives économiques locales qui favorisent la protection, l'utilisation durable des ressources naturelles et la valorisation des écosystèmes. • Co-développer avec les populations des systèmes de réduction des risques climatiques, de gestion environnementale et de restauration des écosystèmes dégradés. • Encourager le développement des énergies propres, la gestion durable et intégrée des déchets et l'adoption de pratiques plus respectueuses de l'environnement. • Appuyer les communautés dans l'identification de leurs potentialités, risques et besoins liés au développement territorial pour renforcer leur autonomie écologique et économique.	Join For Water, BOS+, CRB-CF, CEBioS, ULB-Cooperation (Ucoopía), WWF-BE, Louvain Coopération, MRAC-KMMA, APEFE

9.5	Renforcement (mutuel) des capacités pour une gouvernance environnementale inclusive et résiliente	• Développer les compétences des organisations de la société civile sur la gestion durable des ressources naturelles et les questions environnementales. • Renforcer la participation des OSC, des PACL et des communautés aux processus décisionnels liés à l'environnement. • Consolider les capacités sur les enjeux transversaux — conflits, réduction des risques, développement durable, résilience, genre, droits humains et paix — pour renforcer la cohérence et l'impact des interventions environnementales.	Join For Water, BOS+, CEBioS, ULB-Cooperation (Ucoopía), WWF-BE, Louvain Coopération, MRAC-KMMA WSM, ACV-CSC International APEFE
9.6	Apprentissage collectif et capitalisation pour améliorer les pratiques environnementales	• Partager et intégrer les apprentissages sur la prévention et la résolution des conflits liés aux ressources naturelles, ainsi que sur l'intégration des approches environnementales et de genre. • Capitaliser, diffuser et mettre en réseau les bonnes pratiques de conservation des écosystèmes, de gestion des services écosystémiques et de gouvernance environnementale.	Join For Water, BOS+, CEBioS, ULB-Cooperation (Ucoopía), Louvain Coopération, MRAC-KMMA, WSM, APEFE

Synergies et complémentarités

La cible 9 (H.B-E.N) joue un rôle stratégique pour renforcer la résilience socio-écologique des communautés et accompagner la transition vers un développement durable. Elle soutient la préservation des écosystèmes, la gestion durable des ressources naturelles, l'adaptation au changement climatique et la réduction des risques environnementaux. Son action crée un cadre propice au renforcement des autres cibles grâce à des outils d'analyse environnementale, la promotion des pratiques agroécologiques, la gestion intégrée des bassins versants et la restauration des écosystèmes productifs.

La cible 9 (H.B-E.N) apporte une expertise spécifique qui soutient les autres secteurs en intégrant systématiquement la durabilité écologique dans les interventions, en anticipant les impacts climatiques, en renforçant la gestion des risques et en appuyant la transition vers des pratiques plus durables. Cette contribution renforce les systèmes éducatifs, sanitaires et économiques, tout en améliorant la résilience des territoires.

Entre cibles

Synergies

Avec la cible Santé, les synergies se situent autour du lien entre résilience socio-écologique et approche One Health. L'environnement fournit le contexte sanitaire fondamental ; l'intégration des risques associés aux interactions humains-animaux-écosystèmes permet de concevoir des stratégies de prévention et de réponse plus efficaces.

Avec la cible 5 (S.A.S.P.A.D), les synergies contribuent à la restauration des écosystèmes productifs, au développement de la foresterie communautaire et à la gestion intégrée des bassins versants, renforçant directement les interventions agricoles. Les synergies portent également sur la diffusion des pratiques agroécologiques et des solutions d'adaptation au changement climatique, essentielles pour la résilience des systèmes de production ruraux.

Avec la cible Éducation, les synergies portent sur le développement d'outils d'éducation environnementale et leur intégration dans les curricula. Ces approches permettent

d'accompagner les jeunes vers une compréhension systémique des enjeux climatiques et de favoriser l'émergence d'une génération d'acteurs engagés dans la protection de l'environnement.

La cible 9 (H.B-E.N) développera des synergies avec la **cible Entrepreneuriat/Employabilité** dans le cadre de la transition écologique. Ensemble, elles soutiennent les éco-entreprises, promeuvent l'économie circulaire et développent des chaînes de valeur respectueuses des écosystèmes. Ces actions facilitent l'émergence d'un entrepreneuriat vert capable de diversifier l'économie congolaise et de réduire la pression sur les ressources naturelles.

Complémentarités

La cible 9 (H.B-E.N) complète et renforce la **cible Ressources naturelles extractives** en apportant une expertise clé sur les impacts écologiques liés à l'exploitation minière, forestière et foncière. Les synergies portent sur la promotion de techniques d'exploitation responsables, la prévention de la dégradation des écosystèmes et la réduction des risques environnementaux qui menacent le bien-être des populations. En intégrant les enjeux de biodiversité, de changement climatique et de résilience environnementale, la cible 9 (H.B-E.N) contribue à sécuriser les investissements de développement et à protéger les communautés les plus vulnérables. Cette complémentarité soutient les objectifs de la cible Ressources naturelles d'instaurer une gestion durable, respectueuse de la nature et des droits humains, dans un contexte de pressions multiformes sur les ressources

Avec **la cible 5 (S.A.S.P.A.D)**, les complémentarités toucheront l'apport d'une expertise fondamentale en matière de durabilité écologique, de gestion responsable des ressources naturelles et d'analyse environnementale. Ces éléments complètent les actions agricoles en garantissant que les systèmes de production restent viables à long terme et compatibles avec les exigences de conservation des sols, de l'eau et de la biodiversité.

Avec la cible « **Entrepreneuriat** », les complémentarités se situent dans l'intégration des normes environnementales, des pratiques agroécologiques et de la gestion durable des ressources au sein des modèles économiques appuyés par l'entrepreneuriat. L'environnement fournit ainsi les cadres méthodologiques, les analyses d'impact et les outils indispensables pour garantir la durabilité des entreprises soutenues.

Avec autres acteurs

Une plateforme informelle, créée dans le cadre du CSC résilience socio-écologique et du CSC RDC 2022-2026, réunit acteurs belges (ACNG et ENABEL), partenaires et communautés pour dialoguer sur la foresterie communautaire et la gestion durable des ressources naturelles, partager les expériences, alimenter les discussions de la TRMAFC, influencer le plaidoyer en faveur des communautés et capitaliser les bonnes pratiques. Des rencontres annuelles pourront se tenir au niveau national ou provincial.

Complémentarités avec acteurs internationaux :

La cible 9 s'articule avec des initiatives internationales telles que la Convention sur la diversité biologique (CDB), Ramsar et REDD+, ainsi qu'avec des organisations comme WWF International, FAO et UNEP, pour renforcer la gouvernance environnementale et la conservation des écosystèmes.

8. LIENS AVEC CSC THEMATIQUES ET DE LA MEME REGION

1. Avec les CSC géographiques des pays de la même région

« Ce contenu a été concerté entre les rédacteurs et référents des différents pays de la région des grands lacs. Le style rédactionnel peut différer pour s'harmoniser au style adopté dans les différents CSC ».

Le contexte de développement de la RDC est étroitement lié à la dynamique des pays voisins de la région des Grands Lacs.

Il existe des cadres stratégiques conjoints pour l'Ouganda, le Rwanda, le Burundi et la Tanzanie, où un nombre important d'acteurs belges sont également actifs. Compte tenu des frontières communes, de la mobilité transfrontalière, des zones écologiques similaires et des facteurs de vulnérabilité qui se recoupent, un alignement plus étroit entre ces cadres stratégiques conjoints géographiques offre une valeur ajoutée importante, notamment en termes d'analyse des risques régionaux, de dynamique politique et de réduction de l'espace civique qui affecte les organisations locales dans toute la région.

Les mouvements de population constituent un enjeu régional majeur : retours forcés ou encouragés de réfugiés (notamment entre la Tanzanie, le Burundi et la RDC), déplacements internes et transfrontaliers liés à l'insécurité, ainsi que migrations économiques (telles que les mouvements de jeunes à la recherche d'opportunités agricoles). Ces dynamiques soulignent la nécessité d'un échange régulier sur les approches nexus, la gestion des populations déplacées et la coordination avec les acteurs humanitaires. De même, les effets du changement climatique (érosion, glissements de terrain, sécheresses) se manifestent de manière similaire dans tous les pays et affectent les écosystèmes communs tels que le lac Albert, les bassins versants transfrontaliers et les zones protégées transfrontalières. Les questions liées aux ressources extractives, aux forêts et à la restauration des écosystèmes nécessitent également des approches convergentes. Les échanges régionaux peuvent également renforcer la compréhension des dynamiques économiques, notamment l'importance du commerce transfrontalier à petite échelle dans les districts frontaliers, l'impact de la fermeture des frontières sur les voies de transit et les chaînes de valeur, ainsi que les implications pour les moyens de subsistance et les tensions locales.

Afin de renforcer ces liens, il est proposé de mettre en place un mécanisme de coordination léger entre les responsables des CSC des Grands Lacs. Se réunissant deux fois par an, ce groupe partagerait des mises à jour contextuelles, des analyses des risques régionaux et les nouvelles dynamiques, tout en échangeant des enseignements susceptibles de renforcer les approches thématiques et géographiques. Ces échanges pourraient prendre la forme de réunions thématiques régionales, de mini-ateliers d'apprentissage ou de pôles thématiques informels réunissant des organisations d'au moins deux pays autour d'une question commune, telle qu'un lac partagé, la dynamique des réfugiés ou le commerce transfrontalier. Ce mécanisme permettrait également de tirer parti des processus d'apprentissage développés dans chaque pays, de mutualiser l'accès à l'information, y compris les analyses nationales produites semestriellement ou annuellement, et de diffuser les innovations, les bonnes pratiques et les enseignements clés. Plutôt que de mobiliser tous les membres, un petit réseau de points focaux nationaux (responsables et co-responsables) pourrait identifier et mettre en relation les organisations lorsque cela s'avère pertinent.

Dans cet esprit, les responsables des CSC des pays voisins des Grands Lacs pourraient être invités à assister aux dialogues stratégiques et aux réunions thématiques des autres pays en tant

qu'observateurs, afin de favoriser la cohérence, la compréhension mutuelle et l'alignement stratégique au-delà des frontières. Ces liens resteraient flexibles, opportunistes et non contraignants, en fonction de l'intérêt des acteurs et de la valeur ajoutée concrète des échanges.

Propositions :

- **Mettre en place un mécanisme léger de coordination régionale**, avec deux réunions annuelles entre responsables CSC, afin de partager analyses contextuelles, évaluations de risques et dynamiques émergentes.
- **Créer des espaces d'échange thématiques communs** (ateliers, réunions régionales, mini-hubs informels) sur des enjeux interconnectés : bassins versants, ressources naturelles, mouvements de population, commerce transfrontalier.
- **S'appuyer sur un réseau restreint de points focaux nationaux** chargés d'identifier les organisations pertinentes et de faciliter des rapprochements ciblés entre pays.
- **Mutualiser les informations clés**, notamment les analyses nationales semestrielles/annuelles, les notes de risques et les leçons apprises, via un dispositif simple (partage de documents ou mini-hub d'information).
- **Encourager la participation croisée** des responsables CSC aux moments stratégiques des pays voisins (dialogues stratégiques, réunions techniques, ateliers), afin de renforcer cohérence et compréhension régionale.
- **Favoriser des rapprochements thématiques ciblés**, souples et opportunistes, autour d'enjeux concrets communs (gestion d'un lac partagé, flux de réfugiés, commerce frontalier, restauration d'écosystèmes).

2. Avec le CSC thématique « Enseignement supérieur et science au service du développement durable » (HES4SD)

Introduction

Le cadre stratégique conjoint sur l'enseignement supérieur et la science au service du développement durable (HES4SD), élaboré par l'ARES, le VLIRUOS et l'Institut de médecine tropicale (ITM), positionne l'enseignement supérieur et la recherche comme des moteurs essentiels du développement durable mondial. Réunissant plus de 60 institutions académiques belges, ce cadre renforce la coopération internationale grâce à des partenariats à long terme qui soutiennent l'innovation, l'influence politique et le renforcement des capacités individuelles et institutionnelles en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Il souligne comment la collaboration académique (bourses et partenariats) permet non seulement de relever des défis mondiaux tels que le changement climatique, les inégalités, la santé et la stabilité, mais aussi de renforcer la présence internationale de la Belgique en favorisant le leadership, la confiance et les réseaux de connaissances. En fin de compte, ces initiatives sont présentées comme des investissements stratégiques qui profitent à la fois aux pays du Sud et à la Belgique en favorisant la résilience, la prospérité partagée et la promotion des valeurs démocratiques et des droits de l'homme. Outre ses avantages stratégiques, la coopération universitaire a fait ses preuves et a un impact local démontrable dans tous les pays partenaires, ce qui renforce sa valeur en tant qu'outil de développement. Veuillez cliquer [ici](#) pour plus d'informations sur le CSC HES4SD.

La théorie du changement du HES4SD, les objectifs stratégiques communs (OSC) et les approches

La théorie du changement globale, élaborée grâce à l'expérience collaborative des partenaires du CSC HES4SD, relie les objectifs stratégiques aux approches pratiques et aux acteurs guides, et

invite tous les acteurs de la coopération CSC et non gouvernementaux à se joindre à elle afin de renforcer ses ambitions communes à tous les niveaux d'impact.

Six objectifs stratégiques :

OSC1 : Donner aux individus les moyens de développer leurs connaissances, leurs compétences et leur carrière grâce à une éducation de haute qualité, à des opportunités de recherche et à un apprentissage tout au long de la vie.

OSC2 : Donner aux individus les moyens d'agir en tant qu'agents de changement efficaces dans leur environnement professionnel et personnel.

OSC3 : Renforcer les établissements d'enseignement supérieur et les institutions scientifiques en améliorant leurs capacités en matière de recherche, d'éducation, de gouvernance et de collaboration.

OSC4 : Permettre aux établissements d'enseignement supérieur et aux institutions scientifiques de servir de moteurs du changement sociétal grâce à l'amélioration de leurs performances et à un impact significatif.

OSC5 : Promouvoir la cocréation, le transfert et l'application des connaissances pertinentes grâce à la synergie et à la collaboration entre les institutions et les communautés.

OSC6 : Renforcer l'interface entre la science et la société en favorisant l'échange de connaissances et l'action conjointe entre les établissements d'enseignement supérieur, les institutions scientifiques et les acteurs sociétaux au sens large.

Opportunités et processus de connexion avec le CSC RDC

Les membres de ce CSC thématique ont identifié un large éventail d'opportunités de collaboration, de complémentarité et de synergie.

En fonction du contexte, des besoins et des opportunités spécifiques à votre pays, ce CSC thématique vous mettra en relation avec une ou plusieurs des interfaces suivantes :

- Faciliter la collaboration en partageant systématiquement les informations relatives aux projets et aux bourses, en permettant aux ANGSC belges de soumettre leurs besoins en matière de recherche appliquée ou de formation, et en encourageant les partenariats multipartites par le biais d'appels à propositions compétitifs (VLIRUOS/ARES) ou de partenariats avec des homologues de l'ITM.
- Cartographier et mettre en relation les acteurs du développement concernés avec les institutions d'enseignement supérieur et de recherche, grâce à des actions de sensibilisation ciblées et un suivi avec des organisations telles que ENABEL, BIO et ACNG.
- Inviter les ANGSC belges et/ou locaux à des événements en Belgique ou dans les pays partenaires (par exemple, des événements pour les anciens élèves).
- Communiquer sur d'autres opportunités de projets ou de bourses dans le cadre du développement de partenariats dans une approche 'Team Belgium'.
- Renforcer trois axes clés pour construire un écosystème coordonné qui :
 - Renforce la visibilité et la cohérence de la coopération universitaire belge en coordonnant la communication, en partageant les informations et en fournissant des outils basés sur les données à toutes les parties prenantes.
 - Améliore la collaboration, l'accès au financement et la diplomatie universitaire en connectant les réseaux, en mettant en commun l'expertise et en impliquant les anciens élèves et les partenaires grâce à une approche coordonnée de 'Team Belgium'.

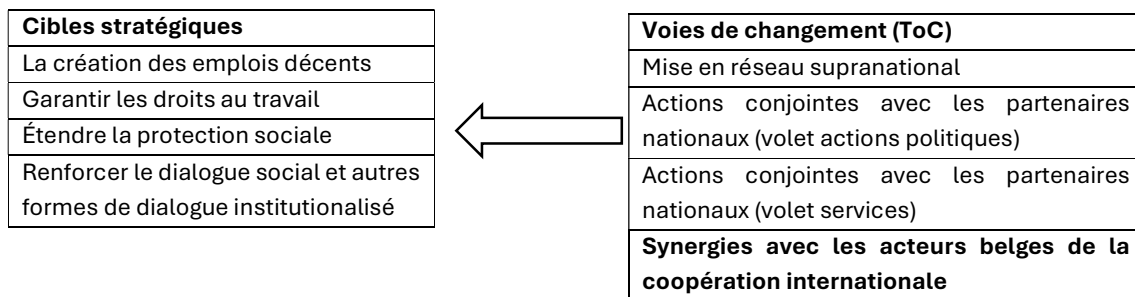
- Améliore la qualité et la collaboration dans l'ensemble du secteur de l'enseignement supérieur belge grâce à un apprentissage partagé, des pratiques harmonisées, des évaluations conjointes et des outils développés en commun.
- En ce qui concerne les dialogues stratégiques :
 - Les initiateurs du CSC prévoient d'organiser conjointement au moins deux dialogues stratégiques dans un pays partenaire.
 - Le CSC HES4SD désignera des points de contact spécifiques à chaque pays pour tous les CSC géographiques.

3. Avec le CSC Thématique « Travail Décent ».

ACNG membres du CSC TD présentes en RDC et leurs partenaires :

- *WSM : Mouvement Ouvrier Chrétien du Congo (MOCC), Centre Gestion et d'Accompagnement technique des mutuelles de santé (CGAT), Plateforme des organisations promotrices des mutuelles de santé du Congo (POMUCO), l'Ecole sociale de Lubumbashi (ESL), Mutuelles de solidarité pour la santé (MUSOSA), Réseau de mutuelles de santé communautaire (REMUSACO), Réseau pour la protection sociale INSPIR RDC, Chaire de Dynamique Sociale de l'université de Kinshasa (CDS), Wazee Wetu (WAWE).*
- *ACV-CSC International : la Confédération Syndicale du Congo (CSC).*
- *Solsoc : CENADEP, PRODDDES, PASCO, DIOBASS, CRAFOP, CONAPAC.*
- *IFSI-ISVI : l'Union Fait la Force (UFF) -> composé de la Confédération Démocratique du Travail (CDT), Union National des Travailleurs du Congo (UNTC) et le Conseil des Syndicats de Services Publics (COSSEP).*

Le CSC Travail Décent (CSC TD) contribue aux quatre cibles stratégiques, qui correspondent aux quatre piliers de l'Agenda Travail Décent de l'OIT. Il est important de souligner que ces quatre piliers sont indissociables, interdépendants et se renforcent mutuellement. En complémentarité et en synergie, les OSC du CSC TD contribueront à l'ensemble des cibles, qui contribuent à leur tour à la justice sociale et climatique et l'Agenda 2030 de l'ONU.



Pour atteindre les 4 cibles stratégiques du CSC Travail décent, les membres du CSC construisent notamment, dans le cadre de la théorie de changement, des synergies et complémentarités pertinentes avec les acteurs belges au niveau national, continental et international.

Cibles stratégiques :

1. La création des emplois décents

Les travailleurs et travailleuses ont accès à des emplois rémunérateurs et de qualité :

- En s'organisant en initiatives de l'économie sociale et solidaire (ESS) afin d'avoir accès à un travail durable, rémunérateur et de qualité.

- En recevant les formations nécessaires pour avoir les compétences professionnelles adéquates pour accéder aux emplois décents.
 - En étant correctement informé.e.s des possibilités et conditions d'accès à l'emploi décent.
- Les décideurs et décideuses politiques œuvrent à une politique d'emploi décent et élaborent des programmes spécifiques pour les jeunes, les femmes et les autres groupes sociaux précarisés. Les interlocuteurs sociaux définissent les cadres légaux concernant l'emploi décent et durable à travers le dialogue social.

2. Garantir les droits au travail

Les travailleurs et travailleuses ont accès aux droits au travail :

- Les décideur/euses politiques, économiques et de la société civile œuvrent à l'extension des droits du travail à travers le dialogue social et d'autres mécanismes de dialogue institutionnalisé.
- Les travailleurs et travailleuses ont connaissance des droits du travail, exigent et font valoir leurs droits.
- Les interlocuteurs sociaux négocient les droits du travail à travers le dialogue social (bipartite et tripartite).

3. Étendre la protection sociale

Les travailleurs et travailleuses ainsi que leurs familles/ autres groupes sociaux vulnérables ont accès à une protection sociale étendue et de qualité :

- Les bénéficiaires finaux et les décideur/euses politiques acquièrent une meilleure connaissance des mécanismes des systèmes de protection sociale (communautaire et publics respectivement).
- Les décideur/euses politiques et les mouvements sociaux œuvrent à l'extension et l'application des cadres politiques et mécanismes de protection sociale qui sont adéquates et plus inclusifs.
- Les partenaires et les bénéficiaires finaux exigent et font valoir leurs droits à la protection sociale, à la santé et aux soins.
- Les travailleur/euses et membres des communautés rurales et urbaines s'organisent en mutuelles et associations solidaires de santé.
- Les organisations mutualistes offrent des services de qualité à leurs membres en matière d'accès à la santé, d'accompagnement et de mobilisation et de travail politique pour la défense du droit à la santé.
- Les travailleur/euses de la santé communautaire et de la santé publique primaire sont valorisé.e.s.
- Les interlocuteurs sociaux négocient le droit à la protection sociale et participent à sa gestion à travers les organes de gestion (bipartite et tripartite)
- Les travailleur/euses sont protégé.e.s sur leurs lieux de travail par la mise en place de comités de prévention en matière de santé et sécurité.

4. Renforcer le dialogue social et autres formes de dialogue institutionnalisé pour tous et toutes

Les travailleur/euses sont représenté.e.s dans les organes de concertation sociale à tous les niveaux ; leurs droits sont négociés, défendus et renforcés. Les organisations syndicales luttent contre la prolifération syndicale, privilégient l'unité d'action et promeuvent la justice sociale.

- Les organisations syndicales sont autonomes et démocratiques. La liberté d'association est respectée.

- Les interlocuteurs sociaux définissent les cadres légaux du dialogue social.
- Les travailleur/euses , y compris les jeunes, sont pleinement représenté.e.s dans les organisations syndicales et dans le dialogue social.
- Les travailleur/euses , y compris les jeunes, les femmes et les personnes migrantes, sont également représenté.e.s dans d'autres mécanismes de dialogue institutionnalisé, où d'autres mouvements sociaux, en collaboration ou non avec les syndicats, peuvent faire entendre leur voix (face aux pouvoirs publics et au secteur privé)

9 : PROCESSUS D'APPRENTISSAGE COLLECTIF

1. Introduction

Les trajets d'apprentissage collectif constituent un dispositif structurant du CSC RDC et visent à renforcer la cohérence, la qualité et la portée des interventions. Pour le CSC 2027-2031, comme cela a été le cas en 2022-2026, ils s'ouvriront par **une cartographie géographique ciblée**, permettant d'identifier les zones d'intervention des membres, les dynamiques territoriales pertinentes ainsi que les acteurs clés présents dans ces territoires, en y intégrant les acteurs humanitaires et les projets de la coopération bilatérale lorsque l'info est disponible.

Dans un contexte changeant et difficile, ces trajets veulent nous permettre de consolider une compréhension partagée des enjeux. Ils contribuent par ailleurs à l'intégration des trajectoires transversales définies par le CSC : genre et inclusion, environnement, climat et résilience socio-écologique, gouvernance démocratique, cohésion sociale et droits humains, ainsi que capitalisation, innovation et apprentissage collectif.

S'appuyant sur les enseignements tirés des cycles précédents, les trajets d'apprentissage collectif sont conçus comme des processus évolutifs, interactifs et adaptatifs, permettant de produire des savoirs utiles à l'action, fondés sur les réalités du terrain.

2. Objectifs des trajets d'apprentissage collectif

2.1. Harmonisation conceptuelle et méthodologique

Les apprentissages collectifs offrent un espace où les membres peuvent harmoniser leurs outils, approches et définitions en lien avec les enjeux transversaux. En établissant un référentiel commun, ils permettent de réduire les incohérences sectorielles et de renforcer la cohérence des interventions entre cibles.

2.2. Renforcement des capacités et professionnalisation des acteurs

Les apprentissages collectifs permettent de renforcer les compétences des membres et de leurs partenaires, en particulier dans les domaines suivants :

- analyse genre et inclusion ;
- gouvernance locale, droits humains et cohésion sociale ;
- gestion environnementale, climat et résilience ;
- approches Nexus, prévention des conflits et travail en contextes fragiles ;
- agroécologie, SDRS, santé communautaire et systèmes alimentaires territoriaux.

2.3. Soutien à l'intégration opérationnelle du Nexus

Dans les zones où interviennent des acteurs humanitaires, les apprentissages collectifs facilitent l'intégration d'une approche Nexus, en soutenant la coordination des analyses, la complémentarité opérationnelle et l'adaptation des interventions aux dynamiques de crise.

Cela s'appuie sur la cartographie, la capitalisation, la coordination et des outils communs qui facilitent l'ajustement des stratégies.

3. Composantes des trajets d'apprentissage collectif

- Capitalisation et gestion des connaissances
- Recherche-action et expérimentations territorialisées
- Espaces de dialogue multi-acteurs
- Développement et diffusion d'outils communs :
 - Diagnostics géographiques et territoriaux ;

- Grilles d'analyse (ex : genre, environnement et gouvernance) ;
- Matrices Nexus et outils d'analyse des risques ;
- Référentiels (agroécologiques, One Health, résilience socio-écologique, ...) ;
- Cadres de suivi-évaluation sensibles aux enjeux transversaux.

4. Questions d'apprentissage structurantes

Les trajets d'apprentissage s'appuieront sur une dynamique d'inter-apprentissages pluralistes, structurés et adaptatifs, favorisant les échanges entre ACNG, partenaires locaux, institutions, monde académique et communautés. Ils s'articuleront autour de questions d'apprentissage prioritaires, notamment :

- Comment renforcer la cohésion sociale et la gouvernance locale dans les zones sous tensions ?
- Comment intégrer durablement le genre et l'inclusion dans l'ensemble des cibles ?
- Quelles approches renforcent le mieux la résilience socio-écologique, environnementale et climatique ?
- Comment concilier interventions humanitaires, développement durable et gouvernance démocratique ?
- Comment renforcer la transparence et la participation citoyenne dans les secteurs clés, notamment extractifs et environnementaux ?

Ils intégreront également des **questions transversales évolutives**, ajustées au fil du contexte et du cycle de mise en œuvre du CSC :

- Comment les évolutions du contexte politique, sécuritaire, institutionnel et social influencent-elles les résultats attendus du CSC ?
- Comment assurer une meilleure intégration opérationnelle entre les différentes cibles dans la mise en œuvre des programmes ?
- En quoi les résultats combinés des ACNG permettent-ils de renforcer l'apprentissage collectif du CSC et la redevabilité vis-à-vis de ses objectifs stratégiques ?
- Quelles sont les stratégies les plus pertinentes, les réussites, les limites et les obstacles rencontrés dans les processus de co-construction des savoirs entre des acteurs aux profils, intérêts et types de savoirs diversifiés ?

Ces questions seront régulièrement **réactualisées au cours du cycle quinquennal**, afin de garantir l'adaptation permanente des apprentissages aux réalités du terrain et aux priorités stratégiques.

5. Contribution à l'impact du CSC

Les trajets d'apprentissage collectif contribueront à renforcer :

- la cohérence inter-cibles, en évitant les chevauchements et en favorisant les complémentarités ;
- la qualité technique des interventions, grâce à la mutualisation des connaissances et des outils ;
- l'appropriation locale, par le renforcement des capacités des acteurs congolais ;
- l'alignement sur les priorités nationales et engagements internationaux ;
- l'intégration effective des enjeux transversaux ;
- la mise en œuvre d'interventions Nexus contextualisées, notamment dans les zones affectées par des dynamiques de crise ;

- la contribution à des changements structurels en matière de gouvernance, d'égalité de genre, de résilience socio-écologique et de droits humains.

6. Conclusion

Les trajets d'apprentissage collectif représentent une composante essentielle de l'architecture institutionnelle du CSC RDC. En combinant une cartographie géographique pragmatique, des processus de capitalisation, des outils harmonisés et des espaces de dialogue multi-acteurs, ils renforcent la cohérence interne, soutiennent l'intégration des enjeux transversaux et améliorent la capacité d'adaptation des interventions.

En ce sens, ils constituent un levier stratégique majeur pour appuyer l'action collective des ACNG, favoriser une mise en œuvre cohérente entre cibles et contribuer à des résultats durables au bénéfice des populations et des territoires.

Annexe : LISTE DES ORGANISATIONS PARTICIPANTES

	ORGANISATION	à Bruxelles : NOM, prénom, mail	en RDC : NOM, prénom, mail	Inscrit dans la cible ?								
				1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	11.11.11	Ine Cottyn ine.cottyn@11.be	Taba Credo credo.taba@11.be Aaron MUKALENGI / Aaron.Mukalengi@11.be	x	x					x		
2	ACTEC	Depreter Christophe ch.depreter@actec-ong.org				x	x		x			
3	Action Damien	Bianco Angela, angela.bianco@damienfoundation.be Roggi Alberto, alberto.roggi@damienfoundation.be	Umba Pierre pierre.umba@actiondamien-rdc.net Erasme Paluku erasme.paluku@actiondamien-rdc.net				x					
4	ACV-CSC International	Eliaerts Laura Laura.Eliaerts@acv-csc.be	Noël Andembea csc_congo@hotmail.com	x	x		x			x		x
5	Africalia	Magalie Kisukurume - magalie.kisukurume@africalia.be Adresse générale: africalia@africalia.be	/						x		x	
6	AfricaMuseum (KMMA-MRAC)	Eva November Eva.november@africamuseum.be		x		x	x	x			x	x
7	APEFE	Anne Coppens a.coppens@apefe.org	m.luntumbue@apefe.org ; a.mulanga@apefe.org ; c.tshibangu.ck@apefe.org ; km.atchoglo@apefe.org	x		x		x	x		x	x
8	Artsen Zonder Vakantie/Médecins Sans Vacances (AZV/MSV)		Manfredy Binyet - manfredy.binyet@msv.be ; Pierrot Kihala - pierrot.kihala@msv.be				x					
9	Avocats sans frontières ASF	Bruno Langhendries blanghendries@asf.be	Odent Victor vodent@asf.be	x	x					x		
10	BOS+	Pieter.vandesype@bosplus.be ; Bram.sercu@bosplus.be						x				x
11	Broederlijk Delen BD	Arinaga Emile emile.arinaga@broederlijkdelen.be Wies Willems wies.willems@broederlijkdelen.be	Sahinguvu Richard, Richard.Sahinguvu@broederlijkdelen.be	x	x			x	x	x		
12	Brulocalis	Willemans Frank frank.willemans@brulocalis.brussels Charlotte Mali charlotte.mali@brulocalis.brussels	Michel Michel Baruti michelbaruti1@yahoo.fr Louis Wangi com_bandalungwa@yahoo.fr Augustin Ndimu aundimu01@gmail.com							x		

		Jean-Michel Reniers jean-michel.reniers@brulocalis.brussels											
13	Caritas international Belgique	Gregory CLAUS ; g.claus@caritasint.be	Adolphe Baduda, a.baduda@caritasint.be					x	x	x			
14	CEBioS	Wouters Thomas twouters@naturalsciences.be											x
15	Chaîne de l'Espoir Belgique	Dory Moutran dory.moutran@chaine-espoir.be	Bob Lubamba (CHIRPA Asbl), bob.lubamba@chirpa.org Jackie Ndonga (PH-RDC), coordophrdc@gmail.com				x						
16	CNCD 11 11 11	Paternostre Véronique veronique.paternostre@cncd.be	Kakunga Sabine sabine.kakunga@cncd.be	x	x			x		x			
17	Collectif Stratégies Alimentaires - CSA	Ribul Moro Giovanna; giovanna.ribulmoro@csa-be.org						x					
18	Commission Justice & Paix - CJP	Clara Gobbe - clara.gobbe@justicepaix.be ;			x						x		
19	Congo Dorpen	Barbara Smet barbara.smet@congodorpen.org			x		x	x	x				x
20	Coopération Education Culture (CEC)	Dominique Gillerot dominique@cec-ong.org				x						x	
21	Rode Kruis Vlaanderen	Alizée Bersan Alizee.bersan@rodekruis.be	Jacobs Pauline : pauline.jacobs@rodekruis.be				x						
22	Croix-Rouge de Belgique Communauté francophone		SAVADOGO Sayouba sav.savadogo@croix-rouge.be				x						x
23	Dynamo International	VINCENT Marie, m.vincent@dynamointernational.org ; NIYONZIMA Annick, a.niyonzima@dynamointernational.org LE MARCHAND Marianne, m.lemarchand@dynamointernational.org	APEMA Joli, apemajoli@catsr.org ; NGONGO Emery, filsemery@catsr.org			x					x		
24	EIGHT	Eva Dossche, eva@eight.world			x			x					
25	Entraide & Fraternité	Romain Octin, romain.octin@entraide.be	Clement Bisimwa, coordo.ef.congo@entraide.be		x			x	x				
26	ETM	Fiasse Jean jean.fiasse@etm-ngo.org	Luyeye Godefroid : goluyeye2017@gmail.com	x		x	x		x				
27	Frères des Hommes	Frédérique Gudelj frederique@freresdeshommes.org		x				x					
28	Handicap International	Ysaline Claeys y.claeys@hi.org	Sophia Gerdes - s.gerdes@hi.org ,				x				x		

46	VSF	Peter van der Jagt p.vanderjagt@vsf-belgium.org	Patient BURUME (p.burume@vsf-belgium.org), SANVURA MATUMWABIRI Vincent de Paul (v.sanvura@belgium.org) Francois TSONGO PALUKU (t.francois@vsf-belgium.org)				x	x				
47	WAPA International	Cranenbrouck, Véronique veronique@wapainternational.org					x			x		
48	WSM	WAMU OYATAMBWE, Dieudonné wamu.oyatambwe@wsm.be	DENIS MUSHIYA denis.mushiya@wsm.be	x			x		x			x
49	WWF Belgium	Hermans Veerle, veerle.hermans@wwf.be	Inoussa Njumboket, INJUMBOKET@wwfdrc.org	x	x		x		x			x